

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN

1884

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.



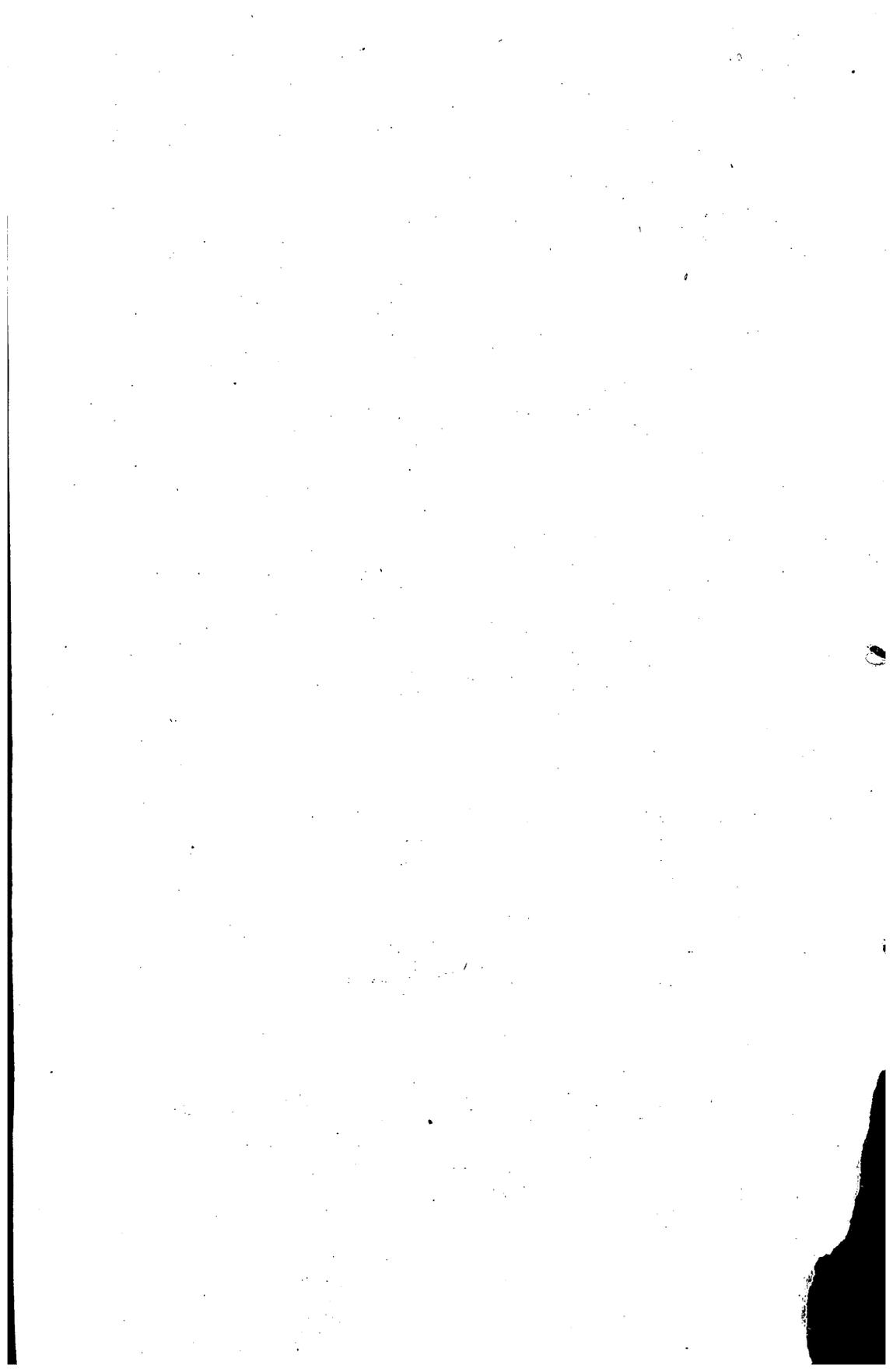
BIBLIOTHÈQUE
DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET
DES RESSOURCES DU QUÉBEC

QUÉBEC.

IMPRIMÉ PAR CHARLES-FRANÇOIS LANGLOIS

IMPRIMEUR DE SA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1883.



RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR LES

DOUZE MOIS EXPIRES LE 30 JUIN 1884.

A Son Honneur, l'Hon. L. F. R. MASSON,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE HONNEUR :

Conformément aux dispositions de l'acte 32 Vict., ch. XI, sec. 8, je vous sou mets aujourd'hui le compte-rendu annuel des transactions de mon Département, pour les douze mois échus le 30 juin 1884.

Le revenu total perçu par le département des Terres de la Couronne, durant la période susdite, s'est élevé à la somme de \$799,059.57, provenant de diverses sources, comme suit :—

TERRES PUBLIQUES.

Il a été vendu 132,491 acres de terres dites de la Couronne, au prix de \$51,240.06, sur lequel, et à compte de ventes antérieures, il a été versé au Trésor \$70,605.90. Les

terrains vendus pour les fins seules de l'agriculture et de la colonisation ont produit \$67,563.47, les terrains de mine \$1,966.60, et ceux vendus avec privilège de pêche sur les lacs et les rivières qui les bordent ou les sillonnent \$1,075.83.

Il a été octroyé gratuitement sur certains chemins de colonisation, soixante-treize lots comprenant une superficie de 6,099 acres.

Le 30 juin 1883, l'étendue de territoire arpenté et subdivisé en lots de ferme était de 6,539,160 acres, à laquelle il a été ajouté 285,987 acres nouvellement arpentés, plus 77,365 acres repris par la Couronne par ventes annulées : laissant au 30 juin 1884, déduction faite des terres vendues et octroyées pendant les douze mois susdits, (138,590 acres) une superficie de 6,763,922½ acres disponibles et, en grande partie, aujourd'hui livrables à la colonisation.

RÉSERVES DU CLERGÉ.

Durant les mêmes douze mois, l'on a vendu 2,750 acres de ces réserves, au prix de \$1,618.15. Le total des perceptions à compte de la vente de ces terrains a été de \$5,563.73. Au 30 juin 1884, la superficie totale de ces réserves restant disponible, comprenait 148,984 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

Les seigneuries et les autres propriétés composant ces biens-fonds ont rapporté \$32,698.30. La perception de cette somme a coûté \$3,973.31.

DOMAINE DE LA COUROFNE.

La vente des lots de grève et en eau profonde ainsi que les rentes provenant de ventes précédentes ont produit \$2,972.93. Le domaine proprement dit a rendu \$249.00. Les dépenses inhérentes à ce service ont été de \$470.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Le montant des ventes perçues dans cette Seigneurie s'est élevé à \$12,572.14, et les frais de perception à \$1,521.83.

MINES D'OR.

Une somme de \$525, pour permis d'exploitation de mine, a été prélevée sur les personnes engagées dans ces opérations. Le corps de police chargé de la perception de ces honoraires et du maintien de l'ordre dans la division aurifère de la Chaudière a coûté \$4,078.53.

PÊCHERIES.

Il a été payé directement au Département des Terres de la Couronne, \$3,232.50 pour permis de pêche sur certaines rivières fréquentées par le saumon, et sur certains lacs intérieurs compris dans le Domaine de la Couronne.

BOIS ET FORÊTS.

Les droits de coupe, primes, rentes foncières et intérêts sur billets ont produit la somme de \$660,757.13.

Outre les montants ci-dessus spécifiés, il a été aussi perçu sous forme d'honoraires de diverse nature, \$9,882.61.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Malgré la crise financière que nous traversons, et nonobstant la diminution sensible dans les opérations de coupes de bois que cette dépression devait nécessairement entraîner, les recettes générales de mon département ont atteint la somme de \$799,059.97, dépassant ainsi les prévisions budgétaires du dernier exercice financier de \$78,259.97.

Avec l'augmentation de revenu quel'on constate chaque année depuis 1881, il est aussi à propos de noter que les affaires de tous genres transigées par mon département suivent également une proportion ascendante des plus marquée. Ainsi, dans la seule section qui s'occupe exclusivement de l'administration, de la vente et de la location des coupes de bois, je puis dire que le nombre de cas qui y sont traités dépassent annuellement ceux soumis à le même organisation, sous le Gouvernement des Canada-Unis. Durant l'année 1866, entre autres, la superficie sous permis de coupe de bois, dans le Haut et le Bas-Canada, comprenait 34,940 milles; aujourd'hui, pour notre seule Province, elle dépasse 46,000 milles carrés.

Pour les fins de ce service, les deux Provinces-Unies étaient divisées en dix agences; à la présente date, la Province de Québec l'est en seize circonscriptions analogues.

En 1866, le corps des gardes-forestiers, établi ici depuis quelques années, n'existait pas. Actuellement, nous comptons plus de quarante de ces officiers régulièrement employés, durant le cours de l'hiver, à suivre les opérations de coupes de bois, afin d'être en état, au printemps, de fournir des comptes-rendus détaillés à chacun des agents sous le contrôle desquels ils agissent.

Avant la confédération, à part quelques investigations spéciales, entreprises à de longs intervalles, l'inspection des terrains n'était nullement mise en pratique.

Ces relevés inaugurés en 1870, dans quelques agences de la province, sont maintenant à l'ordre du jour sur tous les points de notre territoire. Ainsi, durant les douze mois déjà cités, à peu près tous les lots vacants ou vendus, mais non *patentés*, compris dans environ cinquante-un cantons, ont été régulièrement inspectés et classifiés.

Les rapports de ces inspections, faits avec minuties, sont entrés sous forme d'états où figurent toutes les données nécessaires pour me permettre de juger, avec connaissance de cause, de la nature des terrains examinés, de leur valeur intrinsèque au point de vue du sol et des bois qui y croissent, aussi bien que de la valeur des améliorations que l'on a pu y pratiquer. Ces renseignements, examinés au *Bureau général* et transmis aux agents, leur servent de contrôle journalier dans les demandes d'achat qui leur sont faites.

Ces données sont surtout indispensables pour les révocations de ventes, dans tous les cas où il est nécessaire d'établir que les conditions de défrichements et d'occupation n'ont pas été accomplies. Avec ces informations, la préparation des certificats, requis pour l'émission des lettres-patentes, chaque fois qu'elles sont requises, devient très-facile.

Le nombre de lots ainsi inspectés, depuis le premier juillet 1883, jusqu'au 30 juin 1884, est d'environ 8,585.

Ces investigations, quoique coûteuses, deviennent, à cause de leur grande utilité, de plus en plus nécessaires pour la bonne administration du domaine public.

A part cet examen des terres subdivisées en lots de forme et livrées à la colonisation, nous avons aussi les explorations générales des terrains vacants de la Couronne dont l'on presse, soit pour une raison ou pour une autre, l'arpentage et la subdivision.

Ce genre de reconnaissance que j'ai mis en usage pour la première fois, il y a près de trois ans, a déjà rendu de très-grands services et a mis fin à bon nombre de demandes inopportunes d'arpentages. Par ce moyen, l'on a déjà prévenu et l'on préviendra très-souvent le gaspillage des deniers publics.

Les vérifications d'opérations d'arpentage, à l'époque de la confédération et quelques temps auparavant, étaient en usage ; mais le seul inspecteur préposé à ce travail n'y était guère employé qu'une fois par année, dans les beaux jours de l'été, en des

circonstances tout-à-fait exceptionnelles : cet officier étant, la plupart du temps, retenu à son bureau pour y remplir des fonctions alors considérées plus urgentes.

Aujourd'hui, comme règle générale, les comptes d'arpentages ne peuvent se clore définitivement sans que les travaux qui en font le sujet aient été, au préalable, dûment vérifiés sur les lieux. Deux inspecteurs sont exclusivement employés à cette besogne.

Que de graves erreurs, et, par conséquent, que de mécomptes et de difficultés l'on eût pu prévenir par l'adoption d'un pareil système, dès les premiers arpentages exécutés en cette province.

Avec cet accroissement de labeur et de surveillance, le personnel du département est resté à peu près le même. En 1866, il comptait trente-un employés ; en 1885, il se compose de trente-deux fonctionnaires, déduction faite de ceux attachés au service du cadastre, d'origine toute récente.

N'est-il pas juste aussi d'ajouter que ce personnel coûtait en 1866, \$33,915, et qu'il ne coûte aujourd'hui que \$32,710, avec des charges et des obligations presque doubles.

Le revenu annuel des terres et des bois de la Couronne de la province du Bas-Canada était alors de \$377,759 ; aujourd'hui, il touche de près à \$800,000.

TERRES DE LA COURONNE ET OCTROIS GRATUITS.

Pendant les douze mois auxquels se rapporte le présent compte-rendu, il a été vendu environ 130,000 acres de terre pour les fins de la colonisation et 6,099 acres ont été octroyés gratuitement dans le même but. Dans la période correspondante qui a précédé celle-ci, l'étendue ainsi octroyée et vendue a été plus considérable. Toutefois, il ne faudrait pas conclure que les progrès de la colonisation ont été moindres pour cela. La principale cause de cette diminution consiste dans le fait que, dans bon nombre d'agences, j'ai été obligé d'ordonner la suspension temporaire des ventes, jusqu'à ce que les officiers préposés à ces bureaux fussent en possession de rapports d'inspection établissant l'état actuel des terrains dont l'on désirait faire l'achat. Ces renseignements obtenus, nul doute que ces transactions suivront la marche progressive de ces dernières années.

Néanmoins, pour donner une idée assez juste du développement des établissements agricoles en cette Province, je ne puis faire mieux que de donner le chiffre exact des titres complets de concession ou lettres-patentes émis durant les douze mois susdits ; en les comparant au nombre accordé il y a quinze ans. En 1870, il était octroyé 379 lettres-patentes pour lots de terre n'excédant pas 100 acres, et 141 pour terrains dépassant cette étendue.

En 1884, 700 lettres-patentes ont été émises pour terrains de 100 acres et au-dessous, plus 240 de ces mêmes titres pour lots excédant 100 acres.

Ces données ne sont pas sans avoir une grande portée, surtout lorsque l'on considère le contrôle de plus en plus rigide apporté à l'admission des certificats établissant l'accomplissement de toutes les conditions de défrichements et d'occupation imposées lors de la vente,—donnant droit à l'émission des titres en question.

BOIS ET FORÊTS.

La question forestière, d'une importance vitale pour notre Province, continue d'occuper l'attention de tous ceux qui, soit de l'ancien monde, soit du nouveau, s'alarment en constatant l'énorme quantité de bois de toute espèce qui, chaque année, s'expédie des ports de l'Amérique Britannique du Nord. Selon certains écrivains col-laborateurs d'une revue Anglaise, à ce taux, dans très-peu d'années, les forêts du Canada seront complètement épuisées.

Tout en tenant compte de ces exagérations, il est néanmoins très-apropos de ne pas fermer l'oreille à quelques-uns de ces avertissements, et de ne pas s'endormir dans une sécurité parfaite, avec l'assurance que nos forêts sont inépuisables ; car il est de nécessité première de se convaincre qu'il faut, par tous les moyens possibles prévenir la destruction inutile de nos forêts. Le moyen le plus efficace, selon moi, pour arriver à ce but, c'est de mettre à part, toutes les régions boisées de la Province qui sont impropres à la culture et les traiter comme "*Réserves forestières.*" Ce système, que la Législature a sanctionné, me semble être la seule sauvegarde qui nous reste pour nous assurer, dans l'avenir, une source intarissable de richesses.

Les terres propres à l'agriculture ne nous manquent pas ; sachons les choisir, de préférence, pour nos colons. Mais que l'on ne livre pas à des défricheurs, souvent de mauvaise foi, un accès facile à de vastes régions généralement arides et improductives où ils ne pourront que dévaster la forêt sans parvenir jamais à s'y créer la moindre aisance.

EXPLORATIONS ET ARPENTAGES.

Le territoire que l'on vient d'arpenter et de subdiviser comprend une étendue de 285,987 acres, distribuée à peu près sur tous les points de la Province et composée de terres arables, très souvent d'excellente qualité. Je puis désigner plus particulièrement, comme devant être, par la suite, des centres d'industries agricoles : les cantons Guigues et Duhamel, sur le lac Témiscamingue, comté de Pontiac ; ceux de Lesage

et Marchand, dans le comté d'Ottawa; Linière et Price, dans le comté de Beauce; Ristigouche et Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

Les appendices Nos. 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31 du présent rapport contiennent des renseignements plus détaillés sur la valeur de ces nouveaux cantons. Dans le cours du mois de juin dernier, il m'a été possible, grâce à l'appui de la société géographique de Québec et au puissant concours de la Commission Géologique du Canada, de contribuer à l'arpentage et à l'exploration du bassin du lac Mistassini et de cette partie du territoire de notre Province avoisinant ce grand lac.

Cette exploration, projetée par mes prédécesseurs en 1872-73-74 et forcément remise à des temps meilleurs, faute de fonds, est actuellement en voie de se réaliser.

Le grand lac Mistassini, au sujet duquel bon nombre d'articles fantaisistes ont été récemment publiés dans certains journaux américains et canadiens, est connu depuis très longtemps, ayant été découvert en 1672 par le R. P. Albanel, S.J. Dès la fin du 17^e siècle, les Français avaient établi un poste de traite en cet endroit.

Franquelin, dans sa carte manuscrite de la Nouvelle-France, en date de 1688, donne une indication assez imparfaite de ce lac qu'il nomme Tamagamingue, nom d'un lac d'une bien moindre importance situé dans le voisinage.

Sur une carte de la région comprise entre Québec et la Baie d'Hudson, dressée par le R. P. Laure, S. J., en 1731, Mistassini est fort bien représenté. Cette carte manuscrite, très-détaillée et très-exacte pour l'époque, forme partie des archives du ministère de la marine, à Paris, et se trouve reproduite dans la collection copiée par Mr. P. L. Morin, pour la bibliothèque du Parlement fédéral.

L'ouvrage du Père Charlevoix renferme une carte du géographe Bellin, publiée en 1744; où figurent, en entier, les données du Père Laure. Toutefois, ces renseignements, n'étant fondés sur aucun arpentage régulier, ne sont pas d'une exactitude rigoureuse.

Le premier lever de plan mathématique du lac Mistassini, commencé en 1873 par Mr. Richardson, de la Commission géologique, est resté inachevé.

Je serais très surpris si, après arpentage minutieux, les dimensions de cette grande nappe d'eau devaient dépasser celles que lui assigne le R. P. Laure, lesquelles sont bien loin d'atteindre les proportions du Lac Supérieur, pas même celles du Lac Ontario.

L'automne prochain, Mr. Bignell, en charge de l'arpentage, et Mr. Low, explora-

teur de la Commission géologique, seront de retour de cette lointaine expédition, et, en nous communiquant leurs recherches, feront disparaître les quelques incertitudes que l'on entretient sur ce sujet.

MINES D'OR.

Le service des mines d'or de la Chaudière a coûté, cette année, environ \$4,078.53, les honoraires perçus sur l'émission des permis d'exploitation ont produit \$525.00. Les opérations que l'on signale ne sont pas, pour le présent, très-brillantes. Elles le seront prochainement à ce qu'il paraît. Ainsi en est-il depuis nombre d'années.

Plusieurs industries minières du voisinage sont prospères et donnent de très-bons résultats; et cela sous la protection spéciale du Gouvernement.

Est-ce qu'il ne serait pas juste d'exiger des capitalistes employés à l'exploitation des mines d'or de la Chaudière qu'ils se pourvoient, à leurs frais, de la protection dont ils peuvent avoir besoin?

PÊCHERIES.

Ce service, dont l'inauguration en cette Province ne date que de l'an dernier, donne déjà des résultats satisfaisants. Ainsi, au 30 juin dernier, la location de certaines rivières fréquentées par le saumon, et celles de quelques lacs de l'intérieur ont rapporté \$3,232.50. Les recettes de la présente année dépasseront certainement \$5,000, et je suis certain que, avec un peu de surveillance et d'attention, le produit annuel que nous devons attendre de cette nouvelle source de revenu ne pourra que s'accroître dans des proportions notables.

Pour de plus amples détails sur les transactions de mon département; je me permets d'attirer l'attention de Votre Honneur sur les états et comptes-rendus particuliers contenus dans les appendices annexés au présent rapport.

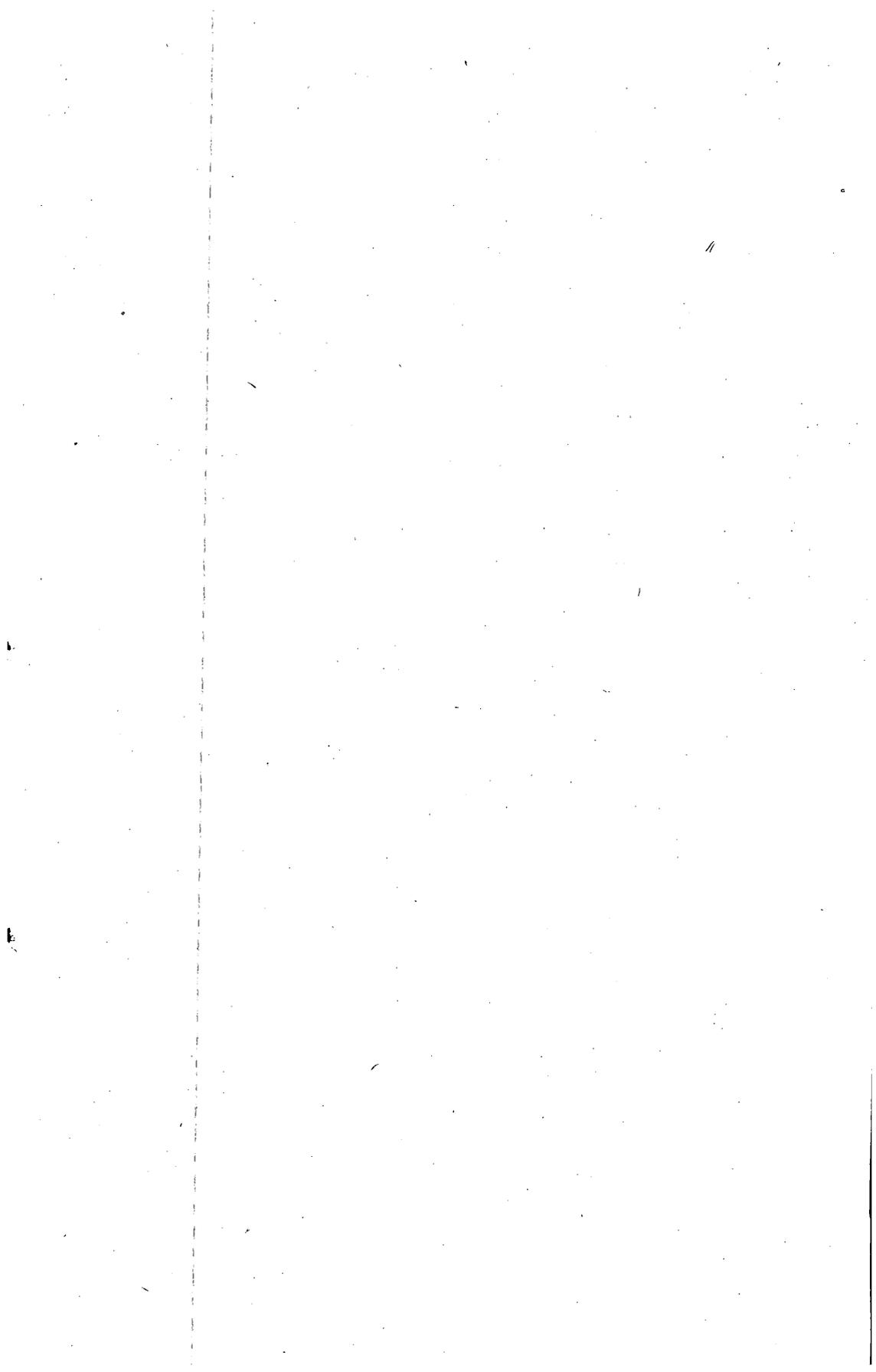
Le tout respectueusement soumis,

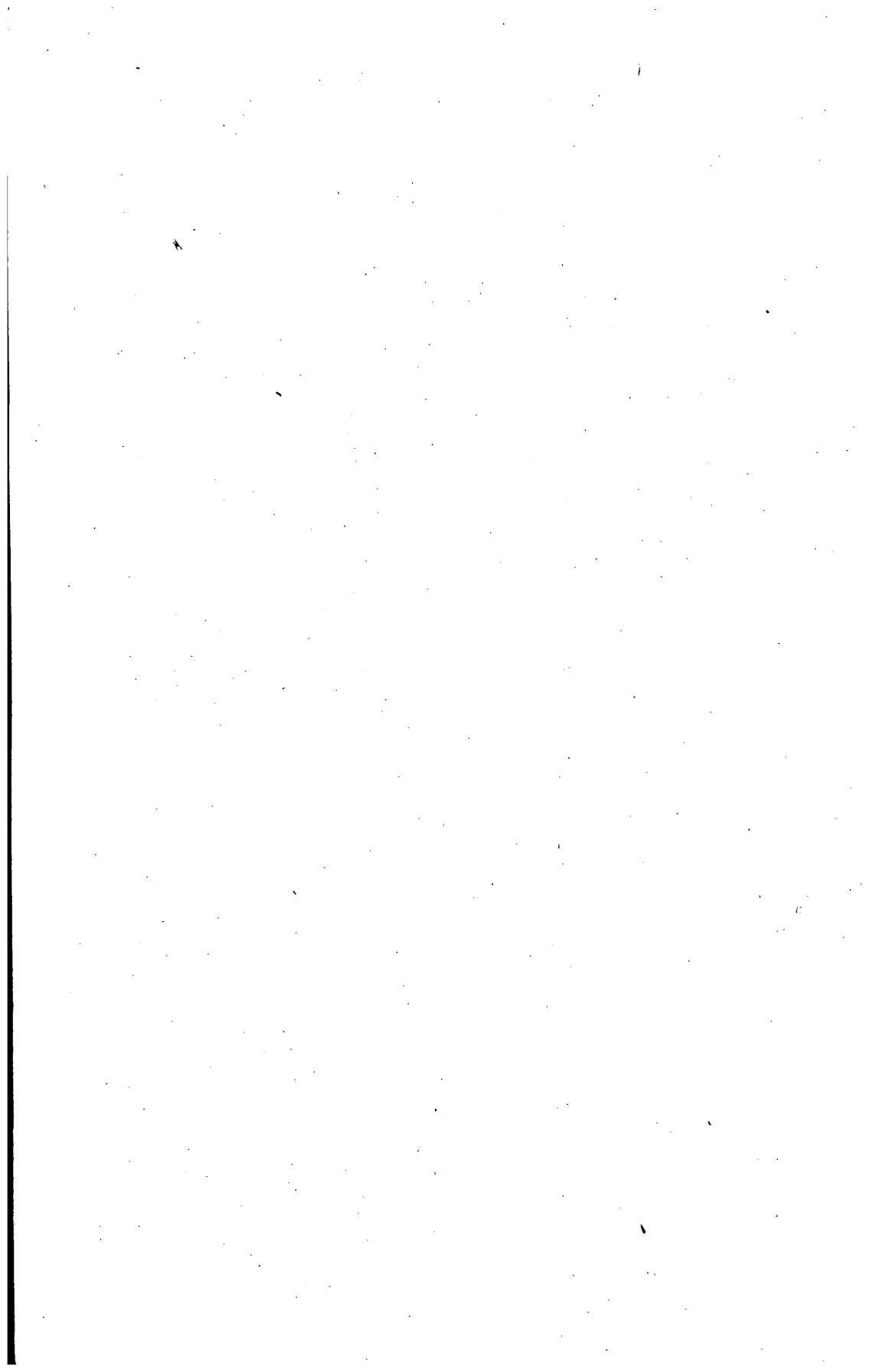
W. W. LYNCH,

Commissaire des Terres de la Couronne.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 9 mars 1885.





APPENDICE

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

POUR

LES DOUZE MOIS FINISSANT LE 30 JUIN 1884.

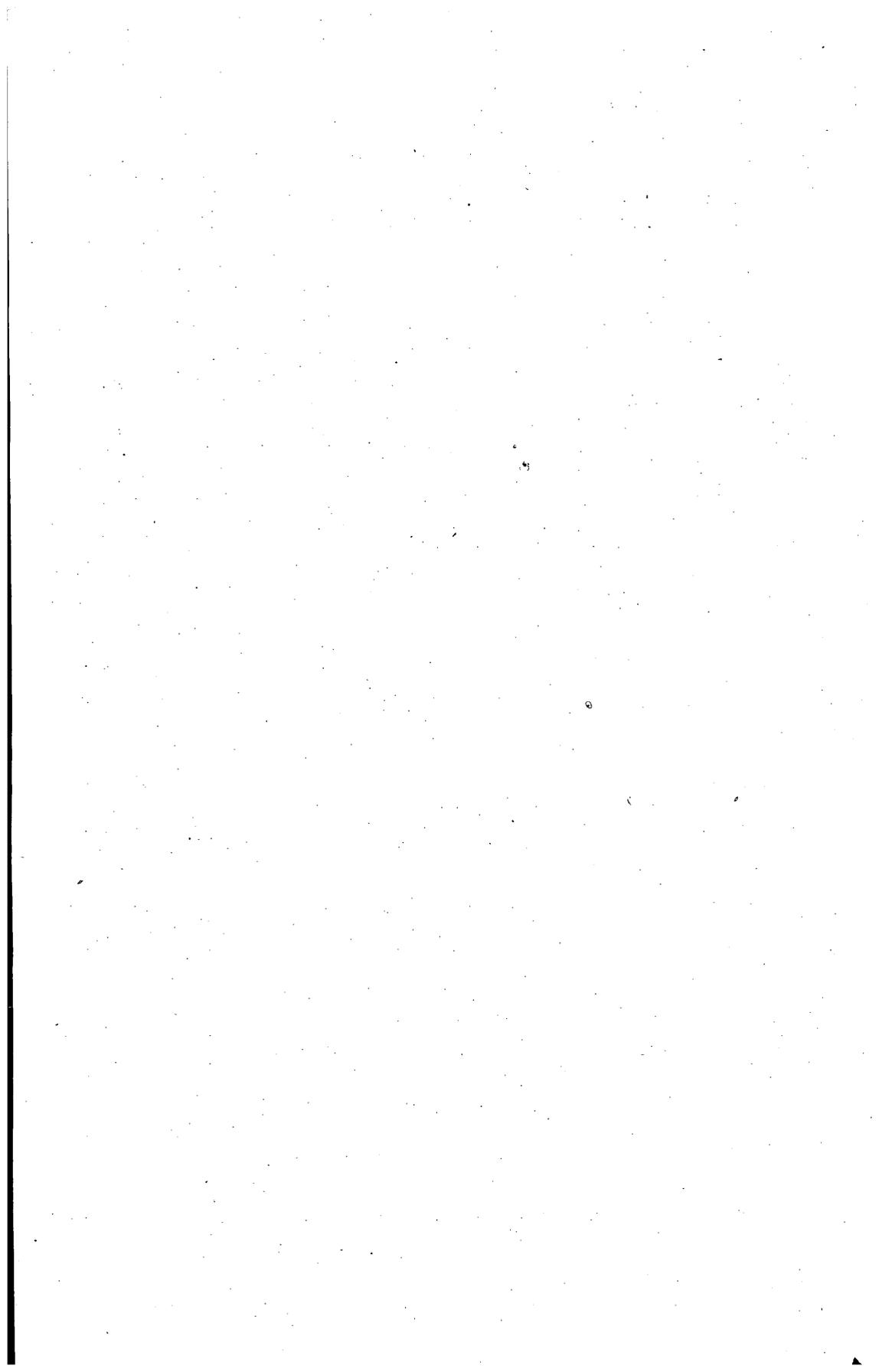


TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGE.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	5
2.—Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc.....	7
3.—Liste spéciale des Agents do do do	8
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites, de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or, etc.....	9
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc.....	10
6.—Etat du nombre d'acres vendus, etc. et arpentés, aussi le nombre d'acres à vendre le 30 Juin 1884, etc.....	11
7.—Etat des Terres octroyées par Lettres Patentes.....	12
8.—Etat des recettes du Département pour l'année terminée le 30 Juin 1884.....	13
9.—Etat des dépenses do do do do	14
10.—Etat des montants payés aux Gardes-forestiers.....	15
10a.— do do do pour inspections de terres.....	17
11.—Liste des Garde-chasse employés par le Département.....	18
12.—Arpentages.....	22
12a.—Tableau indiquant les diverses sommes payées durant l'année fiscale sur les arpentages complétés et les avances faites sur les arpentages non-complétés.....	25
13.—Revenu des Bois et Forêts.....	27
14.—Etat général des Bois et Forêts.....	28
15.—Liste des Officiers et clercs employés aux différents bureaux du cadastre.....	33
15a.—Etat indiquant les montants payés aux Arpenteurs et autres Employés du Cadastre.....	34
16.—Etat indiquant le nombre de lettres reçues par le Département.....	37
17.—Etat indiquant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs, etc.....	38
18.—Liste des Clercs et Dessinateurs surnuméraires, employés dans le Département.....	39
19.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les noms, et résidences des Agents.....	40
20.—Tableau montrant les noms des chemins de colonisation et le nom des Agents et leur résidence, etc., et le nombre de locations émanées depuis le 1er juillet 1883 au 30 Juin 1884 inclusivement.....	46
21.—Conditions des ventes de terre.....	47
22.—Rapport de H. J. J. Duchesnay, Inspecteur des Mines d'Or.....	48
23.—Inspections des cantons McGill, Bigelow et Denholm.....	54
24.—Extrait du Rapport d'arpentage des Cantons Duhamel et Guigues, par l'arpenteur Jas. Roney.....	61
25.—Rapport de l'arpentage de partie du Canton de Linière, par l'arpenteur R. J. Ross.....	64

26.—Extrait du Rapport d'arpentage de partie du Canton de Jersey, par l'arpenteur R. J. Ross...	66-
27.—Rapport d'une exploration dans le District du Lac St. Jean, par l'arpenteur John Langlois.	66-
28.—Rapport de l'arpentage du Canton de Ristigouche, par l'arpenteur C. A. Belanger.....	70-
29.—Extrait du Rapport d'arpentage des Rangs A et B, Canton de Price, par l'arp. F. Legendre.	71
30.—Extrait du Rapport d'arpentage de partie du Canton Lesage, par l'arpenteur, J. A. Martin.	72
31.—Rapport de l'arpentage de partie du Canton de Marchand, par l'arpenteur N. C. Mathieu..	73-
32.—Rapport de l'arpentage du Canton de Bédard, par l'arpenteur L. J. E. Garon.....	74-
33.—Tableau des vérifications d'arpentages effectuées, ainsi que des corrections faites à certains Cadastrés de la Province, par l'arpenteur Joseph Lachaine.....	75-
34.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre, du District de Montréal.....	76-
35.—Rapport de l'Arpenteur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	77
36.—Rapport sur le service des Mines, par J. Obalski, Ingénieur des M. de la P. de Q.....	80-
Rapport sur des indices de Pétrole dans les Vallées du St. Laurent et du St. Maurice.....	84
Rapport sur une source de Gaz Combustible dans la paroisse de St. Grégoire (Comté de Nicolet)	85-
Rapport sur une source de Gaz Combustible à la Cabane-Ronde, paroisse St. Henri de Mascouche, (Comté de l'Assomption)	86-
Rapport sur une exploration dans le comté de Pontiac.....	87
Rapport sur une exploration dans les Comtés de Mégantic et Lotbinière.....	90-
Rapport sur une exploration dans la région du Haut-Saguenay et du Lac St. Jean.....	92
37.—Rapport d'une exploration minérale sur la rive nord du Golfe St. Laurent, 1884, par H. de Puyjalou	96-
38.—Rapport d'inspection des rivières à Saumon, par D. C. Mackedie.....	103
39.—Tableau général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les Bureaux de Cadastre, ainsi que par les Arpenteurs qui ont opéré à prix fixe depuis le 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.....	109
ETAT du total des dépenses encourues pour la confection du cadastre.....	110
ETAT COMPARATIF du bois manufacturé chaque année, depuis 1867, y compris les droits de coupe en contravention, les Rentes foncières, Bonus, etc.....	111

APPENDICE N^o 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année financière expirée le 30 Juin, 1884.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
Arpentages.	Hon. W. W. Lynch	Commissaire.	1882, Août 1.	\$4,000	Gazette Officielle.	
	E. E. Tache	Assistant-Commissaire.	1861, Avril 3.	2,400	Commissaire des Terres.	
	C. E. Gauvin	Surintendant des arpentages.	1872, Octobre 29.	1,400	Ordre en Conseil.	
	Jules Taché.	do	1868, Juillet 6.	1,400	Commissaire des Terres.	
	P. M. A. Genest.	do	1872, Octobre 13.	1,100	Ordre en Conseil.	
	Henry O'Sullivan	Inspecteur des arpentages.	1882, Février 23.	1,050	do	
	D. C. Morency	do	1882, Juin 30.	1,000	do	
	F. X. Genest	Dessinateur et Arpenteur.	1878, Août 1.	600	do	
	Felix Chassé.	Clerc	1855, Mai 28.	1,200	Commissaire des Terres.	
	Thos. Morkill.	Clerc	1858, Avril 24.	1,200	do	
Ventes des terres.	W. E. Collins.	Chef de Section.	1859, Novembre 28.	1,600	do	
	E. A. Sutton	Clerc	1876, Février 28.	1,000	Ordre en Conseil.	
Section Ouest.	C. O. Lavioie	Clerc	1882, Mars 23.	600	do	
	A. Paré	Surintendant.	1867, Novembre 2.	1,600	do	
Bois et Forêts.	Victor Derome	Clerc	1873, Octobre 7.	1,000	do	
	T. F. Morin	Clerc	1875, Mars 23.	700	do	
Comptes.	John V. Gale.	Comptable et Caissier	1856, Septembre 11.	1,600	Commissaire des Terres.	
	Is. Enoch Lepage.	Assistant-Comptable.	1874, Janvier 7.	1,000	Ordre en Conseil.	
	C. A. Parant	Clerc	1874, Novembre 27.	700	do	
Biens des Jésuites, etc.	L. L. Rivard.	Surintendant des Biens des Jésuites, Domaine de la Couronne, Seigneurie Lan- zop, etc.	1868, Juin 16.	1,600	do	
	L. D. Lemoine	Chef de Section.	1858, Avril 22.	1,600	do	
Ventes des terres.	J. M. Turcotte	Clerc	1876, Février 17.	850	do	
	F. Keroack	Clerc	1875, Octobre 7.	800	do	
Section Est.	A. Dumais	Clerc	1882, Février 10.	600	do	
	Arthur Faucher	Clerc	1882, Octobre 30.	600	do	
Mines et Pêcheries.	D. C. Mackedie.	Surintendant.	1860, Janvier 18.	1,300	Commissaire des Terres.	
	Paul Picard.	Dessinateur.	1876, Juillet 8.	800	Ordre en Conseil.	
	J. N. Proulx.	Registraire.	1873, Janvier 1.	1,000	do	

APPENDICE No. 1.—(Suite.)

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne, pour l'année expirée le 30 Juin, 1884.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	REMARQUES.
Cadastré	L. H. B. Garneau	Asst-Régis & Garde-Magas	1878, Février 6	750	Ordre en Conseil.	
	F. M. Lachaine	Inspecteur du Cadastre	1869, Août 7	1,400	do	
	G. A. Varin	Secrétaire du Cadastre	1866, Mai 21	1,300	do	
	Chas. Chartré	Assist-Sec. Cadastre	1876, Juillet 25	900	do	
	L. N. Dufresne	Dessinateur	1874, Juillet 8	730	do	
	J. Caron	Concierge	1876, Mai 23	400	Commissaire des Terres.	
	C. Dumontier	Messageur	1864, Mars 26	500	do	
	Jos. Fiset	Messageur	1878, Janvier 17	460	Ordre en Conseil.	Décédé 27 Nov. 1883.
	G. Rinfret	Messageur	1881, Decembre 12	300	do	

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin, 1884.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, &c., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant payé à chacun de ces officiers pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 juin 1884.

Nom de l'Agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission payée durant l'année pour Collections.	REMARQUES.
Edmund Heath	Coulouge	Clarendon	\$6 48	Décédé 22 janvier, 1883.
Wm. Clark	do	Bryson	\$800	30 Janvier, 1883.	242 60	Vice Edmund Heath, décédé.
Robert Farley	Gatineau	Hull	800	13 Août, 1869.	184 65	
J. A. Cameron, jr.	Petite Nation (partie de)	Waterloo	800	16 Avril, 1875.	237 99	
Edwin Kemp, sous-agent	Magog	Waterloo	400	20 Nov., 1883.	240 17	
C. Patton	St. François	Robinson	600	27 Mai, 1878.	272 37	
A. Gagnon	Arthabaska	Arthabaskaville	800	13 Août, 1869.	128 64	
Jean Thos. Létourneau	Chaudière	St. Joseph	600	15 Avril, 1880.	416 29	
J. E. Cayouette, sous-agt.	do	Ste. Claire	400	17 Mars, 1881.	Pas de commission.
F. F. Gagnon	Grandville	Rivière du Loup	800	29 Dec., 1881.	249 14	
Geo. Sylvain	Rimouski	Rimouski	800	2 Octobre, 1878.	285 86	
Wm. Maguire	Bonaventure	New Carlisle	600	9 Avril, 1883.	219 61	
Octave Martin, sous-agt.	Bonaventure (partie de)	St. Alexis Matapedia	200	1 Janvier, 1884.	Pas de commission allouée.
C. H. Duberget	Saguenay (partie de)	Tadoussac	500	11 Sept., 1882.	15 16	
J. A. J. Kane	do	Malbaie	400	7 Août, 1883.	Pas de commission allouée.
J. O. Tremblay	Lac St. Jean. {	Chicoutimi	800	13 Août, 1869.	227 96	
I. Dumais	p. de. {	Roberval	400	17 Fév., 1877.	194 89	
J. E. Boily	St. Charles	Québec	600	1 Fév., 1880.	110 87	
A. Dubord	St. Maurice	Trois-Rivières	1,200	13 Août, 1869.	97 40	
J. B. Delfausse	L'Assomption (partie de)	Joliette	800	do	227 81	
C. J. Marchand	do & P. Nation (p. de)	Ste. Agathe des Monts	600	15 Mars, 1879.	306 50	
W. H. Annett	Gaspé (partie de)	Gaspé (Bassin de)	400	11 Octobre, 1877.	73 72	
Edmund Flynn	do	Percé	250	27 Juillet, 1882.	Sous-agent, pas de commission.
L. Roy, senior	Gaspé (partie de)	Cap Chat	300	3 Fév., 1870.	33 92	
E. Renaut	Montmagny	Montmagny	800	5 Fév., 1873.	127 48	
A. B. Filion	Petite Nation (partie de)	Grenville	550	20 Dec., 1872.	288 12	
Jos. Comeau	Gatineau et Coulouge	Maniwaki	400	27 Mai, 1882.	263 96	
O. B. Kemp	Inspecteur	Waterloo	1,000	22 Mars, 1882.	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE de certaines agences des Terres et des Bois de la Couronne indiquant le nom, la date de la nomination et le salaire des Agents et Officiers préposés à ces bureaux, etc., pour l'année expirée le 30 juin 1884.

Nom.	Agence.	Date de la nomination.	Salaire annuel.	Commission sur vente des terres.	REMARQUES.
C. Messiah. J. P. Landry, Clerc.	Ottawa Inférieur.	{ 28 Juin, 1883. 1 Mars, 1874.	\$ 1,200 800	Agent des bois seulement.
A. Dubord, Agent. Wm. Lamb, Clerc.	St. Maurice.	{ 26 Mars, 1859. 2 Sept., 1861.	1,200 800	\$97 40	Agent des bois et des terres.
John Poupore. C. S. McNutt, Assistant. J. Ritchie, Clerc. E. T. Smith, Clerc.	Ottawa Supérieur.	{ 28 Octobre, 1882. 13 Avril, 1858. 22 Juin, 1864. 25 Juin, 1864.	* 2,600 * 1,800 * 1,400 * 1,000	Pas de commission.	Agent des bois seulement. L'agent des bois de la Couronne à Ottawa agit pour les provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral n'est pas encore déterminée. Assistant-percepteur des glissoires.
W. J. Macdonald.	Ottawa.	28 Octobre, 1882..	150	Les remarques vis-à-vis du nom de John Poupore, s'appliquent aussi à cet officier.
H. J. Chaloner, Agent H. J. Miller, Assistant. Pierre Miller, Clerc.	Percepteur Général des droits sur les bois et sur les glissoires, Québec.	{ 11 Mai, 1882. 22 Sept., 1883. 7 Nov., 1872.	* † * 1,200 * 1,100	Pas de commis n'allouée.	O. C. 17 Septembre, 1883. O. C. 7 Novembre, 1872.

* Ces salaires sont payés par le gouvernement fédéral. † Montant du salaire non déterminé.

Département des terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin, 1884.

E. F. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

Nom.	Nature de l'Agence.	Date de la nomination.	Commission et salaire payés durant l'année.	REMARQUES.S.
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de Comutation, Censive de Québec, Surintendant des lots de grèves et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie Lauzon.....	1865, Septembre 5, et 1868, Janvier 3.....	\$ 1,632 51	Commission.
Varin, J. B.....	Agent de perception et de comutation, Biens des Jésuites, District de Montréal	1840, Avril 1.....	666 41	do
Lottinville, F.....	Agent de perception et de comutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	160 84	do
Alp. Dubord.....	Agent de perception, Seigneurie de Batiscan (partie de).....	1869, Aout 13.....	40 72	do
Massicotte, N. P.....	Agent de perception et de comutation, Seigneurie de Batiscan (partie de)....	1880, Juillet 20.....	432 07	do
Huot, P.....	Agent de perception et de comutation, Biens des Jésuites, District de Québec.	1868, Janvier 3.....	1,927 34	do
H. J. J. Duchesnay.	Inspector des Mines d'Or, Division de la Chaudière.....	1878, Février 4.....	1,000 00	Salaire.
J. Obalski.....	Ingénieur des mines.....	1881, Avril 19.....	2,000 00	Salaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ÉTAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les Terres du Clergé et de la Couronne, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
Pour les 12 mois expirés le 30 Juin 1884.....	Terres de la Couronne.....	132,491	\$ cts. 51,240 06	\$ cts. 70,605 90
	Terres du Clergé.....	2,750	1,618 15	5,563 73
		135,241	\$52,858 21	\$76,169 63

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin, 1884.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, ainsi que le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er juillet 1867 au 30 juin 1884.

Année.	Acres vendus.	Octrois gratuits.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
1er Juillet 1867 au 31 Décembre 1868	202,703	10,502	54,014	6,170,275
1er Janvi. 1869 au 30 Juin	151,103	8,051	538,256	6,549,477
1er Juillet 1870	163,056	21,302	120,498	6,485,617
1er " 1871	168,183	11,212	174,320	6,480,542
1er " 1872	125,622	7,130	57,584	6,406,374
1er " 1873	162,770	4,271	118,979	6,358,312
1er " 1874	88,200	4,015	28,453	6,294,550
1er " 1875	69,240	3,606	86,657	6,308,361
1er " 1876	78,329	5,790 ½	54,801	6,279,042 ½
1er " 1877	132,659	7,962 ½	57,610	6,259,777 ½
1er " 1878	176,910 ½	17,424 ½	68,876	6,208,326 ½
1er " 1879	123,443	9,027	179,961	6,325,578 ½
1er " 1880	173,392	7,041 ½	222,570	6,399,975
1er " 1881	214,367	7,901 ½	358,721	6,572,653 ½
1er " 1882	202,898	8,332 ½	117,335	6,539,160 ½
1er " 1883	132,491	6,099	285,987
Total.....	2,365,366 ½	139,567 ¾	2,524,622

RÉSUMÉ.

Acres disponibles le 1er Juillet 1883.....	6,539,160 ½
Acres octroyés gratuitement du 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.....	132,491
Par ventes.....	132,491
Octrois gratuits.....	6,099
} 138,590 déduit.	
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	285,987
Y compris la superficie des terrains redevenus la propriété de la Couronne par cancellations de ventes..	77,365
} 363,352	
Nombre d'acres disponibles le 30 Juin 1884.....	\$6,763,922 ½

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 Juin 1884.

E. E. TACHÉ,
 Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 8.

ETAT des recettes du Département des Terres de la Couronne pour les douze mois terminés le 30 Juin 1884.

	\$	cts.	\$	cts.
Bois et Forêts.....			660,757	13
Terres de la Couronne. {				
Terrains agricoles.....	\$67,563	47		
" " miniers.....	1,966	60		
Pêcheries, terre vendue avec droits de pêche.....	1,075	83	70,605	90
Cadastre.....			33	19
Honoraires de patentes.....		48	32	
" de recherches.....		43	00	
" sur certificats d'établissements.....	1,341	48		
" d'enregistrement.....		726	75	
" de transports.....		75	00	
" d'inspections.....		516	50	
" de locations.....		126	00	
			2,877	05
Terres du clergé.....			5,563	73
Biens des Jésuites.....			32,698	30
Seigneurie de Lauzon.....			12,572	64
Domaine de la Couronne.....			3,222	16
Mines d'Or, Honoraires de Licences.....			525	00
Licences de droit de chasse.....			160	00
Frais de voyages des Agents—Remboursements.....			91	95
Pêcheries. {				
Locations de droits de pêche.....	\$3,232	50		
Terre vendue avec droits de pêche comme ci-d.....	1,075	83		
	\$4,308	33	3,232	50
Vieux comptes.....			60	23
Honoraires casuels.....			9	84
Dépôts.....			6,650	35
			\$799,059	97

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 9.

ETAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne pour l'année
finissant le 30 Juin 1884.

	\$	cts.
Salaires des Agents.....		15,304 18
Déboursés des Agents, frais de voyage.....	\$ 3,762 68	
do pour gardes-forestiers.....	12,636 86	
do pour inspections de terres.....	1,658 32	18,057 86
Commission aux agents.....		4,751 84
Cadastre.....		36,000 00
Biens des Jésuites.....		3,973 31
Domaine de la Couronne.....		470 06
Seigneurie de Lauzon.....		1,521 83
Arpentages.....		40,000 00
Service spécial.....		2,521 66
Terres de la Couronne.....		145 90
Bois et forêts.....		187 20
Publication d'avis dans les journaux.....		427 44
Remboursements.....		4,236 98
Déboursés pour documents judiciaires.....		5,807 59
Mines d'Or.....		4,078 53
Frais de poste.....		1,067 05
Vieux comptes.....		46 66
Infractions aux lois de chasse.....		60 00
Célébration de la fête des arbres.....		1,000 00
Exploration des Mines.....		2,726 71
Pêcheries.....		133 50
COMPTES EN SUSPENS.		
Dépôt à compte des bois.....	\$ 174 46	
do des terres.....	19,257 24	19,431 70
		\$161,950 00

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDIX No. 10.

ETAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 Juin 1884.

Agence de l'Ottawa Supérieur :	\$ cts.	\$ cts.
B. Bainbridge	1,217 60	
J. J. McCool.....	763 30	
J. S. Poupore.....	558 60	
Mat. Joanis.....	848 20	
Wm. Clarke.....	15 00	
Andrew Grant.....	254 10	
		3,656 80
Agence de l'Ottawa Inférieur :		
E. Bordeleau.....	20 00	
Ed. Lessard	285 11	
A. B. Filion	118 25	
J. A. Cameron	157 50	
		580 86
Agence de St. François :		
P. W. Nagle		1,018 45
Agence de la Chaudière :		
R. J. Ross.....	15 00	
E. J. Milne.....	254 00	
J. E. Cayouette.....	27 50	
		296 50
Agence d'Arthabaska :		
Jer. Demers		148 50
Agence de Montmagny :		
Elie Chouinard.....	155 00	
Eusèbe Couture.....	434 00	
		589 00
Agence de Grandville :		
Lathus Pelletier	176 75	
Frs. Pelletier.....	261 72	
S. P. Bellay.....	15 00	
		453 47
Agence de Rimouski :		
F. Heppel.....	20 00	
J. Beaulieu.....	75 00	
Hilary Roy	359 00	
Vital Roy.....	323 00	
Dr. J. B. P. Pelletier	368 50	
Jos. Bureau.....	241 50	
		1,387 00
Agence de Magog :		
J. F. Cooke.....		10 00
Reporté.....		\$8,140 58

APPENDICE No. 10.—*Suite.*

ÉTAT des montants payés aux G.-Forestiers, pendant l'année finissant le 30 Juin 1884.

Montant rapporté.....	\$ cts.	\$ cts.
		8,140 58
Agence de Bonaventure :		
André Arseneau.....	37 50	
James Robertson.....	82 00	
Octave Martin.....	274 00	
Amos Hall.....	57 50	
Frs. Giroux.....	103 00	
J. Doherty.....	18 00	
P. Cyre.....	12 50	
		584 ⁵ / ₁₀₀ 50
Agence du Saguenay :		
J. A. Puize.....	262 50	
Pal. Tremblay.....	46 50	
J. McLaren.....	645 03	
		954 03
Agence du Lac St. Jean :		
A. Laliberté.....	159 00	
Jos. Jean.....	370 00	
P. Lindsay.....	498 50	
		1,027 50
Agence de St. Charles :		
E. O'Sullivan.....	730 25	
Jos. Bellenger.....	151 20	
Ulric Gauvreau.....	192 00	
Naz. Tessier.....	9 00	
Jos. Bureau.....	90 00	
		1,172 45
Agence de St. Maurice :		
Sam. Boucher.....	20 00	
J. B. G. Lajoie.....	292 15	
		312 15
Agence de Gaspé :		
J. B. G. Lajoie.....	102 15	
James Jones.....	151 00	
Albert Dugas.....	192 50	
		445 65
Total.....		12,636 86

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 10a.

ETAT des montants payés aux Gardes Forestiers, pour inspections de terres, pendant l'année finissant le 30 Juin 1884.

	\$ cts.	\$ cts.
Agence de Coulonge :		
J. S. Poupore	71 50	
B. Bainbridge	416 05	
		487 55
Agence de la Chaudière :		
J. A. Letourneau	55 00	
J. B. G. Lajoie	93 20	
		148 20
Agence de Magog :		
Robert Brack		80 50
Agence de Montmagny :		
Eusèbe Couture	226 50	
Elie Chouinard	100 00	
		326 50
Agence de St. Charles :		
S. Bellenger	78 00	
J. Bureau	153 76	
		231 76
Agence du Lac St. Jean :		
Joseph Dumais	10 00	
Jos. Thibault	4 80	
		14 80
Agence des Trois-Rivières :		
J. B. G. Lajoie		46 95
Agence de la Gatineau :		
C. Rouleau	209 50	
E. Corbeil	100 00	
R. Brack	12 56	
		322 06
Total		1658 32

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin, 1884.

APPENDICE No. 11.

LISTE DES GARDE-CHASSE de la Province de Québec, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

J. N. PROULX, Surintendant, D.T.C., Québec.

(En vertu de 47 Vict., ch. 25, section 22.)

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
John Poupore.....	Jun 10, 1884	Ottawa	Division de l'Ottawa Supérieur.
D. Tassé	do	Montréal	" l'Ottawa Inférieur.
A. Dubord	do	Trois-Rivières	Agence de St Maurice.
Chs. Patton	do	Robinson	" St. François.
O. B. Kemp	do	Waterloo	" Magog
Ant. Gagnon	do	Arthabaskaville	" Arthabaska
J. Thos. Létourneau	do	St. Joseph	" Chaudière
Eug. Kenault	do	Montmagny	" Montmagny.
F. F. Gagnon	do	Rivière du Loup (en bas)	" Grandville
Geo Sylvain	do	Rimouski	" Rimouski.
W. Maguire	do	New Carlisle	" Bonaventure.
Louis Roy	do	Cap Châte	" Gaspé (partie ouest).
W. H. Annett	do	Bassin de Gaspé	" (partie est).
J. O. Tremblay	do	Chicoutimi	" Lac St. Jean (partie est).
C. H. Duberger	do	Tadoussac	" Saguenay (partie est).
J. A. J. Kane	do	Malbaie	" (partie ouest).
J. E. Boily	do	Québec	St. Charles.
W. Clarke	do	Bryson	Coulonge (partie).
Robt. Farley	do	Hull	Gatineau (partie).
Is. Dumais	do	Roberval	Lac St. Jean (partie ouest).
J. B. Delfausse	do	Joliette	L'Assomption (partie).
Chs. J. Marchand	do	St. Agathe des Monts	L'Assomption et Petite Nation (partie).
E. Paquet	do	Havre-aux-Maisons	" Iles de la Magdeleine.
Jos. Comeau	do	Maniwaki	" Gatineau et Coulonge (partie).
E. J. Milne	do	Lévis	Cantons Colrairie, Thetford, Broughton, Price, Adstock, Tring, Lambton, Forsyth, Aylmer.
J. E. Cayouette	do	Ste. Claire	Cantons Frampton, Standon, Cranbourne, Ware, Langevin, Watford.

APPENDICE No 11.—*Suite.*

LISTE DES GARDE-CHASSE de la Province de Québec, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
P. W. Nagle.....	Jun 10, 1884	Sherbrooke.....	Comtés de Richmond, Compton,—Beauce (partie de).
David Dragon.....	do	Faquetteville.....	Cantons de Compton, Clifton, Auckland, Hereford.
Jérémie Demers.....	do	Stanford.....	Comté d'Arthabaska.
Auguste Grenier.....	do	Garthby.....	Comtés de Wolfe, Drummond, et Mégantic (partie de).
Benj. Lachance.....	do	Ham Sud.....	“ “ “ “
<i>(En vertu de 47 Vict., ch. 25, section 18.)</i>			
J. O. Goulet.....	Jun 12, 1882	Québec.....	Cités de Québec et Lévis et Baniennes, et Comté de Québec.
J. Bolger.....	Mai 5, 1883	Do.....	Cité et District de Québec.
D. McCarthy dit Rosa.....	Février 1, 1884	Do.....	“ “ “ “
Jos. Lambert.....	Mars 22, 1884	Trois Rivières.....	“ “ Trois Rivières.
Arthur Galy.....	Jun 12, 1882	Montréal.....	“ “ Montréal.
J. B. Seers.....	do	Do.....	“ “ “ “
John Morris.....	do	St. Lambert.....	Comtés de Chambly, Laprairie, et Napierville.
Chs Pépin.....	Acût 11, 1884	Montréal.....	“ “ “ “
Paul Péloquin.....	Juillet 20, 1882	Sorel.....	Comté de Richelieu.
Mathias Hurteau.....	Jun 12, 1882	Contrecoeur.....	“ Verchères.
Joseph Lesage.....	do	St. Léon.....	“ Maskinongé.
Antoine Duchaine.....	do	St. Etienne des Grès.....	“ St. Maurice, et territoire non-organisé de St. Maurice.
Jos. Thibault.....	do	St. Urbain.....	“ Charlevoix et Montmorency (partie à l'est de St. Tite).
Paul Duchesne.....	Mars 29, 1883	Malbaie.....	“ “ “ “
W. Dorion.....	Jun 12, 1882	Village L'Assomption.....	“ “ “ “
A. Fairbairn.....	do	Wakefield.....	“ Berthier et L'Assomption (parties de).
G. Poirer.....	do	St. Zotique.....	“ Ottawa.
André Arseneau.....	do	St. Charles de Caplan.....	“ Soulanges (partie de).
D. Bédard.....	do	Canton Lochaber.....	“ Bonaventure (partie de).
C. Barbeau.....	do	Ottawa.....	“ Cantons, Buckingham et Lochaber.
J. B. Chevalier.....	do	St. Jean d'Iberville.....	“ “ “ “
Ths. Desroches dit Brien.....	do	Pointe-aux-Trembles.....	Districts de Bedford, Iberville, et St. Hyacinthe.
François Duchesne.....	do	Godbout.....	“ Montréal.
			Comité de Saguenay (partie de).

APPENDICE No. 11.—*Suite.*

LISTE DES GARDE-CHASSE de la Province de Québec, pour l'année expirée le 30 Juin, 1884.

Nom.	Date de la nomination.	Résidence.	Etendue de l'agence.
Mgs. J. Lamoureux	Juin 12, 1882	Village Rigaud	Comté de Vaudreuil.
Hospice Miville	do	Baie des Anglais	Ile d'Anticosti.
J. F. Picotín	do	Drummondville	Comté de Drummond.
James Mohr	do	Quio	" Pontiac (partie de).
David Raitt	Avril 28, 1879, O. C.	Lachute	" Argenteuil et Okawa (parties de).
David Baker	Août 23, 1882	Dundee	" Huntingdon (partie de).
Jos. Laurent	Septembre 29, 1882	St. François	" Yamaska, &c.
Roger Hébert	Octobre 26, 1882	Beauharnois	" Beauharnois (partie de).
O. Lacoursière	Décembre 19, 1882	St. Tite	" Champlain.
Ant. Dion	Avril 4, 1884	Iste Verte	Paroisse de l'Iste Verte.
Joachim Laberge	Juin 1, 1883	Chateauguay	Comtés de Chateauguay, Beauharnois (parties de).
Peter Matheson	Janvier 21, 1884	Canton Whitton	District du Lac Mégantic.
Fritz Parrot	Février 1, 1884	Leclercville	Comté de Lotbinière.
F. A. Poston	Juin 13, 1884	Lévis	Ville et Comté de Lévis.

Département des Terres de la Couronne,

Québec, 30 Juin, 1884.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire, T.C.

APPENDICE No. 12.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des Arpentages depuis le 1er Juillet 1883, au 30 Juin 1884.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Lignes extérieures, chemins, &c.	REMARQUES.
Mathieu, N. C.	Canton de Archambault	\$ 4,293 80	51,503	Milles. 14½	*Comprenant le coût de l'arpentage de 14½ milles de lignes centrales et de lacs
Martin, J. A.	Cantons de Marchand et Loranger	* 2,191 08	30,238	49	" " " " " " \$217.50 \$765.00
Bignell, J. G.	" " Marlow, Risborough and Ditchfield	2,764 80	* 26,734		*Et 19,346 acres vérifiés, \$1,160.76.
Lepage, C. S.	Cantons de Romieu et Dalbairé	* 1,317 05	8,928	10	*Comprenant le coût de l'arpentage de 10 milles de lign. extères et li. cent. \$195
Langlois, J.	" " Joly et La Minerve	2,230 91	* 28,521		Et 3,427 acres ré-arpentés.
Garon, L. J. E.	" " Neigette et Lepage, et partie du chemin Kempt	* 1,873 34	12,963	30	*Et le coût de 30 milles de chemin, arrière lignes et lignes centrales, \$630.
Doucet, G. A.	Canton de Robitaille	* 1,862 43	22,052	29½	*Et le coût de l'arpentage de lacs et rivières, lignes centrales et ligne extérieure N.O., \$525.
Bignell, J. G.	" " Spalding	694 98	11,583		Le reste du canton.
Fletcher, Ord.	" " Whitton, Gore de, &c.	1,268 52	* 427	38½	*Et 38½ milles de lignes de rangs dans le canton de Marston, \$1,225.82.
Mathieu, N. C.	" " Labelle	* 1,626 40	17,818	30	*Comprenant le coût de l'arpentage de 30 milles de riv. et de lignes de cen., \$450.
Tremblay, G. B. du	" " Manicouagan	1,921 45	29,058	14	*Comprenant le coût de l'arpentage de 14 milles de lignes centrales, &c., \$210.
Belanger, C. A.	" " Matapédia	* 3,474 00	21,877	20	*Comprenant le coût de l'arpentage de 20 milles de lignes extérieures et ré-arpentage de 12,667 acres, \$1,645.03.
Boivin, E.	" " Bergeronnes	* 1,292 36	12,503	10½	*Comprenant le coût de l'arpentage de li-centrales et de lacs, \$157.50.
Boivin, E.	" " Escoumains	* 758 04	2,096	23½	*Comprenant le coût de l'arp. de vieilles lignes 15½ milles et vérific. de 1,400 acr. et relevé de 8 milles de rivières, \$352.25.

APPENDICE No. 12.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des Arpentages depuis le 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.		Acres arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
		\$.	cts.			
Boivin, E.	Canton de Albert.....	* 952	21	9,686	Milles. 7½	* Comprenant le coût de l'arpentage de 3 milles de lignes centrales et ré-arpentage de 4½ milles de lignes extérieures, \$180. Vérification d'arpentage. Arrière-ligne de lots miniers. Vérification d'arpentage.
Lavergne, P. E.	" " Roux.....	28,521	37	285,987		
Boivin, E.	" " Laval.....	1,830	93	25,000		
Belanger, P. R. A.	Cantons de Lessard and Beaubien.....	193	20			
Bureau, Jos.	Explorations dans les cantons de Gauthier, Decourcelles, et Provost.....	1,099	13			
Lefrançois, N. V.	Arrière-ligne de la Seigneurie de la Côte Beaupré.....	280	39			Ligne de division entre la Seigneurie et les terres de la Couronne.
O'Sullivan, H.	Inspection d'arpentages dans Marlow, Bisbrough et Ditchfield.....	2,622	17			
O'Sullivan, H.	Inspection d'arp'e. dans le comté de Saguenay.....	685	03			
Bureau, Jos.	Exploration dans le canton de Price.....	589	18			
Mathieu, N. C.	Vérification de certaines lignes dans le canton de Beresford.....	85	07			
Sullivan, John.	Block A, dans le comté de Pontiac.....	100	00			
Demers, A.	Seigneurie de Mingan.....	3,230	73			
Fletcher, Ormd.	Arpentage de partie du canton de Ponsombly, et des lacs qui s'y trouvent.....	40	00			
Roy, G. P.	Vérification d'arpentage de certains lots dans Standon.....	1,407	50			Copies des plans des établissements de pêche.
Rioux, A. E.	Plan du canton de St. Denis, &c.....	163	80			
Lajoie, J. B. G.	Exploration dans la Seigneurie de Batiscan.....	10	00			
Langlois, J.	" Vallée du Lac St. Jean.....	92	00			
O'Sullivan, H.	Inspection de certains cantons dans le district d'Ottawa.....	561	40			
O'Sullivan, H.	Inspection d'arp'e. dans le canton de Doncaster.....	654	16			
		84	80			

APPENDICE No. 12.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.—Tableau des Arpentages depuis le 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.	Lignes extérieures, chemins, etc.	REMARQUES.
Oliver, S. S.	Arpentage d'une ligne de chemin entre les 7e et 8e rangs de Bégon	\$ cts. 23 50	Miles	
Du Tremblay, A.	Copie du plan de partie du canton de Caron	10' 00	
Morency, D. C.	Inspection d'arpentages dans les cantons de Matapédia et Ristigouche	348 76	
		\$42,633 12			

285,987 acres subdivisés en lots de ferme au coût de 7¼ cents l'acre.

N.B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages complétés et dont le coût a été payé durant l'année, à part de ceux en voie de progrès, sur la plupart desquels des avances ont été faites.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12 (a).

TABLEAU des arpentages indiquant les sommes payées, durant l'exercice financier, sur les arpentages complétés et payés, ainsi que les avances faites sur ceux en voie de progrès.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comtés.	Montants payés.
O'Sullivan, Hy.	Inspection d'arpentages dans les cantons de Manicouagan, Escoumains, etc.	Saguenay	\$ cts.
Téti, F. A.	Arpentage de partie des cantons Packington et Robinson	Témiscouata	589 18
Lavergne, P. E.	do du canton de Roux	Bellechasse	120 00
Sullivan, John.	du Bloc A, dans le comté de Pontiac		665 13
Boivin, E.	de l'arrière-ligne des lots miniers dans le canton Laval	Saguenay	3,599 73
	des cantons Escoumains et Albert	do	193 20
Lefrançois, N. V.	de l'arrière-ligne de la Seigneurie de Beauré	Montmorency	2,802 61
Bélanger, C. A.	do dans le canton de Ristigouche	Bonaventure	1,736 17
Fletcher, Ormd.	do do Ponsenby	Ottawa	1,525 60
	du Gore de Whittou	Compton	1,157 50
	do dans le canton Archambault	Montcalm	319 67
Mathieu, N. C.	do do Labelle	Ottawa	993 80
	do do Preston	do	926 40
	do de certaines lignes dans le canton de Beresford	do	1,098 37
	do dans les cantons de Falardeau, Tremblay et Simard	Terrebonne	100 00
Tremblay, J. O.	do do Mousseau et Lynch	Chicoutimi	922 52
Talbot, P. C.	do dans le canton de Manicouagan	Montcalm	1,146 30
Tremblay, G. B. du	Inspection d'arpentages dans Marlow, Risborough, etc.	Saguenay	1,621 45
O'Sullivan, Hy.	do do Bouchette, Low, Ponsenby, etc.	Beauce	405 53
	do do Hartwell, Mulgrave, Ripon, etc.	Ottawa	654 16
	do do Douceter	do	20 00
Doucet, G. A.	Arpentage dans le canton de Robitaille	Montcalm	84 80
	do du Lac "La Grande Fourche"	Témiscouata	82 43
	do dans les cantons Marchand et Loranger	do	205 40
Martin, J. A.	do dans le canton Lesage	Ottawa	691 08
	do dans les cantons Joly et La Minerve	do	300 00
Langlois, J.	Exploration dans la Vallée du Lac St. Jean	do	980 91
	Arpentage dans les cantons Romieu et Dalibaire	Rimouski	461 40
Lepage, C. S.	do do Beaubien et Lessard	L'Islet	1,317 05
Bélanger, P. R. A.	do do Saguenay et Callières		999 13
Desmettes, J. C.	do dans le canton Adstock	Saguenay et Charlevoix	618 40
Legendre, F. O. A.	do do Mékinac	Beauce	869 30
Legendre, H.	Exploration dans le canton Price	Champlain	720 10
Bureau, Jos.		Beauce	85 07

APPENDICE No. 12 (a).—Suite.

Arpenteurs.	Arpentages.	Comtés.	Montants payés.
			\$ cts.
Bureau, Jos.	Exploration dans les cantons Gauthier et de Courcelles.	Berthier	280 39
do	do dans les comtés de Gaspé et Bonaventure.	do	100 00
Lachevrotière, T. C. de	Arpentage dans le canton Bois	Portneuf	1,981 49
Oliver, S. S.	do do Bégon.	Témiscouata	23 50
Tremblay, A. du	do do Racine.	Chicoutimi	1,919 60
do	Copie du plan d'une partie du canton de Caron.	do	10 00
Morency, D. C.	Inspections dans les cantons de Risigouche et Matapédia.	Bonaventure	350 00
do	Pour instruments d'arpentage et équipement de camp.	do	152 06
Garon, L. J. E.	Arpentage dans les cantons de Neigette, Lepage, etc.	Rimouski	1,573 34
do	do dans le canton de Bedard.	do	300 00
Bignell, J. G.	do dans les cantons de Marlow et Risborough.	Beauce	223 31
Pagé, F.	do du canton de Tonli.	Portneuf	240 00
Rainboth, E. J.	do do Bouchette.	Ottawa	1,525 50
Maltais, Jean	do do Simon.	Chicoutimi	214 70
Magrath, B.	do do Low.	Ottawa	552 00
Garon, G.	do dans les cantons de Duquesne et Chénier.	Rimouski	300 00
McArthur, J.	do de la rivière Gatineau en front du canton de Hincks.	Ottawa	500 00
Gastonquay, J. N.	do dans le canton de Wolfstown.	Wolfe	175 50
Morency, D. C.	do de lots de grève à Lévis.	do	30 00
do	Inspections d'arpentages, etc., etc.	do	225 00
Demers, A.	Copie des plans de certains établissements de pêche.	Gaspé	40 00
Rioux, A. E.	do du plan des cantons St. Denis, Tessier, Matane, etc.	Rimouski	10 00
Legendre, F.	Arpentage dans le canton de Price.	Beauce	361 60
Roy, G. F.	do do Standon.	Dorchester	38 72
Lapote, J. B. G.	Exploration dans la Seigneurie de Batiscan.	do	92 00
Roney, Jas.	Arpentage dans les cantons de Guigues et Duhamel.	Pontiac	200 00
Fletcher, Or.	do do Chesham et Ditton.	Compton	80 00
Bélangier, C. A.	do des îles dans la rivière Bonaventure.	do	20 00
do	do dans le canton de Matapédia.	Bonaventure	308 90
Bignell, John.	do dans les cantons de Price et Adstock.	Beauce	60 00
Green, N. H.	do dans le canton de Bolton.	Brome	100 00
			\$40,000 00

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1884.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 13.

BOIS ET FORETS.

ETAT du revenu perçu durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1884.

Montants perçus dans les territoires suivants :—		\$	cts.	\$	cts.
Ottawa Supérieur	par John Poupore	392,724	48		
do	" H. J. Chaloner.....	50,520	68		
do	" Chris. Massiah	199	24		
				443,444	40
Ottawa Inférieur	" Chas. E. Belle	123	44		
do	" Chris. Massiah	56,509	03		
do	" H. J. Chaloner.....	136	84		
				56,769	31
St. Maurice,	" A. Dubord.....			64,016	51
St. François,	" Chs. Patton.....			6,160	97
Arthabaska,	" Ant. Gagnon.....			9,163	67
Magog,	" Edwin Kemp.....			146	00
Chaudière,	" J. T. Létourneau ..	19,579	42		
do	" H. J. Chaloner.....	147	54		
				19,726	96
Montmagny,	" Eug. Renault.....			4,727	85
Grandville,	" F. F. Gagnon.....			4,089	60
Rimouski,	" Geo. Sylvain.....			11,082	78
Bonaventure,	" Wm. Maguire.....			3,621	94
Gaspé,	" Louis Roy.....			615	87
do	" W. H. Annett.....			2,402	62
Lac St. Jean,	" J. O. Tremblay.....	16,843	78		
do	" H. J. Chaloner.....	57	92		
				16,901	70
Saguenay (Est),	" C. H. Duberger.....	12,565	44		
do do	" H. J. Chaloner.....	80	66		
				12,646	10
Saguenay (Ouest),	" J. A. J. Kane.....			115	50
St. Charles,	" J. E. Boily.....	5,119	55		
do	" H. J. Chaloner.....	5	80		
				5,125	35
Total.....				\$660,757	13

Département des Terres de la Couronne,
 Québec, 30 juin 1884.

E. E. TACHÉ,
 Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 14.

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1884.

NOMS DES AGENTS.	Superficies sous licence renouvelées durant l'année. (Milles carrés.)	BILLOTS DE SCIAGE.						Pin Blanc.		Pin Rouge.		Orme.	
		Pin Blanc 17 pcs. de diamètre et au-dessus.	Pin Blanc au-dessous de 17 pcs. diamètre.	Epinette.	Pièces.		Pièces.		Pièces.		Pièces.		
					Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.			
John Poupore	17,664½	769,591	1,336,465	8,945	61,458	2,919,596	4,587	144,573	80	3,660			
Chs. E. Belle	57	227	102						4	40			
Chris. Massiah	5,104½	105,353	140,465	77,814	1,789	72,337							
Ant. Dubord	8,915	60,904	180,058	164,375									
Chas. Patton	128½	263	683	72,246									
Ant. Gagnon	187½	894	6,282	104,047			8	240					
Edwin Kemp													
J. T. Létourneau	565½	2,529	13,640	244,284									
E. Renault	797½	173	508	53,615									
F. F. Gagnon	1,085½	11	2,628	21,789									
Geo. Sylvain	1,566½	519	400	121,611									
Wm. Maguire	742	6	244	10,071	27	1,840							
Louis Roy													
Wm. H. Annett		1,005	2,302	33,756									
J. O. Tremblay	2,003	861	5,213	237,593									
C. H. Duberger	2,238½	1,506	9,387	100,204			4	92					
A. J. A. Kane	35												
J. E. Bolly	226½	289	175	70,910									
	41,260½	943,971	1,698,677	1,311,382	63,274	2,993,773	4,599	144,905	457	12,616			

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant

l'année fiscale finissant le 30 juin 1884.

NOMS DES AGENTS.	Epinette.		Bois Plat.		Bois d'Estacades.		Epinette Rouge.		Merisier.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
John Poupore.....			1,343	48,598	20,974	4,623,481			16	556
Chs. E. Belle.....			251	7,000						
Chris. Massiah.....			2,054	49,685			347	9,363		6,515
Ant. Dubord.....							20	2,880		
Chs. Patton.....							52	3,081	38	157
Ant. Gagnon.....							20	650		
Edwin Kemp.....										
J. T. Léfourneau.....										
E. Renault.....									254	5,755
F. F. Gagnon.....										
George Sylvain.....			20	348						
Wm. Maguire.....	403	11,978	30	559					1,211	26,725
Louis Roy.....										
Wm. H. Annett.....										
J. O. Tremblay.....				1,200						
Geo. Duberger.....	2	93		386	1,280	118,145			5	152
A. J. A. Kane.....										
J. E. Bolly.....									9	145
	405	12,071	3,698	107,776	22,254	4,741,626	439	15,974	1,552	40,005

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ETAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1884.

NOMS DES AGENTS.	Cèdre.		Frêne.		Bouteau	Bois blanc.		Bois de chauffage.		Bois à bardeaux
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.		Pièces.	Pieds.	Dur.	Mon.	
John Poupore.....			1	27		4	141	69	150	
Chs. E. Belle.....										
Chris Massiah.....										
Ant. Dubord.....										
Chs. Patton.....	606							746	175	25
Ant. Gagnon.....								100		
Edwin Kemp.....					150			1,173	295	
J. T. Létourneau.....			5	640					94	
E. Renault.....										
F. F. Gagnon.....										
George Sylvain.....	100	1,510			2,450			66	134	
Wm. Maguire.....										
Louis Roy.....								25		
W. H. Annett.....					2,141			2		
J. O. Tremblay.....								306	382	
C. H. Duberger.....								337	763	8
A. J. A. Kane.....										
J. E. Boily.....								33		
	706	7,510	6	667	4,741	4	141	2,857	1,993	33

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1884.

NOMS DES AGENTS.	Ecorce de Pruche.	Bardeaux.	Poteaux de Telegraphe.	Perches.	Piquets.	Courbes.	Douves.	Traverses de chemin de fer.
	Cordes.	1,000	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.
John Poupore.....	13,746	300	93,762
Chs. E. Belle.....	36
Chris. Massiah.....	323	798	19,523	4,770	20
Ant. Dubord.....	1,135	2,200
Chs. Patton.....	27	100	535	29,668
Ant. Gagnon.....	1,381	336	10	35	26,737
Edwin Kemp.....	125
J. T. Letourneau.....	400	3,168	26,622
Eug. Renault.....	20	2,000	1,000	200
F. F. Gagnon.....	430	1,800	2,200
George Sylvain.....	137	111	4,308	13,876
Wm. Maguire.....	725	320	53,750	904
Louis Roy.....	3,171
W. H. Annett.....
J. O. Tremblay.....	793	16	4,247
C. H. Duberger.....	277	12	700	6,390
A. J. A. Kane.....
J. E. Boily.....
	3,296	3,516	14,715	26,491	12,978	870	53,750	207,833

APPENDICE No. 14.—*Suite.*

ÉTAT GÉNÉRAL des bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 juin 1884.

NOMS DES AGENTS.	Intérêt.		Infractions et Charges.		Droits.		Rentés foncières		Primes (Bonus).		Primes de Transfert.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
John Poupore.....	4,160	24	3,443	62	399,542	29	35,419	00	879	25	443,444	40	
(hs. E. Belle.....	123	44	123	44	
Chris. Massiah.....	918	42	670	97	44,656	71	10,368	27	31	50	56,645	87	
Ant. Dubord.....	987	46	10	00	45,194	05	17,825	00	64,016	51	
Chs. Patton.....	5,880	97	280	00	6,160	97	
Ant. Gagnon.....	13	85	1,052	11	7,680	71	417	00	9,163	67	
Edwin Kemp.....	7	50	58	50	80	00	146	00	
J. T. Létourneau.....	427	57	281	15	17,886	41	1,131	83	19,726	96	
Eug. Renaud.....	71	32	3,061	53	1,595	00	4,727	85	
F. F. Gagnon.....	2	87	7	25	1,647	71	2,185	50	246	27	4,089	60	
George Sylvain.....	8	25	126	78	7,784	08	3,163	67	11,082	78	
Wm. Maguire.....	10	44	587	99	1,537	51	1,486	00	3,621	94	
Louis Roy.....	615	87	615	87	
W. H. Annett.....	71	47	5	60	2,325	55	2,402	62	
J. O. Tremblay.....	34	79	54	88	12,783	03	4,029	00	16,901	70	
C. H. Duberger.....	88	29	120	95	7,460	20	4,976	66	12,646	10	
A. J. A. Kane.....	30	25	15	25	70	00	115	50	
J. E. Bolly.....	74	39	30	35	4,561	62	452	99	5,125	35	
	6,876	86	6,486	40	562,836	93	83,399	92	246	27	910	75	660,757	13

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1884.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 15.

TABLEAU SPÉCIAL des Officiers et Clercs employés aux différents bureaux
du Cadastre pour l'année expirée le 30 juin 1884.

Noms.	Désignation.	Salaire annuel.	REMARQUES.
	MONTREAL.	\$ cts.	
F. W. Blaiklock	Arpenteur et Dessinateur.....	1,200 00	
	TROIS-RIVIERES.		
L. O. A. Arcand.....	Arpenteur et Dessinateur.....	1,200 00	
	BONAVENTURE.		
L. J. Riopel.....	Directeur	1,200 00	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 15 (a).

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

		\$ cts.	\$ cts.
Montréal.....	Bureau.....		2173 18
Trois-Rivières.....	do.....		1136 50
Bonaventure.....	do.....		2927 80
ARPENTAGES—PAROISSES, VILLES ET CANTONS.			
Flav. Winter.....	Grande Rivière.....		261 70
Thos. Berlinguet.....	Relevé de la Rivière Blanche, Comté de Bagot.....	16 00	
do.....	Ville de Richmond.....	658 90	
do.....	St. Liboire, St. Pie & St. Ephrem.....	371 30	
do.....	Acton Vale, Pointe d'Acton et St. André.....	128 50	
			1174 70
P. G. Roy.....	Barnston et Beresford.....		900 00
F. S. A. Pelletier.....	St. Eloi, St. Antonin et Ste. Françoise.....		147 10
do.....	St. Pacome et Rivière Ouelle.....		231 25
C. F. Roy.....	St. Onésime, St. Philippe et Mont Carmel.....		88 15
C. S. Lepage.....	Matane et Metis.....	186 01	
do.....	Iles de la Madeleine.....	875 00	
			1061 01
Ant. Painchaud.....	Iles de la Madeleine.....		200 00
J. N. Gastonguay.....	Canton Tingwick.....	956 60	
do do.....	do Arthabaska.....	5 00	
do do.....	do Warwick.....	100 00	
do do.....	do Horton.....	100 00	
			1161 60
Joseph Burke.....	St. Joseph et St. Roch de Richelieu.....		58 50
F. F. Legendre.....	Ste. Prudentienne.....	79 25	
do do.....	Ste Cécile de Milton.....	47 30	
			126 55
P. J. B. Fournier.....	St. Alexandre et St. André.....		153 00
L. & P. Gosselin.....	Cantons Harrington et Grenville.....		853 89
J. E. St. Pierre.....	N. D. du Partage, Ste. Rose du Dégel et St. Louis du ha ! ha !.....		196 00
J. P. B. Casgrain.....	St. Hyacinthe et St. Damase.....	241 50	
do.....	Ste. Rosalie.....	37 40	
			278 90
John Neilson.....	St. Gabriel de Brandon.....		105 17
T. C. Michaud.....	Ste. Helène.....		41 20
L. M. Dechene.....	Village de L'Assomption.....		43 20
John Sullivan.....	Hinchinbrooke, Elgin et Franklin.....		930 60
A. W. Mitchell.....	Granby et Waterloo.....	213 50	
do.....	Roxton.....	641 20	
			854 70
M. Mitchell.....	Canton Stukely.....	867 40	
do.....	do Farnham.....	122 00	
			989 40
J. C. Desmeules.....	Ste. Agnès, et cantons Desales et Tadousac.....		235 43
Hector LeBer.....	St. François du Lac et Baie du Febvre.....		168 12
L. J. E. Garon.....	Ste. Flavie, St. Anaclet, Ste. Angèle de Mericie et St. Joseph de Lepage.....		73 95
A. A. Batcheller.....	Stanbridge et N. D. des Anges.....		2213 90
do.....	St. Grégoire d' Iberville.....		62 25
C. C. Sheppard.....	St. David and St. Pie DeGuire.....		322 42
	Reporté.....		\$19,170 17

APPENDICE No. 15 (a)—*Suite.*

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

		\$	cts.	\$	cts.
Montant rapporté.....				19,170	17
Z. C. Dupuis.....	Canton Woodbridge	222	97		
do	St. Hyacinthe le Confesseur	32	60		
do	St. Pascal et St. Paul l'Hermite	100	60		
				356	17
F. A. Têtu.....	St. Arsène et Cacouna.....	121	87		
do	St. Barnabé	29	10		
				150	97
J. N. Patton	Ste. Justine, Coteau du Lac et Isle Perrot.....			129	68
P. P. V. du Tremblay.....	St. Urbain, Baie St. Paul, Eboulements, &c.....			400	00
P. E. Lavergne.....	St. Lazare de Buckland	188	12		
do	St. Henri de Mascouche	114	80		
				302	92
Carolus Laurier.....	Lavaltrie et Lanoraie.....			203	24
Elzear Laberge.....	Lachenaie.....			28	40
P. A. A. Landry.....	Canton Stanfold	120	71		
do	" Blandford, Bulstrode et Maddington.....	1275	85		
				1,396	56
Rom. Tetu	St. Louis de Kamouraska	78	90		
do	Canton Cathcart	153	50		
				232	40
C. A. Bourget.....	St. Norbert.....	94	80		
do	St. Jean de Matha.....	200	89		
do	Ste. Emmelie de Joliette.....	472	50		
do	St. Alphonse	200	00		
do	Ste. Beatrix de Joliette	100	00		
				1,068	19
L. J. Michaud.....	L'Assomption de McNider.....			139	10
Jas. McArthur.....	Canton Lochaber.....			179	80
C. A. Larue	St. Damien			36	60
J. B. O. Legendre	Somerset et St. Guillaume d'Upton.....			292	02
F. O. A. Legendre.....	Canton Shenly.....			349	03
W. W. O'Dwyer.....	Canton Granby	459	15		
do	St. Valérien	100	00		
do	Marieville et Ste. Marie du Monnoir.....	96	75		
				655	90
J. A. Hamel.....	St. Hilaire de Rouville.....			82	12
J. B. Richard	St. Michel d'Yamaska.....			90	90
D. C. Morency.....	Ste. Marie et St. Joseph de Beauce.....			184	98
Jas. Barnard.....	St. Denis et St. Judes.....			223	49
T. C. de Lachevrotière ..	St. Edouard de Lotbinière.....			49	37
B. Bourgeois.....	Cap de la Madeleine.....			59	73
J. A. Martin	St. Alphonse de Liguori			334	80
Chs. Fournier	St. Bernard			63	87
J. P. Dery.....	St. Alban			87	50
F. Farnham	Canton de Dunham			750	00
N. H. Greene	Canton de Bolton.....			200	00
G. E. McMartin.....	Canton de Grenville.....			1000	00
E. D. Henderson.....	Ste. Marguerite et St. Malachie.....			127	12
E. J. Harkin.....	St. Sulpice et Repentigny.....			107	40
A. T. Genest.....	St. Barthélemy.....			104	50
R. J. Ross	St. George, St. Frédérick et St. Elzear de Beauce.....			100	00
J. H. Leclair	Ste. Agathe des Monts.....			682	20
Reporté.....				\$29,339	13

APPENDICE No. 15 (a)—*Suite.*

ÉTAT démontrant les dépenses totales des différents bureaux du Cadastre, etc., ainsi que le coût du cadastrage des paroisses, cantons, villes, des inspections de ces arpentages, copie de livre de renvoi, copie de plans, et les dépenses du bureau général, pour l'année expirée le 30 Juin 1884.

	\$ cts.	\$ cts.
Montant rapporté.....		29,339 13
Inspections et vérifications d'arpentages.....		4673 74
Copies de plans.....		356 02
Copies de livres de renvoi.....		711 07
Bureau Général Dépenses générales du Bureau.....		920 04
		\$ 36000 00

E. E. TACHÉ

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne,
depuis le 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.

Nombre de lettres reçues depuis le 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.....	9,332
Nombre d'ordres en Conseil reçus depuis le 1er Juillet 1883 au 30 Juin 1884.....	50

E. E. TACHÉ.

Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 17.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux arpenteurs ; le nombre de plans et de tracés copiés ; le nombre de paroisses érigées ; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites ; le nombre de ventes et locations annulées ; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations ; le nombre de lettres expédiées ; le nombre de chèques émanés, et le nombre de reçus pour dépenses du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884.

Instructions aux arpenteurs.....	24
Plans et tracés copiés.....	357
Paroisses et villages érigés.....	5
Rapports.....	426
Adjudications.....	1,376
États.....	241
Ventes et locations annulées.....	714
Lots compris dans ces ventes et locations.....	819
Lettres expédiées.....	6,721
Chèques émanés.....	2,367
Reçus pour les dépenses.....	3,478
BUREAU DU CADASTRE.	
Lettres reçues.....	702
do écrites.....	758
Plans copiés.....	17
do collationnés.....	21
Désignations copiées.....	8,954
do collationnées.....	15,131
Plans sur toile.....	89
Désignations abrégées et copiées.....	2,306

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 18.

LISTE des Clercs surnuméraires, Dessinateur et Messenger employés dans le
Département des Terres de la Couronne, pendant l'année finissant
le 30 Juin 1884.

Nom.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Remarques.
J. N. Proulx.....	{ Secrétaire du Com- missaire T. C. ... }	} 1883, Août 3.	\$300 par année.....	Discontinué le 11 Juin, 1884.
James Kelly.....				
W. J. Morrison...	{ Sténographe et Se- crétaire du Com- missaire T. C. ... }	} 1884, Fév. 1.	\$420 par année.....	
J. M. Cloutier.....				
W. H. Hatch.....	Clerc	1884, Mars 26.	\$1.50 par jour.	
J. Creighton.....	Clerc	1884, Avril 14.	\$1.50 par jour.	
Jos. Grenier.....	Clerc	1884, Avril 16.	\$1.50 par jour.	
A. Lacasse.....	Messenger.....	1883, Nov. 21.	\$300 par année.....	

DIVISION DU CADASTRE.

G. Rinfret.....	Dessinateur	1883, Déc. 1...	\$300 par année.....	
-----------------	-------------------	-----------------	----------------------	--

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissioner.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 19.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

CHEMIN TACHÉ.

GEO. SYLVAIN, Agent. Rimouski.

F. F. GAGNON, do Rivière-du-Loup (en bas).

EUG. RENAULT, do Montmagny.

..... acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie construit et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse; les cantons de Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny; ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de l'Islet; ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamook, dans le comté de Kamouraska; les cantons Armand, Demers, Hocquart et Raudot, dans le comté de Témiscouata; ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau, et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin Matapédia.

CHEMIN MATAPÉDIA.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

12,722 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité Est du chemin Taché, dans le canton Fleuriau, et de là, (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt), passe à travers le canton

de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

CHEMIN KEMPT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

WM. MAGUIRE, do New Carlisle.

17,219 acres disponibles.

Le chemin de Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton de Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

CHEMIN MATANE ET CAP CHAT.

GEO. SYLVAIN, Agent, Rimouski.

L. ROY, do Cap Chat.

2,271½ acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme, dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieu, dans le même comté, et le canton de Cap Chat, jusqu'à St. Anne, dans le comté de Gaspé.

CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

J. T. LÉTOURNEAU, Agent, St. François, Beauce.

..... acres disponibles.

Ce chemin traverse une partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

8,900 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton de Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Roux, Bellechasse et Daaquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN TEMISCOUATA.

F. F. GAGNON, Agent, Rivière-du-Loup (en bas).

15,534 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière-du-Loup, et traverse les cantons de Whitworth et Armand, et la seigneurie de Témiscouata, où il aboutit à la ligne provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,500 acres disponibles.

Le chemin Elgin, dans le canton de L'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean-Port-Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division, entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

J. E. BOILY, Agent, St. Roch, Québec.

15,458 acres disponibles.

Le chemin du Lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom, dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME (RIVE SUD).

W. H. ANNETT, Agent, Bassin de Gaspé.

LOUIS ROY, do Cap Chat.

18,653 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste-Anne des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de Mont Louis,

le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Étang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

CHEMIN MARITIME (RIVE NORD).

C. H. DUBERGER, Agent, Tadoussac.

J. A. J. KANE, Agent, Malbaie.

10,887 $\frac{1}{4}$ acres disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie de Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadoussac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville, dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

10. Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit de l'obtenir.
20. Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année, respectivement, y construire une maison et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente pour cet octroi.

-
30. S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée ; ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
 40. Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considéré comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
 50. Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location ou par vente.
 60. Il ne sera coupé de bois sur ce terrain avant l'émission de Lettres Patentes que pour défrichement, chauffage, bâtisses et clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. De plus, cette location est et sera sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force.
-

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels-de-ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes modèles ou industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 20.

TABLEAU montrant les noms des chemins de colonisation, les noms des Agents et le nombre de locations émises sur ces chemins, depuis le 1er Juillet 1883 jusqu'au 30 Juin 1884, inclusivement, etc.

Chemins.	Agents.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulées.	No. d'acres.
Taché.....	G. Sylvain, F.F.Gagnon, E. Renault	15	1,247	6	598
Temiscouata.....	F. F. Gagnon.....	1	100	53	4,092
Matapedia.....	Geo. Sylvain and Wm. Maguire...	1	84
Kempt.....	do do do	5	500	7	700
Matane et Cap Chat...	Louis Roy et Geo. Sylvain.....	3	216	2	200
Elgin.....	Eug. Renault	2	200
Etchemin.....	J. T. Létourneau
Malloux.....	Eug. Renault.....	2	150	3	200
Ware et Langevin....	J. T. Létourneau.....
Lake St. John	J. E. Boily.....
Maritime (rive sud)...	W. H. Annett et L. Roy.....	2	97
Maritime (rive nord)...	C. H. Duberger et J. A. J. Kane...	41	3,705	1	70
Kennebec.....	J. T. Létourneau.....
	Total.....	73	6,099	74	6,060

E. E. TACHÉ,

Assistant Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1884.

APPENDICE No. 21.

CONDITIONS DES VENTES DE TERRE.

N.B.—Ces conditions sont comprises dans la formule suivante du reçu donné à l'acquéreur lors de la vente d'une terre aux conditions d'établissement :

AGENCE DES TERRES DE LA COURONNE.

No.

§

18

Reçu de _____ la somme de _____
 étant le premier versement d'un cinquième du prix d'achat de _____ acres
 de terre contenus dans _____ lot No. _____ dans le
 rang du township de _____ P. Q., la balance étant payable
 en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de cette date.

Cette vente, si elle n'est pas désapprouvée par le Commissaire des Terres de la Couronne, est faite sujette aux conditions suivantes, savoir : L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit par lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par chaque cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt. Il ne sera coupé de bois avant l'émission de la patente que pour défrichement, chauffage, bâtisses ou clôtures ; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans licence sur les terres publiques. Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera reconnu dans aucun cas où il y aura eu défaut dans l'accomplissement d'aucune des conditions de vente. Les lettres-patentes n'émaneront dans aucun cas avant l'expiration de deux années d'occupation, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions, même quand le prix de la terre sera payé en entier. L'acquéreur s'oblige à payer pour toutes améliorations utiles qui peuvent se trouver sur la terre vendue, appartenant à d'autres qu'à lui. Cette vente est aussi sujette aux licences de coupe de bois actuellement en force, et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux dispositions de l'acte général des mines de Québec de 1880 et ses amendements. La dite vente sera aussi sujette à la réserve du bois de pin, conformément à l'acte 45 Vict., chap. 10.

Agent.

Avis.—Lorsque le Commissaire des Terres de la Couronne est convaincu qu'aucun acquéreur de terres publiques ou son cessionnaire, représentant ou ayant cause s'est rendu coupable d'aucune fraude ou abus, ou a enfreint ou négligé d'accomplir quelque condition de la vente, aussi lorsqu'aucune vente a été faite par méprise ou erreur, il peut annuler telle vente, reprendre la terre y désignée, et en disposer de même que si elle n'eût jamais été vendue. (Voir 2e section, 32 Vict., chap. 11.)

APPENDICE No. 22.

RAPPORT SUR LES MINES D'OR.

DIVISION MINIÈRE DE LA CHAUDIÈRE.

LA BEAUCE, 10 décembre, 1884.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,

Province de Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

L'année 1884 n'a pas encore vu refl fleurir l'industrie minière dans la région aurifère de la Beauce; mais cela ne veut pas dire qu'elle soit morte, cette industrie; car ceux qui l'ont continuée ont été bien encouragés par les résultats obtenus dans les mines alluviales; et, d'un autre côté, ceux qui ont commencé à ouvrir les filons de quartz, ont trouvé des carrières immenses où l'or et l'argent sont en quantités payantes.

LA "CANADA GOLD CO.,"

Par exemple, s'est occupée, presque toute la saison, à creuser neuf ouvertures ou puits de recherche dans autant de filons de quartz différents, et, avec les connaissances ainsi acquises, elle peut maintenant procéder à coup sûr au développement de son immense propriété. Nous devons lui savoir gré des précautions qu'elle a prises; car, tout en retardant d'une année l'exploitation des mines, dans cette partie de Rigaud-Vaudreuil, elle nous préserve peut-être, comme elle se préserve elle-même. En effet, si elle s'était lancée à l'aveugle dans l'exploitation d'un filon quelconque et qu'elle eût fait fausse route, quelle conséquence désastreuse c'eût été pour la bonne renommée aurifère de cette vallée!

MM. FENTON ET DUPUY

Se sont aussi adonnés, tout l'été et une partie de l'automne, à des travaux de recherche, dans la région supérieure des quartz, et assurent avoir rencontré, sur les hauteurs du canton de Cranbourne, des filons très riches.

M. LE CAPITAINE RICHARDS

A continué, toute la saison, l'exploitation de son *claim* alluvial, dans la concession Saint-Charles de Rigaud-Vaudreuil, et il se prépare, en ce moment, à commencer, en janvier prochain, celle du filon de quartz connu sous le nom de "Veine Loubier," dans le premier rang de Saint-François.

Un échantillon de ce quartz, envoyé à New-York, aurait rendu \$15 en or et \$22 en argent par tonne, d'après le rapport géologique officiel de M. Michel; et un autre essai, par M. Calvin, aurait donné une teneur en or de \$106 par tonne.

Plusieurs associations de mineurs ont aussi lavé, sur la Gilbert, cette année, entre autres: MM. McRae et Cie; O. Dion; C. Coupal et Cie; H. Powers et Cie, etc., etc., et, s'ils n'y ont pas fait fortune, ce qui aurait été surprenant avec les moyens employés, ils y ont du moins fait, très souvent, d'excellentes journées.

MM. MACARTHUR BROS.,

qui ont longtemps exploité avec succès l'ancien *claim* Saint-Onge, dans le même rang Saint-Charles, mais qui avaient interrompu leurs travaux, durant le procès au sujet du droit de mine, viennent de passer bail avec les propriétaires de ces droits et seront de nouveau à l'ouvrage sous peu, je l'espère..

A la rivière des Plantes, la "Cie Canadienne" a fait beaucoup d'ouvrage cet été, et elle est, en ce moment, à creuser un tunnel et un canal d'égouttement qui leur permettra d'atteindre et d'exploiter avec facilité le lit de gravier aurifère enfoui si avant sous les rives abruptes de cette rivière, qui coule entièrement sur les roches siluriennes inférieures, à environ un mille au nord de la limite de la formation silurienne supérieure, où se trouve la Gilbert.

A Saint-George, MM. Allen et Humphrey, ayant acquis les propriétés des MM. Saint-Onge et Frères, ont eu le malheur de perdre leur troisième puits, alors qu'il avait déjà une profondeur de 154 pieds et qu'il touchait à la surface du gravier.

Cette perte est attribuée à deux épaisses couches de sable très fin et coulant, qui se rencontrent dans le terrain à traverser par l'excavation. Ils se sont remis à l'ouvrage d'après un système nouveau; et déjà les difficultés sont vaincues, et on espère atteindre le fond d'ici à quelques jours. Ce nouveau puits n'étant qu'à quelques pieds de l'autre, on est certain d'y retrouver le même fond, où, le jour même de son abandon, on recueillait jusqu'à trente-six parcelles d'or, dans le lavage d'une seule platée prise à sa surface, nécessairement.

A une distance d'environ vingt milles de cette dernière exploitation, se trouve la fameuse mine "Armstrong," dans la vallée de la Rivière-du-Loup. Les essais d'échantillons de cette mine, faits à Québec, en France et aux Etats-Unis, attribuent au minerai une valeur énorme, tant en or qu'en argent, dépassant \$700 la tonne, pour quelques-uns d'entre eux, m'assure-t-on. On m'a montré des morceaux de quartz provenant de la surface de ce gisement et contenant de l'or visible à l'œil nu.

Jé suis donc heureux de constater qu'en novembre dernier, on y a recommencé les travaux de recherche, sous la direction d'un ingénieur de mines des plus compétents, M. Torrance, et au compte d'un capitaliste canadien dont la bourse est toujours ouverte aux entreprises raisonnables et utiles au pays.

Les causes qui ont si longtemps retardé l'exploitation des mines d'or et d'argent de la Beauce, sont toutes disparues, et, maintenant, chacun est libre pour ainsi dire; car, dans Rigaud-Vaudreuil, les propriétaires de droits miniers ne refuseront personne, puisqu'il y va de leur propre intérêt de voir cette grande industrie se développer et donner, par là même, une valeur de plus en plus grande à leur propriété.

Dans mon rapport du 11 décembre 1883, on m'a permis de mentionner les conditions de l'acquisition de ces droits, quant à la "Canada Gold Co.," qui les possède actuellement pour la partie de cette seigneurie où presque tous les travaux se sont faits jusqu'à présent.

Toute personne ou compagnie qui veut y exploiter les mines, n'a qu'à prendre bail de cette compagnie, s'engager à exploiter de bonne foi et à payer 3 p. c. des produits. Puis, si le propriétaire du sol refuse de le céder à l'amiable, il peut être forcé de le faire après arbitrage sur la valeur réelle du terrain, sans tenir compte de ce qu'il peut recéler.

En dehors de cette seigneurie, les mêmes droits peuvent être acquis aussi facilement de l'Etat, soit par achat direct et définitif, à \$2 l'acre, soit par le paiement à l'inspecteur des mines d'une licence mensuelle de \$2 par homme, sur les terres encore publiques, et \$1 par homme, lorsque l'exploitation se fait sur une terre concédée, mais avec réserve des mines et minéraux.

Je me permets de donner ces explications pour mieux faire connaître la libéralité de la loi à ceux qui n'ont pas l'occasion de la parcourir, et pour démontrer qu'aucune entrave n'est mise aux capitalistes, ni même aux plus pauvres.

Il y a un grand nombre de riches gisements de quartz en vue, qui ont été éprou-

vés. Pour se convaincre indubitablement de leur valeur, on n'a qu'à ouvrir le Rapport de l'exploration géologique du Canada, 1866, page 72 et les suivantes; et, si cela ne suffit pas, on peut toujours faire analyser de nouveaux échantillons.

La preuve de leur teneur, en or ou en argent, une fois établie, quel risque peut-on courir dans une exploitation dirigée par un mineur expérimenté?

L'insuccès d'autrefois ne doit point décourager, si l'on considère ses causes, pour quelques victimes.

Des dépenses reconnues extravagantes; un moulin à quartz coûtant des sommes folles et, par-dessus le marché, ne valant rien! La preuve, c'est qu'on a mis intentionnellement des pépites d'or d'une once et plus, sous ses pilons, et qu'on n'en a plus vu même la couleur! Des expériences coûteuses, mal dirigées et de toutes sortes; des machineries importées à grands frais, lorsqu'on pouvait en avoir au pays pour moitié prix; enfin, des questions litigieuses, sans cesse renouvelées, et mangeant une bonne partie des profits, voilà le bilan du passé!

Aujourd'hui, on peut ériger un moulin à quartz pour les deux tiers de moins de ce que cela coûtait il y a quinze ans. Les expériences ne sont plus à renouveler; les procès sont terminés, et le précieux métal est là en quantité suffisante pour payer généreusement, puisque le coût d'extraction du broyage et du lavage d'une tonne de quartz ne doit pas dépasser \$6, et descend même jusqu'à \$4, là où les gages sont beaucoup plus élevés qu'ici. Y a-t-il une autre industrie offrant autant d'avantages et moins de risques, et laisserons-nous les étrangers s'en emparer à notre détriment?

AMIANTE.

Il y a encore, dans la division minière de la Chaudière, une autre industrie dont j'ai eu aussi à m'occuper pendant la dernière saison: c'est celle de l'exploitation de l'amiante, dans les cantons de Coleraine, Thetford et Broughton.

Découverte en 1877, dans le canton d'Ireland, la première exploitation fut commencée l'année suivante, par Messieurs Johnston et Irvine, dans Thetford. Depuis, cette branche d'industrie a fait des progrès de géant, et, de mai à novembre dernier, plus de 1200 tonneaux de ce minéral ont été extraits des sept mines en exploitation dans Thetford et Coleraine seulement. Une huitième mine a aussi été travaillée avec succès dans le 7^{me} rang de Broughton, et vendue ensuite à un haut prix. Une autre a été ouverte tard cet automne, dans le 6^{me} rang, tout à côté de la première.

On a employé, cet été, jusqu'à 500 hommes dans ces diverses mines.

Ne recevant pas des chefs d'exploitation des rapports mensuels et attestés, comme sont obligés d'en fournir ceux qui exploitent l'or ou l'argent, je ne puis parler que d'après les informations puisées sur les lieux mêmes, pour la plus grande partie; mais je les résume avec l'assurance de rester dans le vrai.

C'est ainsi que je puis dire que les carrières semblent inépuisables; qu'elles pourraient donner de l'emploi à des milliers d'ouvriers; qu'elles ne requièrent qu'un faible capital; qu'elles ont payé, jusqu'ici, cent pour cent; que le marché aussi est inépuisable, car déjà l'on ne peut suffire aux demandes qui arrivent d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Italie, des Etats-Unis, sans compter le marché local de Québec, qui a sa manufacture d'articles d'amiantes: "*Asbestos Mining and Manufacturing Company.*"

Chaque jour, l'amiantes trouve un nouvel emploi, et M. Montpetit, dans son excellent pamphlet: "L'amiantes, c'est le million," indique les suivants: "Les tissus, les cordages, les filets, les bourrelets des machines à vapeur, la peinture, le papier, le carton; en un mot on en revêt, dit-il, les creusets, les chaudières, les hauts-fourneaux et les coffres de sûreté."

On peut ajouter à cette liste déjà longue que, pour les joints des conduits d'eau, ou comme enveloppe des conduits de chaleur, il n'a pas d'égal; qu'il met les édifices comparativement à l'épreuve du feu, lorsqu'il est tissé en étoffe d'un vingt-quatrième de pouce d'épaisseur seulement et étendu sur les planchers et sur les cloisons, comme tapisserie; qu'il rend pareil service dans les théâtres, et qu'un pompier revêtu d'amiantes et de mica, pour l'ouverture des yeux, peut se promener au milieu d'un feu ardent.

Un mélange d'amiantes et de mastic résiste au feu et aux plus violents acides.

Les marines anglaise et allemande viennent d'adopter, pour garniture de piston, l'amiantes mêlé au caoutchouc vulcanisé ou à la stéatite (*Pierre à savon, soap stone*), qui se rencontre partout dans le voisinage de l'amiantes même. On s'en sert encore comme armature aux rouleaux des manufactures d'indiennes, pour lesquelles on emploie les teintures d'aniline. Les meilleurs filtres sont faits d'amiantes. Enfin, on en tisse des étoffes légères dont on peut couvrir et entourer les bâtisses dans les incendies et les préserver ainsi de l'élément destructeur.

Le prix de revient de tous ces tissus, de toutes ces garnitures, est insignifiant comparé à ce qui a été en usage jusqu'à ce jour; car, en donnant la plus haute valeur à l'amiantes, soit \$100 la tonne, cela ne fait toujours que cinq centins la livre pour la matière brute.

L'exploitation de l'amiante est malheureusement rendue dangereuse par la manière dont elle se pratique aujourd'hui, à certains endroits, pour la raison que les carrières sont très rapprochées les unes des autres, qu'on y fait constamment éclater des mines à ciel ouvert et qu'on s'y sert des plus violents explosifs, comme la dynamite et la dualine.

Le danger est multiplié par les nombreux débits de boissons qui se sont ouverts dans cette partie reculée de nos cantons, où l'on est encore sous l'ombrage de forêts vierges et où l'on croit que la loi ne peut pénétrer.

À plusieurs reprises, depuis deux ans, des tapageurs, pris d'ivresse, y ont commis de graves désordres, et ont été jusqu'à arrêter des trains du chemin de fer du "Québec Central."

J'ai dû m'y rendre, cet été, avec les constables de cette division, pour rétablir l'ordre et maintenir la paix. Les chefs d'exploitation et les autorités du chemin de fer demandent qu'on place une couple d'hommes de police stationnaires durant la prochaine saison (du 15 d'avril au premier de novembre) au village de Thetford, centre des désordres, et ils offrent même de payer, en grande partie le salaire de ces hommes, qui pourront, à l'occasion, avoir du renfort des autres constables postés à Saint-François, ou de la police provinciale.

Je me permettrai de soumettre cette juste demande à votre sérieuse considération et de me souscrire

Votre très humble serviteur,

H. J. J. DUCHESNAY,

I. D. M. C.

RAPPORTS D'ARPENTAGES.

APPENDICE No. 23.

INSPECTION DE MCGILL, BIGELOW ET DENHOLM.

THURSO, 30 septembre 1884.

A l'Honorable Commissaire
DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément à vos lettres en date du 13 mai et 21 août derniers, qui me donnaient instruction de faire un rapport complet des townships de McGill, Bigelow et Denholm, et de donner tous les renseignements que je possède concernant l'état actuel des lignes, bornes, etc., des arpentages primitifs, afin que vous puissiez vous assurer s'il est nécessaire ou non de faire un nouvel arpentage de ces townships ou de planter de nouveaux poteaux. En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que n'ayant pas été capable de faire un tel rapport et n'ayant pas en ma possession les informations demandées, je partis pour les townships en question, commençant par le township de McGill.

Lundi, 8 septembre.—Je partis de chez moi et me rendis en bateau à la Rivière du "Lièvre" chez Joseph Thibault où je passai la nuit.

Mardi, 9 septembre.—Je partis de chez Thibault et je me rendis en bateau à "Ox Bow Farm" où je passai la nuit.

CANTON DE MCGILL.

Mercredi, 10 septembre.—Je laissai "Ox Bow Farm" et montai la rivière jusqu'aux Pins et de là en canot chez McCabe et de chez ce dernier, chez John McKay sur les lots 1 et 2 du 3^{me} rang de McGill, et j'explorai avec ce dernier le 3^{me} rang de McGill jusqu'au lot No. 7, et j'ai trouvé des améliorations considérables. Il y a quatre lots propres à la culture. Le bois a été détruit par le feu, le sol est un mélange de terre-

Pierreuse, sablonneuse et argileuse. Le bois le long de la ligne latérale est brûlé et cette dernière ne peut être retracée; on ne trouve pas de poteaux jusqu'aux lot No. 12; les plaques et toutes autres marques sont effacées. Je retournai chez McCabe et y passai la nuit.

Jeudi, 11 septembre.—Je laissai McCabe et traversai en montant la “*Rivière au Serpent*,” dans le 4^{me} rang de McGill; les lots sont pris par des *squatters*. On n'y voit aucun poteau, aucune ligne de rang que l'on puisse tracer jusqu'au No. 5, mais ce sont d'assez bons lots pour la culture, le terrain est sablonneux et pierreux. Depuis le lot No. 5 jusqu'au No. 17, il y a aussi de bons lots, le terrain y est sablonneux, pierreux et accidenté. Le bois est un mélange de bois franc et bois mou; il y a beaucoup de pins. Depuis le lot No. 5 jusqu'au No. 17, il y a aussi de bons lots, le terrain y est sablonneux, pierreux et accidenté, la forêt se compose d'un mélange de bois franc et de bois mou, et il y a beaucoup de pins. Depuis le lot No. 17 jusqu'au lot No. 55, le terrain est généralement inégal, montagneux et impropre à la culture. Le bois que l'on trouve sur les montagnes est principalement le pin, et le bois franc dans les terres basses; certains endroits plats sont propres à la culture, mais ne sont pas considérés comme suffisants en étendue pour engager les colons à s'y établir. Je retournai chez McCabe où je passai la nuit.

Vendredi 12 septembre.—Je partis de chez McCabe en compagnie de M. W. E. Collins, et à la demande de celui-ci, nous nous rendîmes au lot No. 14 dans le second rang du township de Wells; nous fîmes l'inspection de ce lot et nous retournâmes ensuite chez McCabe pour y passer la nuit.

Samedi 13 septembre.—Je partis de chez McCabe et je me rendis en montant le Lac du Sable à travers le rang A et le premier rang de McGill; plusieurs poteaux dans le rang A sont parfaitement visibles sur les bords de la rivière; les poteaux entre les lots 12, 13, 14 et 15 du rang A sont aussi visibles. Les lots pris par les *squatters* sont les lots depuis le No. 5 jusqu'au No. 32 dans le rang A; les lots 13 et 14 ont chacun 40 acres de défrichés, et le lot No. 15 environ 50 acres. Dans le rang A, depuis le lot No. 6 jusqu'au lot 45, il y a une grande étendu de bonne terre pour la culture et de très beaux terrains bas sur les bords de la “*Rivière du Lièvre*.” Le bois dans le rang A consiste principalement en bois mou et en bois franc, avec quelques pins çà et là.

Le 1^{er} rang depuis le lot No. 1 jusqu'au lot 20 est occupé par des *squatters*; il est moins amélioré que le rang A. Le terrain en général sur ces lots est inégal bien qu'il soit en grande partie propre à la culture et d'une bonne qualité, composé qu'il

est de terre grasse et sablonneuse; le bois consiste en un mélange de bois franc et de bois mou et une grande quantité de pins raboteux ça et là; ces pins se trouvent sur les lots depuis 12 jusqu'à 20.

Depuis les lots 20 jusqu'à 45 le terrain en général est inégal et montagneux, avec une quantité considérable de pins raboteux et du bois franc mêlé; il n'y a, sur les bords des rivières et lacs, qu'un tiers environ du terrain qui soit propre à la culture. Depuis le lot 45 jusqu'au lot 55 dans le 1er rang, le terrain est avantageux pour la culture, il y a de beaux endroits plats sur les bords de la *Rivière du Lièvre*; la forêt se compose de bois franc, de bois mou et de quelques pins ça et là.

Lundi, 15 Septembre.—Je traversai ce jour-là le 2me rang de McGill, et ne trouvai dans ce rang que deux ou trois lots occupés, savoir: les lots 1, 2 et 3; le sol en est généralement plus inégal que dans le premier rang. Les montagnes sont couvertes principalement de pins, elles sont raboteuses et pleines de rochers. La partie Sud du rang jusqu'au lot No. 8 est détruite par les feux, et l'on n'y voit aucune ligne ou poteau. Depuis le lot No. 8 allant vers le Nord, la ligne de rang est visible, mais on n'y trouve pas de poteaux. On pourrait choisir dans ce rang beaucoup de bonne terre à cultiver, vu qu'il y a de belles étendues de terrain entre les montagnes. La ligne limitative sur le côté Sud de McGill peut être parfaitement retracée et suivie, de même que la ligne limitative sur le côté Nord. La ligne de rang entre le rang A et le 1er rang est aussi parfaitement visible à l'exception de quelques endroits où le feu a passé. La ligne de rang entre les 1er et 2me rangs peut être trouvée en partie, mais elle est très-difficile à suivre.

Si les 5me, 6me, 7me et 8me rangs étaient arpentés jusqu'à l'axe du township, il y a dans la vallée de la "*Rivière au Serpent*" et près du Lac Rabnem une étendue considérable de terre propre à la culture mais actuellement inoccupée, à l'exception des lots 1 et 2 dans le 5me rang; le sol est surtout pierreux. Je suis d'opinion que dans les 2nd, 3me et 4me rangs de McGill, il serait nécessaire de planter de nouveaux poteaux depuis le lot No. 1 jusqu'au milieu du township au moins. Comme je n'étais pas capable de trouver aucun poteau, ni aucun colon qui eut connaissance de ces poteaux, les plus anciens colons de l'endroit m'ont dit qu'ils n'en ont jamais trouvé dans ces rangs. Les marques de la ligne de rang sont visibles ici et là, de sorte que les lignes de lots peuvent être tracées. Je suis d'opinion que les rangs 5, 6, 7 et 8 devraient être arpentés jusqu'à l'axe du township, vu que cela comprendrait à peu près tout le terrain propre à la culture. Il y a une ceinture de terrain très inégal sur la ligne limitative entre les townships de Wells et McGill, mais quand on atteint les eaux de la "*Rivière du Serpent*," le terrain devient meilleur et plus propre à la culture.

CANTON DE BIGELOW.

Bigelow, mardi, 16 Septembre.—Je commençai ce jour-là le township de Bigelow en passant par le lac au Poisson-Blanc. Les lots No. 2 jusqu'au No. 10 dans le 6me rang sont de bons lots, le bois de pin est en grande partie coupé et le bois qui reste se compose principalement de bois mou et bois franc, mais surtout de bois franc ; le sol est sablonneux et pierreux. Les lots 9 et 10 sont pris par W. R. Clément, comme *squatter*, lequel a 20 acres de défrichés, une maison de 18 pieds sur 24, grange et étable. Le lot No. 8 est occupé par Charles Clément qui a 3 acres de défriches. Depuis les lots 11 jusqu'à 18 le terrain est inégal et rocheux, et en général impropre à la culture. Il y a beaucoup de petits pins sur les montagnes et du bois franc. Les lots 1, 2 et 3 dans le 5me rang sont très-raboteux, rocheux et en général impropres à la culture. Les lots 4 jusqu'à 11 sont de bons lots pour des fins agricoles, le bois est un mélange de bois mou et de bois franc, mais surtout de bois franc et quelques pins ça et là. Depuis les lots 12 jusqu'à 18 le terrain est très-inégal, montagneux et en général impropre à la culture ; bois franc mêlé.

Depuis le lot 19 jusqu'à 46 le terrain est très-inégal et impropre à la culture, le bois est mêlé et il y a beaucoup de pins raboteux ça et là. Depuis le lot 47 jusqu'au lot 54 dans le 5me rang, le terrain est généralement inégal, mais il y a une étendue considérable de bonne terre propre à la culture ; il y a du bois franc mêlé et quelques pins ça et là ; le sol est sablonneux et argileux, il y a des roches et des cailloux.

Le lot 54 dans le 5me rang est occupé par Louis Pelletier, qui a 3 acres de défrichés. Je passai la nuit chez Clément.

Mercredi, 17 Septembre.—Je continuai mon exploration dans le township de Bigelow. Depuis les lots 1 jusqu'à 12 dans le 4me rang, il y a de bons endroits propres à la culture, le bois se compose de bois mou et de bois franc, et quelques pins ça et là, le sol est pierreux, et il y a des roches. Depuis les lots 13 jusqu'à 35 le terrain en général est très raboteux, et environ un tiers de cette partie est propre à la culture ; il y a du bois franc mêlé et quelques pins raboteux, le sol est sablonneux et argileux, il y a des pierres et des roches. Les moitiés ouest des lots 37, 38 et 39, et les lots en entier, depuis 40 jusqu'à 46, sont raboteux, montagneux et impropres à la culture, bois mêlé, sol pierreux.

Les lots 47 jusqu'à 50 dans le 4me rang sont en général raboteux, il y a quelques bons endroits plats pour la culture ; le bois est principalement le bois franc mêlé ; le sol est pierreux et rocheux et on n'y voit pas de pin. Je retournai chez Louis Cuillier, à "*White Fish Lake Creek*" où je passai la nuit.

Jeudi, 18 Septembre.—Le lot 54 occupé par le Révérend Père Trinque, a 15 acres de défrichés, il y a une maison de 20 pieds sur 24, une grange de 30 pieds sur 40, et une étable de 18 pieds sur 20. H. McMillan occupe maintenant ce lot; bois franc mêlé, sol pierreux et il y a des roches, c'est un assez bon lot.

Les lots 53, 52 et 51 dans le 4me rang de Bigelow, sont maintenant occupés par Hugh McMillan qui y a fait de grands défrichements. Le sol est plein de gravier et sablonneux, bois franc mêlé; ce sont d'assez bons lots.

Les lots 50 jusqu'à 44 dans le 3me rang occupés par des *squatters*, sont tous d'assez bons lots avec des défrichements. Le bois est mêlé, et le sol en général est sablonneux. Je passai la nuit chez McCabe.

Vendredi 19 Septembre.—Je partis de chez McCabe et continuai à explorer le 3me rang de Bigelow, depuis les lots 40 jusqu'à 43, le terrain est inégal et peu propre à la culture, bois mêlé et beaucoup de bois franc, sol en grande partie rocheux. Les lots 32 jusqu'à 37 dans le 4me rang, sont en général raboteux et rocheux, ils ont été de bons lots pour le pin qui maintenant est totalement coupé; il reste encore quelques pins raboteux ça et là, mêlés de bois franc; ce sont de pauvres lots pour la culture. Depuis les lots 24 jusqu'à 31 il y a de bonnes terres pour la culture, le sol est sablonneux et il y a des roches, on trouve quelques pins raboteux ça et là, et du bois franc. Depuis les lots 23 en descendant jusqu'à la ligne limitative dans le 4me rang, le terrain est généralement inégal, il n'y a pas beaucoup de terre propre à la culture; c'était autrefois une belle contrée de bois de pin, lequel est maintenant tout coupé, il reste encore quelques grands pins ça et là, le sol en général est rocheux et sablonneux.

Les lots 35 et 36 du 2nd rang, qui sont occupés, sont de pauvres lots, le terrain est de sable blanc et le bois est détruit par le feu. Les lots 34 en descendant jusqu'à 27 dans le 2nd rang, sont occupés et améliorés, le terrain est de sable blanc et rocheux, le bois a été détruit par le feu, et il y a une deuxième venue de petit tremble. Depuis le lot 26 en descendant jusqu'au lot 6 dans le 2nd et le 1er rangs, il y a d'assez bons lots pour la culture, le bois est en grande partie détruit par le feu, le sol est un mélange de sable et de gravier; tous ces lots sont occupés par des *squatters* et sont améliorés.

Les poteaux au Nord de Bigelow sont debout et parfaitement visibles, et la ligne peut être facilement suivie, excepté dans les endroits où le feu a passé; il y a suffisamment des poteaux sur les rangs pour rendre possible le tracé des lignes. La limite au Sud du township, entre Bowman et Bigelow, est visible en presque tous les endroits. C'est mon opinion d'après ce que j'ai parcouru et exploré, et aussi d'après

les informations que j'ai reçues d'autres sources certaines, que le township de Bigelow n'a pas besoin d'être arpenté de nouveau. Considérant l'ensemble du township, il y a beaucoup de terrain propre à la culture. Je passai la nuit à "*Ox Bow Farm.*"

Samedi, 20 Septembre.—Je laissai *Ox Bow Farm* et descendis la Rivière du Lièvre en bateau jusqu'à "*High Rock,*" et de là à l'établissement de la *Rivière des Prêtres*, et je passai la nuit et le dimanche chez John Davidson.

DENHOLM.

Lundi, 22 Septembre.—Je partis de chez Davidson et me rendis au township de Denholm sur la ligne Pogan, à travers les rangs A et B, jusqu'au lot No. 30. Ces terres sont toutes colonisées et améliorées; depuis le lot No. 30 jusqu'à la ligne limitative, ce sont en général de bons lots pour la culture, le sol est pierreux et il y a des rochers; il y a du bois franc mêlé; aucune plainte concernant les poteaux ou lignes. Tous les poteaux sont visibles sur la ligne Pogan. Je restai chez A. McMillan au lot No. 34 du rang B de Denholm.

Mardi, 23 septembre.—Je partis de chez McMillan et continuai à travers le 8ième rang de Denholm. Depuis les lots 32 jusqu'à 35 qui sont occupés et cultivés, il y a de bons endroits plats pour la culture, environ un tiers du terrain est très raboteux et pierreux, le sol est sablonneux et rocheux; il y a du bois mêlé, mais il n'y a pas de pin. Depuis le lot 25 jusqu'au lot 31, il y a de belles étendues de bonne terre sur le côté Est du *Lac des Prêtres*, en arrière du *High Rock Mountain*, allant dans une direction parallèle à la *Rivière* et au *Lac des Prêtres* et à travers les susdits lots. Le sol dans ces endroits plats est pierreux, le bois est mêlé, quelques pins raboteux çà et là. Je retournai chez Duncan McPhee où je passai la nuit.

Mercredi, 24 septembre.—Je restai chez McPhee à cause du mauvais temps qui m'empêcha de continuer mes opérations.

Jeudi, 25 septembre.—Je partis ce jour-là avec Angus McPhee pour une tournée dans les rangs 7, 6, 5, 4, 3 et 2 jusqu'à la rivière *Gatineau*. Depuis le lot 24 jusqu'à la limite du canton dans le 8me rang, il n'y a pas de bonne terre pour la culture, le terrain est inégal et montagneux, il y a quelques pins raboteux, mais en général petits. Les lots 30 jusqu'à 39 dans le 7me rang, sont pour la plupart occupés et améliorés; ce sont d'assez bons lots pour la culture. Le sol est rocailleux; on y rencontre les diverses essences de bois franc, mais il n'y a pas de pin.

Les lots 28 et 29 sont impropres à la culture, par suite du sol qui en est inégal et accidenté; on y rencontre quelques pins nouveaux çà et là. Les lots 20 jusqu'à 27 dans le 7me rang, sont très raboteux et montagneux; il y a quelques faibles étendues de

bonne terre en certains endroits, mais elles sont insuffisantes pour la culture. On rencontre quelques petits pins çà et là. Dans les lots 15 jusqu'à 19 il y a quelques espaces de bon terrain, sol sablonneux et plein de roches, bois franc mêlé. Le sol, depuis les lots 14 jusqu'à la ligne limitative est en général raboteux, montagneux et impropre à la culture; il y a beaucoup de petits pins sur les montagnes. Les lots 39 jusqu'à 28 dans le 6me rang, sont en général raboteux et impropres à la culture. La forêt se compose des diverses essences de bois mou et de bois franc, il y a quelques pins raboteux çà et là. Les lots 17 jusqu'à la ligne limitative, dans le 6me rang, sont généralement montagneux et impropres à la culture. Il y a beaucoup de petits pins raboteux. Dans les rangs 5, 4, 3 et 2, le sol est inégal et impropre à la culture.

Vendredi, 26 septembre.—Je partis de chez Sullivan sur le lot No. 6 dans le 1er rang et descendis à travers le 1er rang jusqu'à un endroit appelé *Pogan*, et continuai jusqu'à la ligne *Pogan* à travers les rangs A et B; ces rangs sont en général couverts de bois franc, le sol en est très inégal et impropre à la culture. Le terrain du 1er rang est généralement bien raboteux à l'exception de quelques endroits plats sur les bords de la rivière *Gatineau*, où la plupart des lots sont occupés et améliorés; certains colons, par suite de la faible largeur de la lisière de bonne terre, occupent quelquefois jusqu'à cinq lots, ce qui néanmoins ne constitue qu'une ferme d'une étendue ordinaire.

Il n'y a pas de chemins praticables vu l'aspérité du pays et la chaîne des montagnes qui aboutissent à la rivière.

Dans les rangs A et B il y a de bons endroits propres à la culture, le sol en général est pierreux et inégal, il y a quelques pins çà et là, et principalement du bon bois franc.

Je trouvai toutes les lignes de ce canton faciles à suivre, excepté à quelques endroits, et je les considère comme suffisamment visibles pour l'usage des colons, et pour les fins d'arpentage.

Les poteaux ont été remplacés par des marques faites sur les arbres, excepté sur la ligne *Pogan*, entre les rangs A et B, où il y a des poteaux plantés dans la terre et en nombre suffisant pour permettre de suivre la ligne. Sur les autres lignes du canton, les poteaux, qui sont généralement remplacés par des marques faites sur les arbres, disparaissent pour la plupart dans les broussailles. En général les inscriptions ou les *plaques* faites sur les arbres sont à une grande hauteur au-dessus du sol.

Je considère qu'il serait inutile d'arpenter de nouveau ce canton.

En somme, dans la partie non habitée du canton de Denholm, le terrain est très inégal et impropre à la culture.

Samedi, 27 septembre.—Je retournai chez moi.

(Signé)

JAMES CURRIE,
Garde-forestier.

APPENDICE No. 24.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPEMENTAGE

DES

CANTONS DUHAMEL ET GUIGUES.—Par JAMES RONEY, A. P.

DUHAMEL.

La *Petite Rivière*, où je commençai cet arpentage, court à travers une grande étendue de belle terre agricole, et il y a d'immenses vallées de terrain plan dans toutes les directions. Je suis informé que le terrain en arrière de ce qui est arpenté dans Duhamel, est supérieur en qualité à celui compris dans les lignes de rang que j'ai déjà tirées; et l'année dernière plusieurs colons s'y sont rendus et ont bâti des maisons sur les terres qu'ils occupent dans cette étendue de pays qui est considérable, me dit-on. C'est malheureux que le département n'ait pas prolongé la ligne de centre vers l'Est, 3 ou 4 rangs plus loin, ou au moins arpenté quelques moitiés de rangs de plus, au Sud de la ligne centrale de ce canton, ce qui serait un avantage précieux pour la colonisation dans cette localité, vu qu'il y a certainement trop peu de terrain arpenté ici pour les besoins.

Le long de la ligne en arrière du 3^{me} rang, le terrain en général est uni, et le sous-sol qui est de terre glaise est recouvert d'une couche de marne à la surface. Le long de la ligne entre les 2^{me} et 3^{me} rangs, il y a de grandes vallées dans lesquelles le sol est de qualité supérieure et plusieurs des lots sont déjà occupés. Le terrain que j'ai traversé sur la ligne entre les 1^{er} et 2nd rangs, est assez bon pour la culture; il y a quelques élévations pierreuses qui seront encore de quelque utilité aux colons pour bâtir, mais dans d'autres endroits, il y a de très belles vallées, bien propres à la

culture. Les quelques lots dans le 1er rang, au Sud de la ligne centrale, sont très accidentés et rocheux, et pourront être difficilement utilisés, à l'exception de quelques endroits pour le pâturage.

“ Le Fort Témiscamingue, sur le bord du lac de ce nom, est un très joli endroit où la Compagnie de la Baie d'Hudson a plusieurs constructions bien finies, un bon entrepôt général, un bureau de poste et une ferme.

Dans la Baie de Kelly, les Révérends Pères Oblats ont une magnifique ferme, et bien qu'ayant commencé depuis peu, ils ont déjà construit une étable, une grange et un hangar sur les bords du Lac Témiscamingue, et aussi une maison et plusieurs autres constructions. On m'informe que les R.R. P.P. y feront bâtir une église et un moulin, et nul doute qu'avant longtemps ils feront de cette localité un endroit important et prospère. Je remarque que plusieurs colons déjà s'établissent sur les lots vacants tout alentour, vu que le sol est excellent.

“ Au delà de la ligne centrale, il existe une grande baie où M. Onam et plusieurs autres colons demeurent ; il y a une grande vallée de terrain fertile s'étendant dans toutes les directions, et plusieurs d'entre eux sont établis les uns près des autres le long du lac, et de là jusqu'à une certaine distance plus haut.

“ L'endroit suivant qui est digne d'attention, est celui où sont les mines de E. Wright et M. Leckie. J'ai donné beaucoup d'attention à l'arpentage de ces mines, et il concorde parfaitement avec les opérations d'arpentage que les propriétaires de ces mines y avaient fait faire auparavant. La ligne extérieure entre Guigues et Duhamel s'avance dans la baie sur l'emplacement des mines de M. Leckie, et traverse une belle étendue de terrain approprié à la colonisation. Depuis les mines il y a un chemin qui conduit vers l'est, aussi loin que mon arpentage s'est étendu en arrière du lac ;

“ Une grande partie du township de Duhamel peut être très facilement défrichée, vu que le feu y est passé, et a laissé le terrain presque prêt à recevoir la charrue. Ceci est d'un grand avantage pour le premier colon, et lui épargne une somme de travail considérable, que sans cela il aurait à faire.

CANTON DE GUIGUES.

“ Dans le township de Guigues, le terrain le long du lac Temiscamingue en montant jusqu'à l'embouchure de la rivière Abbaka est inégal et montagneux ; mais depuis cette rivière en montant, il est plus uni. En arrière du premier rang depuis la ligne centrale en descendant jusqu'à la ligne extérieure, dans la partie Sud du township, le

feu, je pense, a détruit environ la moitié des bois, et une bonne partie du terrain pourrait être facilement défrichée et préparée pour la semence. Il y a de belles vallées dans cette étendue de terrain, et le sol excellent. Tous les bois au Nord de la ligne de centre forment une épaisse forêt verdoyante qui en général, est couverte de bois franc de saine qualité.

“ Le long des seconde, troisième et quatrième lignes de rang, le terrain en général est assez uni et bien approprié pour des fins agricoles. Autour de la grande baie, depuis l'embouchure de la rivière “*Queue de Loure,*” en montant jusqu'au dépôt de M. A. Grant, le terrain est très bas, et les hautes eaux du printemps inondent le rivage sur un long parcours. J'ai dû éloigner mes poteaux du rivage sur une distance assez considérable, afin qu'ils ne fussent pas emportés par la crue des eaux du printemps.

“ Le syndicat dont M. Grant est le gérant, a fait faire un dépôt, construire une scierie et plusieurs autres bâtiments à la tête du lac. Au delà du dépôt, il y a plusieurs colons prospères qui résident dans Guigues, et maintenant vu que le township a été arpenté, ceci va leur donner plus de commodité pour améliorer leurs terres et coloniser cette partie du pays. J'ai trouvé très-peu de terre sablonneuse dans l'un et l'autre des townships de Guigues et Duhamel, le sol étant principalement de terre grasse, et le sous-sol d'excellente qualité. Ces deux townships sont bien arrosés par la quantité de sources, ruisseaux et rivières qui tous contiennent la meilleure eau potable.

“ Avant de terminer mon rapport, je pourrais mentionner qu'à la tête du lac, vis-à-vis le canton de Guigues, le chef et quelques métis sauvages ont construit un certain nombre de maisons et autres bâtisses, et qu'ils s'établissent le long des rivières. Ils y ont déjà fait beaucoup de défrichements, et font leur possible pour se construire de bonnes habitations. Le terrain sur lequel ils se sont établis est de bonne qualité. Quand je suis parti, ils étaient à faire les fenêtres et les portes pour la construction d'une église catholique romaine, à la tête du Lac.”

APPENDICE No. 25.

RAPPORT SUR L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON DE
LINIÈRE.

St. GEORGE, 26 octobre 1883.

*A l'Honorable*COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,
Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai complété l'arpentage de cette partie du township de Linière, que j'avais été chargé de faire d'après vos instructions en date du 21 août dernier, et dont j'ai maintenant l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Le premier du courant, je partis de St. Georges avec mon personnel, composé de six hommes, et me rendis par le chemin de St. Côme, au point de départ qui m'avait été donné dans les dites instructions, c'est-à-dire le poteau entre les sections A et B de Linière. Je commençai par chercher la ligne entre le susdit township et le township de Metgermette, mais je ne pus en trouver aucune trace. Je traçai alors une ligne depuis le susdit poteau, dans la direction nord 28° Ouest astronomique, et la continuai jusqu'au terrain entre les cinquième et sixième rangs de Metgermette, arrivant près du poteau entre les lots 1 et 2. Je découvris par cela qu'il y avait une erreur quelque part, soit que la ligne entre les sections A et B se prolongeât dans Metgermette ou bien que la ligne entre les 5^{me} et 6^{me} rangs de Metgermette se prolongeât dans Linière.

Je mesurai ensuite une longueur de 13 chaînes le long du terrain, pour la largeur du lot No. 1 du sixième rang de Metgermette. Je traçai une autre ligne sur la même hauteur qu'auparavant, laquelle je continuai sur une longueur d'environ trente chaînes, mais je ne pus trouver aucune trace de l'ancienne ligne de division.

J'abandonnai alors cette ligne et m'avançai vers la ligne entre les 6^{me} et 7^{me} rangs de Metgermette; à ce point je trouvai l'ancienne ligne, et je partis du poteau entre les susdits rangs me dirigeant dans la direction Sud 28° Est, et la continuai (en traversant le chemin de St. Zacharie à 14 chaînes et 26 mailles à l'Ouest du poteau 1 et 2 du sixième rang de Metgermette) jusqu'à la ligne entre les sections A et B de Linière, arrivant à 14 chaînes et 20 mailles à l'Ouest de l'ancien poteau. N'ayant

trouvé aucune trace de l'ancienne ligne dans ce parcours, je continuai la ligne à travers la section B, distance d'environ 20 chaînes, où je rencontrai de nouveau l'ancienne ligne. Conséquemment la profondeur du township de Linière représentée sur les plans actuels est de 14 chaînes et 20 mailles de plus qu'elle ne l'est sur le terrain.

Je retournai ensuite au poteau entre les 6^{me} et 7^{me} rangs de Metgermette. Je continuai à tracer l'ancienne ligne jusqu'au township de Watford, sur laquelle ligne je trouvai un vieux poteau marqué I M, II M, et aussi tous les poteaux de rangs de Metgermette. Je trouvai aussi que la même erreur avait été commise dans l'arpentage du rang A de la même manière que dans Metgermette, et en conséquence tous les lots dans le rang A entre ce point et la ligne de Watford sont indiqués sur le plan qui accompagne mes instructions, comme ayant 14 chaînes et 20 mailles de plus qu'il n'ont en réalité sur le terrain. A l'intersection du rang A, et aussi à celle de la ligne entre les sections A et B, je plantai de nouveaux poteaux.

Le sol de cette étendue de pays est en général très bon, il y a une sucrerie établie sur les lots 18 et 19 du 3^{me} rang, par un nommé Pierre Poulin, de St. Côme, et il y a suffisamment d'érable sur les lots 17, 18 et 19 du 4^{me} rang pour établir une ou deux sucreries de plus, il y a aussi une petite étendue de défrichée d'environ un acre sur le lot 21 du 2^{me} rang, attenant à la ligne entre les sections A et B, et qui appartient à un nommé Pierre Dumas, de St. Côme.

Vous remarquerez par le plan ci-joint, qu'il y a un lot de moins que ce qui est donné sur le plan qui accompagnait mes instructions, mais l'erreur que j'ai mentionnée explique cette différence. Il n'y a pas de bois remarquable dans la partie que j'ai arpenté; il y a une petite quantité d'épinette et quelques bons cèdres en certains endroits, suffisamment pour permettre aux colons de bâtir et de faire des clôtures. Le terrain, en somme, est bon pour la culture, et il n'y a pas le moindre doute qu'il sera occupé aussitôt qu'il aura été annoncé en vente.

Pour plus amples particularités, j'ai l'honneur de vous référer au plan ci-joint et à mes notes d'arpentage.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. J. ROSS,

Arpenteur.

APPENDICE No. 26.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPENTAGE

D'UNE PARTIE DU CANTON DE JERSEY.—Par R. J. Ross, A. P.

“ Sur cette étendue de terrain, il y a une bonne quantité d'épinette propre au commerce. Le sol en général est bon, principalement entre les 7^{me} et 8^{me} rangs, où il est uni et recouvert surtout de bois franc; le terrain entre les 6^{me} et 7^{me} rangs est plus inégal, mais bon pour la culture; la plus grande quantité d'épinette se trouve le long de cette ligne. Il n'y a aucune améliorations particulières, à l'exception d'une sucrerie qui est établie sur le lot 69 du 6^{me} rang; mais je ne pus découvrir le nom de l'occupant. Si l'on faisait un chemin quelque part dans le voisinage, depuis la Rivière du Loup jusqu'à la Chaudière, il n'y a pas le moindre doute que ce pays serait colonisé en peu de temps, mais dans l'état actuel des choses, il s'écoulera quelque temps avant que ces terres soient occupées, vu qu'il n'y a pas de chemin sur ce côté de la Rivière du Loup.”

APPENDICE No. 27.

RAPPORT DES EXPLORATIONS DANS LE DISTRICT DU LAC ST. JEAN.

MONTMAGNY, 13 novembre 1883.

MONSIEUR E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information du gouvernement le rapport concernant les explorations qui ont été faites sous ma surveillance.

Les endroits que j'ai visités et explorés sont les suivants :

10. Le terrain compris entre la limite Ouest du canton Delisle prolongée jusqu'à la rivière Péribonka sur une profondeur de 10 à 12 milles au Nord du Lac St-Jean.

20. L'espace compris entre la rivière Métabetchouan et les cantons Caron, Mésy et Plessis.

30. Le résidu du canton Demeules.

Le 16 juillet, je laissais Montmagny pour le Saguenay ; le 19, j'arrivais à la Pointe Bleue, la plus importante des nombreuses paroisses qui bordent le lac St. Jean. Après quelques retards causés par les préparatifs qu'exige un tel voyage, je pouvais m'embarquer le lendemain pour la rivière Péribonka.

Le 23, je commençais mes opérations. Après avoir marché pendant près d'un mois, dans toutes les directions du terrain en premier lieu mentionné dans mes instructions, j'ai acquis, la profonde conviction que ce terrain offre sous tous les rapports, les plus grands avantages à la colonisation. On pourrait aussi y exploiter toutes les branches de l'industrie avec la plus grande facilité et presque sans frais, à cause des nombreux pouvoirs d'eau naturels qu'on y rencontre.

L'espace compris entre l'embouchure de la rivière au *Cochon* et l'embouchure des rivières *Péribonka* jusqu'aux chutes de ces dernières rivières, offre un terrain tellement plat, qu'à certains endroits, à la fonte des neiges, l'eau séjourne longtemps et empêche même sur des étendues assez notables mais peu nombreuses, la croissance du bois. C'est en s'appuyant sur cette dernière observation, que plusieurs ont dit que ces terrains étaient en savane ; mais c'est là une erreur. Malgré les pluies abondantes que nous avons eues au mois de juillet, lorsque je suis passé en ces endroits, l'eau avait ou complètement disparu ou ne séjournait que sur une épaisseur de 2 à 3 pouces dans les mousses. L'égouttage de ces terrains peut même se faire avec facilité. Dans ces prétendues savanes, la tourbe n'offre qu'une épaisseur moyenne de 7 à 10 pouces et recouvre une magnifique terre d'alluvion. J'ai constaté ce fait à plusieurs reprises.

A part ces bas-fonds, le reste du terrain en question est d'un égouttage facile, le sol est entièrement d'alluvion : c'est une terre jaune grasse propre à toutes les cultures. La partie avoisinant le lac, a 9 ou 10 pieds au-dessus des plus hautes eaux du lac, par conséquent il n'y a pas à craindre l'inondation de ce côté, les bords des rivières Péribonka ont une élévation de 18 à 25 pieds. J'ai trouvé en cet endroit les bois les plus variés : le sapin, l'épinette, le bouleau, le merisier, l'orme, le frêne, le cormier et l'aulne ; mais le bois dominant est l'épinette blanche. Tous ces bois sont d'une très belle venue, et indiquent la richesse du sol. Dans toutes mes courses à travers ce terrain, je n'ai pas trouvé une seule roche.

Sur le côté Sud de la grande rivière Péribonka, à 1 mille et demi de son embou-

chure, un abatis de 60 à 70 arpents a été fait le printemps dernier. Les rivières Péribonka jusqu'à leurs chutes, sont parfaitement navigables.

J'ai remonté le cours des rivières Péribonka depuis leurs chutes jusqu'à une hauteur de 10 milles ; les terrains limitrophes offrent le même aspect général que ceux décrits plus haut. Le sol y est aussi en grande partie d'alluvion. On y remarque cependant de légères élévations, et partant des terres plus riches, quoique de même composition. Dans la partie qui avoisine le canton Delisle, ces élévations sont plus prononcées et offrent une terre jaune, grasse, plus légère ; il y avait là autrefois beaucoup de pin. Les bois sont les mêmes que ceux mentionnés plus haut, l'épinette y domine comme bois de commerce. Il n'y a pas de roches.

Partant des rivières au Cochon et à la Pipe, allant à l'Est, le terrain est le même que les précédents, seulement les élévations sont beaucoup plus prononcées, les élévations même sont propres à la culture, mais elles seront toujours un obstacle à une culture facile. Comme on le voit, cette partie du territoire offre des avantages réels et immenses à la colonisation ; c'est à mon avis le plus beau des terrains qui bordent le Lac St. Jean.

J'ai indiqué sur le plan annexé à ce rapport, la manière dont devra se faire la division des lots pour le plus grand avantage des colons. J'ai aussi indiqué la position des routes en m'efforçant de concilier, et l'intérêt des colons, en choisissant pour ces chemins les endroits où ils leur seront le plus utiles, et l'intérêt du gouvernement, en choisissant autant que possible un parcours facile.

20. Partant de la rivière Péribonka, je me suis rendu au Sud des Cantons Plessis, Mésy, Caron et Métabetehouan.

La partie nord-est de ces terrains, depuis la décharge du lac de la Belle-Rivière, jusqu'à la rivière aux Ecores, est très-accidentée et rocheuse. Les vallons formés par ces coteaux sont d'une terre de bonne qualité et pourraient être cultivés. Ces coteaux sont eux-mêmes en partie recouverts de terre et sont, de même que les vallons, bien boisés de sapin, d'épinette, de bouleau, de tremble, de merisier, d'épinette-rouge et d'aulne ; le bois dominant est l'épinette. Ces coteaux ne sauraient être cultivés, vu la trop mince couche de terre qui les recouvre généralement. Je ne crois pas que la culture puisse être bien avantageuse pour le présent en ces endroits. J'en recommanderai cependant l'arpentage, car ils peuvent servir au moins de magnifiques terres à bois. Il y a quatre colons établis à l'Est de la décharge du lac de la Belle-Rivière sur le chemin de Québec. Le terrain à cet endroit et sur un parcours de deux milles vers l'Est, a un meilleur aspect, il y a moins de coteaux et moins de roches ; il pourrait être, avec avantage, divisé en lots de ferme.

Au Sud des cantons Caron et Métabetchouan, depuis la décharge du lac de la Belle-Rivière jusqu'à la rivière Métabetchouan, le terrain est à peu près uni, le sol se compose d'une terre jaune grasse, de bonne qualité. Ces endroits sont bien propres à la culture quoiqu'un peu rocheux. Les environs du lac à la Carpe sont magnifiques sous tous les rapports. Les essences forestières qui boisent ces terrains sont très variées; l'épinette surtout s'y trouve en grande quantité. Les routes nécessaires à la colonisation de ces terres seraient, 1o. le prolongement du chemin qui se fait actuellement le long et à l'Est de la rivière Métabetchouan, 2o. un chemin partant du chemin de Québec, et longeant la ligne centrale du Canton Caron jusqu'au lac à la Carpe. Ces routes et la division des lots sont indiquées sur le plan ci-annexé.

3o. Le résidu du canton de Demeules, est généralement rocailleux et impropre à la culture, il n'y aurait d'exception que pour les extrémités Est et Ouest du dit canton, c'est-à-dire, qu'une superficie d'environ huit milles à chacune de ces extrémités, pourrait être, à la rigueur, divisée en lots de ferme. Ces derniers endroits bien que rocailleux et accidentés offrent une terre de bonne qualité; la partie impropre à la culture est couverte de jeunes cyprès, les extrémités sont très bien boisées d'arbres d'espèces variées. Suivant mon opinion, le résidu de ce canton devrait être divisé en lots qui seraient vendus comme terres à bois.

4o. Le 22 septembre, j'avais terminé les explorations que vous aviez bien voulu me confier le 14 juillet dernier.

Le Rév. M. Lizotte, curé de Roberval, me remit alors de nouvelles instructions par lesquelles vous me chargiez d'aller explorer les terrains situés en arrière des cantons Charlevoix, Roberval et Ouatouchouan.

Je ne parlerai d'abord que des parties au-dessus des cantons Roberval et Ouatouchouanish, parce que les terres y sont absolument de même qualité. Le terrain n'est pas absolument uni, il s'élève graduellement d'une manière peu sensible, de chaque côté de la rivière *Ouatouchouanish*; cette élévation est beaucoup plus prononcée à la partie Sud-Ouest de la rivière. Le sol aux environs de la rivière est une terre d'alluvion, dans les parties plus élevées, il se compose de terre jaune, grasse et forte, et de bonne qualité. Il n'y a que très-peu de roches; ce terrain est couvert de bois mêlés: épinette, sapin, merisier, bouleau, tremble, frêne, cormier; l'épinette y domine. Je n'ai pas remarqué de pouvoir d'eau naturel dans cette partie de la rivière *Ouatouchouanish*.

Dans la partie située au-dessus du canton Charlevoix, à l'ouest de la ligne d'exploration de La Tuque au lac St-Jean, sur une profondeur d'environ 7 milles, jusqu'au lac des Commissaires, le terrain est très-accidenté mais cependant propre à la culture.

Les vallons formés par les montagnes et rochers sont d'une terre de très bonne qualité; les flancs même des montagnes seraient en grande partie cultivables, mais le sol y est inférieur; c'est une terre jaune très compacte.

Dans les vallons et surtout dans la partie qui avoisine immédiatement le canton Charlevoix, le bois est beau et varié. Le feu a complètement détruit le bois sur les hauteurs.

Je crois devoir recommander la division de ces terrains qui sont des plus avantageux à la colonisation, tant par la richesse du sol, que par sa proximité des centres d'affaires déjà existants. J'ai soigneusement indiqué sur le plan dont j'ai déjà parlé, la manière dont devra se faire la division des lots, et la position des routes projetées.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé)

JOHN LANGLOIS,

Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 28.

RAPPORT DE L'ARPENTAGE DU CANTON DE RISTIGOUCHE.

MONSIEUR E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire rapport de l'arpentage du canton de Ristigouche, comté de Bonaventure, dont l'exécution me fut confiée par instructions en date du 15 juin 1882.

Les terres du rang 2 de la rivière Métapédia et de la rivière Ristigouche sont de bonne qualité. Les terres du rang 3, rivière Ristigouche, sont aussi de bonne qua-

lité. Les rangs 4, 5 et 6 sont en général propres à la colonisation. Les rangs 7 et 8 à l'Est de la ligne centrale sont de bonne qualité; mais la partie à l'Ouest de la même ligne est accidentée et de qualité médiocre. Les terres des rangs 9 et 10 étant fort accidentées sont peu propres à la colonisation. Le bouleau s'y rencontre en quantité considérable. Ce bois pourrait être exploité avec avantage pour la fabrication de la pulpe.

Plusieurs colons sont établis sur le rang 2, rivière Ristigouche, et quelques-uns sur le rang 2, rivière Métapédia. Quelques-uns sont sur l'arrière-ligne du rang, et d'autres à l'autre extrémité du même rang et sur les mêmes lots. J'ai cru devoir donner un alignement sur le lot No. 1 du rang 2 de la rivière Métapédia, pour séparer deux colons qui se disputaient la possession de ce lot. Cet alignement se trouve à 15 chaînes du poteau 1 et 2, arrière-ligne du rang de la rivière Métapédia. Le colon qui occupe la partie Ouest de ce lot est bâti suivant la loi. L'endroit que ces gens ont choisi pour faire un chemin de communication à la rivière Ristigouche, et pour lequel chemin le gouvernement a déjà accordé un octroi, est un endroit impossible pour faire un bon chemin. Ils pourraient trouver plus à l'Ouest un meilleur site pour leur chemin. L'arpentage de 1876 n'était point fait.

Espérant que le tout recevra votre approbation,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble serviteur,

(Signé)

C. A. BÉLANGER,

Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 29.

EXTRAIT DU RAPPORT SUR L'ARPEMENTAGE

DES

RANGS B. ET C. DU CANTON PRICE—Par F. LEGENDRE, A. P.

“ La totalité du terrain arpenté, si l'on en excepte les lots 13 et 14 des rangs B. et C., est propre à la culture; le sol quelque peu rocheux, se compose en grande partie de terre blanchâtre.

“ Bien que le bois de commerce en général, et le pin en particulier aient été exploités par les porteurs de licences de coupe de bois, il en reste cependant une assez grande quantité pour les besoins de la colonisation.

“ Pendant le cours de mon arpentage, plusieurs colons sont venus visiter les nouveaux lots arpentés et m'ont témoigné l'intention de s'y établir prochainement.

“ A mon point de vue, le meilleur moyen de développer promptement la colonisation dans cette partie du canton Price, serait l'ouverture d'un chemin qui la mettrait en communication avec la route d'Israëli, entre les lots 37 et 38 des rangs 1, 2 et 3, lequel chemin serait prolongé entre les rangs B. et C. jusqu'à la rencontre du lac St-François.”

APPENDICE No. 30.

EXTRAIT DU RAPPORT D'ARPENTAGE

D'UNE PARTIE DU

CANTON DE LESAGE.—PAR J. A. MARTIN, A. P.

Le terrain du canton de Lesage est en général accidenté, surtout dans les parties qui avoisinent les lignes extérieures Sud et Ouest où l'on rencontre des montagnes de plusieurs centaines de pieds d'élévation, présentant en quelques endroits des rochers escarpés et dépourvus de toute végétation. Cependant, dans la partie centrale et dans la partie nord, on voit des plateaux d'assez grande étendue, et formés d'un sol très-riche, si on en juge par la longueur et la grosseur du bois qui les recouvre.

Les parties où se trouvent les meilleurs terrains sont dans les 3e et 4e rangs au Nord de la ligne centrale, dans les 5e et 6e rangs et dans la partie Nord des 7e et 8e rangs. Les bois qui y dominent sont, sur les hauteurs, l'érable, le hêtre, le merisier, le tilleul, et quelques ormes. Dans les parties moins élevées on remarque l'épinette, le cèdre, le merisier et le frêne.

Le pin qui se trouvait en abondance en quelques endroits, a été exploité presque partout. Toutefois il en reste encore quelques-uns ici et là, surtout dans les parties Sud et Nord-Ouest du canton.

L'épinette y est plus commune ayant été moins recherchée jusqu'à aujourd'hui.

Le canton de Lesage renferme plusieurs lacs d'assez grande étendue offrant sur leurs bords des sites magnifiques qui en rendront le séjour agréable aux futurs colons.

La place d'une église qui y a été marquée par M. Bureau, d'après les ordres du Rév. A. Labelle, se trouve dans le 3e rang, sur la rive Nord du lac Rognon. Le site en est beau et le terrain aux alentours bien convenable comme site de village. Les pouvoirs d'eau qui se trouvent non loin de là pourront être utilisés avec avantage pour les moulins et les scieries.

L'ouverture de deux chemins me paraît nécessaire pour l'établissement de ce canton. D'abord le prolongement du chemin de la Minerve jusqu'à l'endroit de l'église de Lesage.

L'autre route pourrait suivre le tracé d'un chemin d'hiver, ou chemin de chantier, qui relie les derniers établissements de la rivière Petite Nation au Lac aux Sucrieries. Avec ces deux voies de communication je ne doute pas que le canton de Lesage ne s'établisse rapidement.

APPENDICE No. 31,

RAPPORT SUR L'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DU CANTON MARCHAND.

ST-JÉROME, ce 20 mars 1884.

Monsieur E. E. TACHÉ,
Assistant-Commiseraire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR,

Conformément aux instructions de votre Département, en date du 13 avril 1883, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant d'une partie du canton Marchand.

J'ai divisé en lots cette partie du canton Marchand connue sous le nom de Rang Nord de la Rivière Macaza et Rang Sud de la même rivière.

A l'exception de quelques lots un peu montueux, le terrain est assez plan, le sol très sablonneux, le bois dominant est le bois mou. Il existe plusieurs bons *pouvoirs d'eau* sur la dite rivière et entre autres, une chute d'eau d'une très grande valeur au point de vue industriel, située entre les lots Nos. 6, et appelée grande chute Macaza. Les lots sur la rivière sont presque tous pris par des squatters.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

(Signé,) N. C. MATHIEU, A. P.

APPENDICE No. 32.

RAPPORT SUR L'ARPENTAGE DU CANTON BEDARD.

QUÉBEC, 10 mars 1884.

L'Honorable W. W. LYNCH,
Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de vous transmettre mes plans, notes et rapport de l'arpentage d'une partie du canton Bédard dans le comté de Rimouski. Cet arpentage me fut confié le 26 juillet dernier, d'après instructions datées à Québec le même jour.

Le 3 septembre, je commençai mes opérations pour les terminer le 29 de décembre.

Le sol du susdit canton, si l'on en excepte certaines parties élevées, est en général composé de terre grasse de couleur jaune et grise, quoique souvent rocailleuse.

Les parties basses sont la plupart des alluvions, surtout dans le voisinage de la rivière Boisbouscache, où elles sont très riches.

Au Nord-Est de la ligne centrale, les 7e et 8e rangs sont en général montagneux, mais toutefois il existe de magnifiques contrées entre les susdites montagnes. Le bois est d'une très belle venue. Les espèces dominantes sont : l'épinette — belle épinette de commerce — le mérisier, l'érable, le bouleau, le sapin et le cèdre surtout le cèdre blanc. On y voit encore assez de pin surtout dans la partie avoisinant le canton Chénier.

Le 9e rang au Nord-Est de la ligne centrale offre de grands avantages à la colonisation : sol magnifique et assez plan, bons bois franc et bois mou mêlés.

Les 7e, 8e, 9e et 10e rangs au Sud-Ouest de la ligne centrale présentent d'assez beaux terrains, quoique le sol soit assez accidenté. La qualité est bonne quoique rocheuse.

Les différentes essences de bois que l'on y rencontre sont l'épinette, le mérisier, le bouleau, l'érable, le frêne, le sapin sur les hauteurs. Sur les parties basses, il existe de superbes cèdres, de beaux frênes, et de très-belle épinette rouge et noire autour des lacs.

J'apprends que l'on a fait cet automne le tracé d'une route passant entre le canton Bédard et celui l'avoisinant au Sud-Ouest, Bégon ; la susdite route doit être continuée du Sud-Est jusqu'à la rencontre du chemin Taché.

L'ouverture de cette route serait d'un très grand avantage à la colonisation.

Il existe une autre route, celle dite de St. Simon. Cette route est terminée jusqu'au 6e rang de la seigneurie Nicolas Rioux, mais l'autre partie n'est qu'ébauchée, si l'on excepte environ un mille près du Petit Rimouski. Elle passe dans tout son parcours à travers la seigneurie Nicolas Rioux et va se souder à l'ancien chemin Taché. Elle est dans un état déplorable. Tant qu'elle ne sera pas terminée et réparée, il y a peu d'espoir que les colons se dirigent de ce côté.

Je ferai aussi remarquer que certains colons qui croyaient avoir fait des défrichements sur les terres de la Couronne, se trouvent en pleine seigneurie Nicolas Rioux.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé) L. J. E. GARON, A.P.

APPENDICE No. 33.

TABLEAU donnant le nombre de milles de vérification d'arpentage, pour le cadastre, ainsi que des corrections effectuées par M. JOSEPH LACHAINE, A.P., à certains cadastres de la province, du 1er juillet 1883 au 30 juin 1884.

CADASTRE de la paroisse St-François, comté de Beauce, et copies, 2472 numéros.

CORRECTIONS aux plans des paroisses Charlesbourg, Ste-Jeanne de Neuville, Ste-Anne de la Pérade, Ste-Pétronille, Ste-Hélène et St-Liboire de Bagot, St-Guillaume d'Upton, et dans la 1ère Division de Rimouski ; Ste-Marie et St-Joseph de Beauce.

VÉRIFICATION, canton	Stukely.....	70 milles
"	" Tingwick.....	70 "
"	" Roxton et Milton.....	140 "
"	" Granby.....	68 "

Québec, 30 juin 1884.

APPENDICE No. 34.

BUREAU DU CADASTRE,

Montréal, 23 octobre 1884.

E. E. TACHÉ, Ecr.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, etc., etc.

MONSIEUR,

Conformément à votre demande du 20 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant concernant les travaux exécutés par le bureau du cadastre de Montréal durant l'année fiscale 1883-84.

Différents arpentages particuliers et vérifications d'arpentages ont été effectués en rapport avec les erreurs et omissions à corriger dans les divers cadastres des comtés qui suivent, savoir :

COMTÉ DE VAUDREUIL.

Arpentage d'un lot dans la paroisse Ste-Jeanne de l'Isle Perrot, et correction faite sur le plan et dans le livre de renvoi.

Toutes les lignes extérieures (11 milles) du village de Pointe Fortune ont été relevées de nouveau, et la superficie de tout un rang a été changée ; diverses corrections ont été effectuées dans le village proprement dit, ce qui a nécessité d'amender au-delà de trente descriptions aux plans et livres de renvoi déposés au bureau d'enregistrement.

COMTÉ DE LAPRAIRIE.

Arpentage et mesurage de douze lots, concession St-Philippe, paroisse St-Jacques-le-mineur, et corrections faites aux plans et livres de renvoi.

COMTÉ D'IBERVILLE.

Différentes corrections effectuées dans les plans et livres de renvoi de la ville d'Iberville et des paroisses St-Athanase et St-George d'Henriville ; arpentage spécial pour correction de plusieurs lots dans la paroisse Ste-Brigide.

COMTÉ DE JACQUES-CARTIER.

Corrections dans les paroisses Ste-Anne et St-Laurent.

COMTÉ DE LAVAL.

Mesurages particuliers faits en rapport avec des corrections au cadastre de la paroisse St-Vincent de Paul.

COMTÉ DE ST-HYACINTHE.

Arpentage spécial, mesurage et correction de douze lots dans la 5^{me} concession de la paroisse St-Denis.

COMTÉ DE LONGUEUIL.

L'arpentage de toute la paroisse St-Joseph de Chambly a été fait avec soin. Les rivières Richelieu et Montréal dans les limites de la paroisse (26 milles) ont été relevées ; quarante-deux (42) milles de chemins, et quatorze (14) milles de lignes latérales et trait-carrés ont été chaînés et vérifiés.

En outre de ces travaux du dehors, il y a les affaires ordinaires du bureau qui ont été expédiées et en rapport avec lesquelles j'ai écrit trente lettres et en ai reçu au-delà de soixante-dix.

Le tout respectueusement soumis par

Votre obéissant serviteur,

(Signé) F. W. BLAIKLOCK, A.P.

APPENDICE No. 35.

BUREAU DU CADASTRE,

TROIS-RIVIÈRES, 5 juillet 1884.

E. E. TACHÉ, Ecr.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport détaillé des travaux exécutés par le bureau du cadastre de Trois-Rivières, depuis le 30 juin 1883 jusqu'au 30 juin 1884.

Conformément à vos instructions en date du 11 juin 1883, m'ordonnant de com-

mencer le cadastrage dans le comté de Bonaventure le premier jour de juillet alors prochain, je quittai Trois-Rivières le 27 de juin pour me rendre à Carleton, dans le dit comté, lieu indiqué par L. J. Riopel, Ecr., M.P., comme étant le point de départ de mes opérations.

J'ai fait l'arpentage du premier rang et d'une partie du second rang de ce canton. J'en ai dressé le plan brouillon que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 3 et le 4 de septembre (1883), après avis public à cet effet; puis j'en ai fait le livre de renvoi.

De Carleton, conformément à la demande de Son Excellence l'Honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, je me suis transporté dans le canton Nouvelle, afin de suivre et de cadastrer les rangs sur lesquels doit passer le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

J'ai commencé mes opérations à la ligne sud-ouest du canton Carleton; j'ai fait le chaînage de cette partie du canton Nouvelle, ainsi que de la partie de la seigneurie de Shoulbred, comprise vis-à-vis le susdit canton Nouvelle jusqu'au pont à Kerney, sur la rivière Nouvelle. J'en ai dressé le plan brouillon que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 14 septembre (1883), après avis public à cet effet; puis j'en ai fait le livre de renvoi.

Suivant la même demande, je me suis transporté dans le canton Maria, afin de cadastrer cette partie que le chemin de fer de la Baie des Chaleurs doit traverser. J'ai fait l'arpentage du premier rang, du deuxième rang et de Patricton; j'en ai dressé le plan brouillon que j'ai exposé à l'examen des propriétaires le 21 et le 22 novembre (1883), et j'en ai fait le livre de renvoi.

A part les travaux susmentionnés, j'ai fait le relevé du Barachois de Carleton; du littoral de la Baie des Chaleurs, de la Rivière Nouvelle, ainsi que de toutes les îles situées dans cette rivière depuis son embouchure au bassin de la Nouvelle jusqu'au pont à Kerney.

J'ai aussi fait le relevé de la grande rivière Cascapédia depuis son embouchure à la Baie des Chaleurs, jusqu'à la ligne de profondeur du canton Maria; ainsi que de toutes les îles situées dans cette rivière, et des chemins et des cours d'eau pour ces trois cantons, sur un parcours de 151 milles et 30 chaînes, comprenant 1587 courses ou stations.

Pendant ce temps, j'ai fait pour L. J. Riopel, Ecr., un tracé du Barachois de Carleton, ainsi qu'une copie du plan du canton Carleton avec les noms des por-

priétaires, et une copie de Nouvelle et de Shoulbred, aussi avec les noms des propriétaires, puis, suivant la demande que vous m'en aviez faite dans le courant du mois de septembre, j'ai fait une copie du tracé du canton Carleton, en indiquant les noms des propriétaires, laquelle copie a été transmise à votre Département le 13 octobre suivant (1883).

Au commencement de janvier dernier, je suis revenu à Trois-Rivières, et j'en suis parti le 23 de juin dernier pour Métapédia, lieu de mes opérations.

Durant mon séjour à Trois-Rivières, en outre des travaux ci-après mentionnés, j'ai continué la confection du plan de Maria pour la partie arpentée. J'ai aussi fait le plan de la seigneurie de Shoulbred sur une échelle de cinq arpents au pouce, et rédigé les livres de renvoi pour toutes les opérations exécutées dans le comté de Bonaventure, et déjà mentionnés plus haut.

Conformément à vos instructions en date du 14 janvier dernier, j'ai continué mes opérations du cadastre dans la paroisse St-Alexis, canton De Calonnes, dans le comté de Maskinongé; j'ai fait le relevé du chemin de chaque côté de la grande Rivière du Loup, du chemin du gouvernement qui conduit au lac à l'Eau claire; de la décharge du lac à l'Eau claire jusqu'à son embouchure à la Rivière du Loup; du lac Canitchez et de sa décharge au lac Sac-à-Comie; du lac Lambert au lac Paillé et sa décharge; du lac à Simon, et de la partie de la décharge du lac Carolus, située dans le canton De Calonnes, sur un parcours de 29 milles et 30 chaînes, comprenant 508 courses ou stations. J'en ai commencé le plan brouillon que je n'ai pu achever parce que le chaînage que j'avais de ce canton ne s'accordait pas avec les notes d'arpentage que je devais suivre pour la confection de ce plan. J'en ai informé immédiatement votre Département par une lettre en date du 12 avril dernier. Le 17 du même mois, je recevais instruction de votre Département de suspendre les travaux d'arpentage dans le comté de Maskinongé pour ne les reprendre que l'automne prochain.

Des instructions reçus de votre Département en date du 30 et du 31 janvier dernier, m'autorisaient à faire des corrections dans la paroisse St-Grégoire, comté de Nicolet; dans la cité de Trois-Rivières, sur l'emplacement de l'église anglicane; et dans le rang du lac Rouge, dans la paroisse St-Didace, comté de Maskinongé.

A cet effet, je me suis rendu sur les lieux, ai vérifié l'arpentage des propriétés, et ai fait les corrections demandées; lesquelles ont été effectuées sur les plans et dans les livres de renvoi des dits comtés de St-Maurice, de Nicolet et de Maskinongé respectivement.

En conformité d'autres instructions en date du 8 mars dernier, j'ai fait l'inspection de la ligne nord-est de la seigneurie de Nicolet d'avec le 5^{me} rang de l'Augmentation d'Aston, afin de déterminer exactement la superficie du lot No. 27 du dit 5^{me} rang de l'Augmentation d'Aston. J'en ai dressé un plan et fait un rapport que j'ai transmis à votre Département le 7 avril dernier.

Tout en remplissant les devoirs de ma charge, je suis souvent dans l'obligation de répondre aux informations que vient prendre le public relativement au cadastre. Aussi, pour répondre au besoin général, le bureau est-il ouvert tout le cours de l'année, même pendant mon absence, étant alors représenté par les membres de ma famille.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,)

LS. O. A. ARCAND,
Arpenteur Provincial.

APPENDICE No. 36.

RAPPORT SUR LE SERVICE DES MINES POUR L'ANNÉE 1884.

A l'Honorable

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
de la Province de Québec.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le résultat de mes travaux depuis mon dernier rapport.

J'ai consacré l'hiver à donner à l'École Polytechnique de Montréal des cours sur l'Art des Mines, la Minéralogie, la Géologie et la Métallurgie ; j'ai préparé mes explorations de l'été et ai donné de nombreuses consultations aux particuliers qui sont venus s'adresser à moi. La belle saison a été utilisée pour des explorations dont vous trouverez ci-joints les rapports détaillés. Durant la même période, j'ai augmenté notablement la collection qui présente aujourd'hui, classés d'une façon pratique, des spécimens de presque tous nos produits minéraux.

Je signalerai la nécessité d'installer cette collection dans un local convenable et ouvert aux visiteurs, celui dont je dispose étant devenu très insuffisant.

J'ai fourni, d'après vos ordres, à M. le consul général de Belgique une collection de nos produits minéraux avec des renseignements détaillés sur chacun d'eux. Cette collection est destinée à figurer dans l'Exposition industrielle permanente à Bruxelles.

Je crois intéressant de vous donner ci-après quelques renseignements sur les progrès de l'industrie minière dans cette province.

FER.

Les mines de fer sont restées en grande partie inexploitées, quelques essais ayant été tentés, mais sans résultat. J'ai eu occasion de constater un gisement considérable de fer magnétique, probablement titanique, sur la rive gauche du Haut-Saguenay (canton Bourget), ainsi qu'un dépôt important de fer magnétique dans le comté de Pontiac (canton Lichfield).

CUIVRE.

Deux compagnies minières importantes sont en train de fusionner, ce qui promet qu'un nouvel essor va être donné à cette industrie déjà si importante, dans les cantons de l'Est. De nouveaux avis de Watsheeshoo (côte Nord) confirment la découverte de gisements de minerai de cuivre déjà signalés, l'année dernière.

PLOMB.

Dans un rapport de détail, je signale la probabilité de trouver, dans le comté de Pontiac (canton Bristol), des gisements de galène paraissant argentifères. Les autres veines de galène de la province ne sont pas encore exploitées.

OR.

La situation des mines d'or de la Beauce est donnée par le rapport de M. H. Duchesnay; mais je dois signaler les recherches faites en vue d'utiliser les filons quartzeux de cette région.

MOLYBDÉNITE.

J'ai trouvé de nombreux indices de ce minéral dans le comté de Pontiac (île Calumet, canton Waltham).

GRAPHITE.

J'ai constaté des indices paraissant importants, dans le comté de Pontiac (canton Waltham). Les gisements du comté d'Ottawa continuent à être inexploités.

AMIANTE.

Ce minéral a été exploité avec succès dans les cantons de l'Est, et de nouveaux dépôts ont été trouvés, notamment dans la Beauce (canton Broughton), et des indices dans Mégantic (canton Ireland). Les anciennes exploitations ont été très profitables, et l'on peut estimer à environ 1,200 tonnes, d'une valeur de \$80 la tonne, la production de cette année.

L'amiante trouvée dans le comté d'Ottawa n'a pas encore été reconnue susceptible d'exploitation.

OCRES.

On installe, à l'île d'Orléans, une usine pour manufacturer des ocres qui étaient déjà traités aux Escoumains.

PHOSPHATE DE CHAUX.

L'exploitation de ce minerai, dans le comté d'Ottawa, est en pleine activité et se développe rapidement. Ainsi, la production de l'année dernière étant de 14,000 tonnes, celle de cette année sera d'environ 25,000 tonnes d'une teneur de 80 o/o et d'une valeur de \$18 la tonne. De nouvelles Cies. se forment et plusieurs des anciennes travaillent avec grand profit. De nouveaux gisements se découvrent dans le haut de la Lièvre et de la Gatineau, et l'on en a constaté à 150 milles au nord du chemin du Pacifique Canadien. De plus, je l'ai reconnu sur plusieurs points du comté de Pontiac, notamment sur l'île Calumet et le canton Mansfield.

PÉTROLE ET GAZ.

J'ai signalé à plusieurs reprises la possibilité de trouver du pétrole dans la province de Québec. Un sondage a été exécuté, mais jusqu'à présent, sans autre résultat que la constatation d'indices déjà cités. Les gaz combustibles, qui se dégagent abondamment sur plusieurs points, sont encore inutilisés.

MICA.

Plusieurs mines de mica ont été découvertes et mises en exploitation avec un certain profit, particulièrement dans le comté d'Ottawa.

Les minéraux que je ne cite pas n'ont pas augmenté d'importance, mais sont toujours une réserve précieuse pour la province.

Plusieurs explorations ont été faites, pendant le cours de l'année, dans la province, par la Commission géologique d'Ottawa: dans le comté d'Ottawa, dans la région du Lac Saint-Jean, et au nord en allant vers le lac Mistassini.

Comme publications sur les industries minérales de la province, je dois citer le rapport de la Commission géologique d'Ottawa: 1880-81-82, qui contient plusieurs articles sur notre province. Le *Canadian Mining Review* d'Ottawa contribue aussi, par ses articles, à faire connaître ces industries.

Les chiffres ci-dessous sont extraits des statistiques commerciales publiées à Ottawa pour l'année 1883.

PRODUITS MINÉRAUX *exportés* DE LA PROVINCE DE QUÉBEC:

Minerais de cuivre	{ En Angleterre	236 tonnes, valant \$	10,890.00
	{ Aux États-Unis	4,166 " "	139,583.00
	Total	4,402 " "	\$150,473.00
Phosphate.	{ En Angleterre	12,263 " "	\$255,816.00
	{ En Allemagne	1,995 " "	44,500.00
	Total	14,258 " "	\$300,316.00

La valeur totale des produits minéraux exportés de la province de Québec est de \$516,837.00. La différence avec les totaux précédents étant due à des produits non dénommés.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. OBALSKI,

Ing. des M. de la Pr.

Québec, le 15 novembre 1884.

RAPPORT SUR DES INDICES DE PÉTROLE DANS LES VALLÉES DU SAINT-LAURENT ET DU SAINT-AURICE.

Dans l'étude que j'ai faite des produits minéraux de la province de Québec, j'ai eu l'occasion de remarquer un fait qui me paraît avoir une grande importance.

Dans la région avoisinant Trois-Rivières, c'est-à-dire la partie sud des comtés de Champlain, Saint-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, etc., on a constaté, depuis que le pays est habité, des dégagements très considérables de gaz combustible. Les points où ils ont été reconnus, sont: Saint-Maurice, Pointe-du-Lac, Louiseville, Saint-Léon, Epiphanie, Saint-Paul l'Ermitte, Saint-Henri de Mascouche, etc., et sur la côte sud, à Saint-Grégoire (comté de Nicolet). Ce gaz a certainement une origine, et on doit la trouver dans des dépôts pétrolifères existant dans le sous-sol.

En effet, le pays est habité depuis plus de cent ans, et l'on peut vraisemblablement supposer que les mêmes faits se sont produits bien longtemps auparavant. Or, M. le Dr Dame, de Louiseville, a recueilli, sur un seul point qu'il nomme le puits Saint-Pierre, la quantité de 8,000 pieds cubes, par 24 heures, et ces dégagements ont lieu aussi abondamment sur une foule de points, dans des rayons assez petits. Il me paraît donc rationnel de supposer qu'il existe des dépôts importants de pétrole originant ces gaz qui se forment continuellement, à moins que d'immenses accumulations de gaz, venu on ne sait d'où, ne s'y trouvent, ou bien encore qu'ils soient fournis par des produits solides.

Ces faits acquièrent plus d'importance si l'on considère que, sur toute la côte nord du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, il existe une formation rocheuse dite de Trenton, et que, où ce calcaire apparaît à la surface, par exemple à la Pointe-aux-Trembles, la rivière à la Rose, Château-Richer, etc., on voit ses cavités remplies de véritable pétrole en petite quantité; qu'à la rivière à la Rose et sur d'autres points, existent des schistes bitumineux; enfin, que sur certains points d'une formation inférieure, on trouve des filets minces d'une matière analogue à de l'anthracite, comme à l'île d'Orléans, Lévis, Saint-Apollinaire, etc. Tous ces faits réunis concourent à prouver l'existence de produits à base de carbone dans cette région.

De plus, les géologues officiels du gouvernement fédéral reconnaissent la possibilité et même la probabilité de l'existence du pétrole dans cette formation. Dr Sterry Hunt, rapport de 1866, page 262: "*Les calcaires de cette formation pourraient, dans certaines localités, offrir des sources avantageuses de pétrole.*" Sir W. Logan, Géologie

du Canada, 1863, page 836 : " *On ne doit pas perdre de vue la possibilité de le rencontrer en quantités profitables dans quelques points de la formation de Trenton.*"

Dans les mêmes formations de la province d'Ontario, aux îles Manitoulines, on en a trouvé des dépôts importants.

D'après les études faites, on a reconnu que, pour que le pétrole fût rencontré en quantités notables, il fallait qu'il existât dans le sous-sol des plissements formant des poches où il aurait pu s'accumuler. L'étude incomplète du pays ne les a pas fait connaître; mais, d'après moi, les indices de la surface les font présumer, et je considère qu'il serait très important d'exécuter des sondages faisant constater l'origine des gaz cités plus haut. Il est possible que, du premier coup, on frappe ces points; mais, dans tous les cas, il faudrait un certain nombre de sondages, et j'estime qu'une Cie. dépensant environ \$10,000 dans ce but, arriverait à un résultat.

RAPPORT SUR UNE SOURCE DE GAZ COMBUSTIBLE DANS LA PAROISSE DE SAINT-GRÉGOIRE (COMTÉ DE NICOLET).

Les dégagements de gaz que j'ai visités sont situés dans la partie sud-est de la concession Beauséjour (Srie Roquetaillade), sur la terre de M. Hilaire Trudel (No 501 du cadastre) et sur celle de M. Moïse Houle (No 500).

A environ huit arpents au sud-est du chemin de cette concession et parallèlement à ce chemin, existe une zone d'environ quatre arpents de long, sur laquelle sort du gaz combustible. Le terrain est composé d'argile et de sable sur une épaisseur variant entre 50 et 60 pieds. Tous les sondages qu'on a pratiqués jusqu'à la roche dure, laissent sortir le gaz en grande abondance. Sur le milieu du No 501, on a creusé un trou d'une quinzaine de pieds, qui s'est rempli d'eau de pluie, et l'on a placé au milieu un baril ouvert d'un côté et muni à l'autre d'un canon de fusil. Le gaz sortant à son extrémité brûle depuis le mois de janvier de cette année en donnant une flamme de plus d'un pied de hauteur.

Sur le No 500, on a pratiqué également un petit puits d'où le gaz sort constamment. Sur d'autres points, un baril ordinaire est rempli en très peu de temps. J'ai fait exécuter en ma présence quelques sondages avec des tiges de fer d'environ $\frac{1}{2}$ pouce de diamètre, et j'ai constaté ce qu'indique la coupe ci-jointe, c'est-à-dire en

grande partie de la glaise surmontant une petite couche de sable noir qui repose sur une roche dure, laquelle, d'après la carte géologique, doit être le schiste supérieur de la formation de Trenton. Le gaz hydrogène protocarboné est analogue à celui que l'on trouve sur la partie située au nord du fleuve, et me paraît due aux mêmes causes, c'est-à-dire à des dépôts de pétrole situés au-dessous de la roche qu'on a rencontrée. La forme du terrain me paraît irrégulière, et je conseille de pratiquer des sondages dans la zone déjà reconnue. Les propriétaires, résidant depuis trente ans sur ces terrains, m'ont affirmé qu'ils avaient toujours connu des dégagements de gaz.

RAPPORT SUR UNE SOURCE DE GAZ COMBUSTIBLE À LA CABANE-
RONDE, PAROISSE SAINT-HENRI DE MASCOUCHE,
(COMTÉ DE L'ASSOMPTION).

Dans toute la région comprise entre Saint-Paul l'Ermitte, l'Epiphanie et Saint-Henri de Mascouche, on a constaté, depuis longtemps, des dégagements de gaz combustible sortant souvent de terre avec des sources salées. Ces gaz sont analogues à ceux que j'ai déjà plusieurs fois signalés et ont une même origine, c'est-à-dire que, d'après moi, ils sont dûs à des dépôts de pétrole existant dans le calcaire du sous-sol. On retrouve d'ailleurs les mêmes indices que sur les autres points, la même conformation de terrain, etc.

A l'endroit dit Cabane-Ronde, sur le terrain No 3 du cadastre, paroisse Saint-Henri de Mascouche, MM. Renaud Frères et Dubois ont commencé un sondage de 3 pouces de diamètre. Ils ont traversé une couche de 54 pieds de glaise bleue, jaune et rouge, puis 16 pieds de sable noir et de gros gravier, et finalement, à une profondeur de 70 pieds, ils ont frappé la roche schisteuse. Pendant toute la durée de ce travail, le dégagement de gaz a été régulier et abondant. Les travaux ont commencé à l'automne de 1883, et, au printemps de cette année, ils ont été repris. Il s'est alors passé un fait très remarquable, qui mérite d'être cité.

Au commencement de juin, en enfonçant la tarière, les travailleurs éprouvèrent une résistance impossible à vaincre, malgré les efforts de quatre hommes. Ayant retiré les instruments, il se produisit une projection considérable de matière par l'ouverture. Pendant 48 heures, m'ont dit les témoins de cette scène, on put voir une colonne de liquide, de gaz et de pierres ayant une hauteur de plus de 50 pieds et sor-

tant avec une grande force. Le gaz était celui déjà constaté, l'eau très salée et les pierres, dont quelques-unes grosses comme la moitié du poing, composés de quartzites, calcaires, schistes noirs bitumineux, granits divers, etc., et affectant la forme de cailloux roulés. Les témoins m'ont de plus affirmé avoir vu tomber, au commencement, une vingtaine de larges gouttes huileuses de pétrole, qu'ils n'ont pas recueillies, espérant voir une plus abondante sortie de cette matière. Depuis, le sondage s'est continué, mais plus lentement à cause de la dureté de la roche.

Tous ces faits sont très importants et méritent une sérieuse considération, expliquée d'ailleurs par mes précédents rapports. J'ai encouragé les entrepreneurs travailleurs à persévérer, et il serait très désirable qu'ils pussent continuer leurs travaux plus profondément avec chance de les voir couronnés par des découvertes qui auraient une grande importance pour le pays, si l'on tombait sur quelque veine de pétrole, comme il est permis de le supposer.

RAPPORT SUR UNE EXPLORATION DANS LE COMTÉ DE PONTIAC.

Je note, en traversant le canton Eardley (comté d'Ottawa), une mine de phosphate en exploitation, dans la partie sud. On me montre également un échantillon de plomb pur provenant du nord de ce canton, ce qui permet de supposer l'existence de gisements de galène dont la partie supérieure aurait été probablement réduite par l'incendie de forêts.

COMTÉ DE PONTIAC.

ONSLOW.

Dans ce canton, je trouve des échantillons de phosphate vert, de fer, de graphite, de molybdénite, et on me signale les lots 18 dans le VII rang, et 18 et 19 dans le VIII, comme les contenant. Au nord, à environ 4 milles du chemin, sur le lac Wilson, on trouve une roche grise calcaire mélangée de graphite et de pyrite, dans laquelle l'analyse a signalé la présence d'une petite quantité d'argent. Cette roche est d'ailleurs assez abondante. Au village de Quio, on me montre un morceau de quartz très aurifère que l'on me dit provenir de la région, mais sans que je puisse obtenir l'indication des lieux.

BRISTOL.

Je visite, en passant, la mine de fer magnétique située sur les lots 21 et 22 du II rang et anciennement exploitée. Au village de Bristol Corner, on me montre de beaux échantillons de galène que l'on m'assure provenir des environs; mais il m'est impossible d'obtenir plus de renseignements.

LICHFIELD.

Dans le village de Bryson même, en creusant un puits, on a trouvé de beau phosphate vert, sur le lot 12 du I rang. On signale aussi une mine de fer magnétique importante, dans le même canton.

ILE CALUMET.

Dans la partie sud de l'île Calumet, on a trouvé de beaux échantillons de phosphate vert et du graphite. Dans la partie nord, j'ai constaté une veine de pyroxène noir avec calcaire qui traverse les lots 30, 31, 32 et 33 du VII rang. Cette veine contient de nombreux cristaux de phosphate rouge et me paraît susceptible d'une exploitation profitable. Ce gisement n'a pas été exploité jusqu'à présent et doit être considéré comme une nouvelle découverte. Dans le voisinage, les indices de la surface montrent que l'on doit en trouver d'autres.

J'ai également reconnu, sur le lot 13 du rang nord, une veine de quartz contenant de la molybdénite en quantité assez importante; on en a trouvé, à un certain point, une épaisseur de 5 pouces et l'on en a retiré un morceau pesant une couple de livres.

MANSFIELD.

Au village de Coulonges, on m'a montré un échantillon de galène provenant du voisinage, mais je n'ai pu savoir l'endroit. J'ai trouvé, aux chutes mêmes de la rivière Coulonges, sur les lots 8 et 9 du IV rang, de nombreux cristaux de phosphate rouge, dans du calcaire, prouvant en ce point l'existence de ce minéral. La quantité que l'on voit n'est pas très abondante, mais on peut espérer en trouver d'autre sous le sol couvert de terre. On prétend aussi avoir trouvé de l'or dans les sables de la rivière Coulonges, mais je n'ai pu vérifier ce fait. Dans cette région, on trouve un pyroxène vert clair, qui a plusieurs fois été pris pour du phosphate, dont il n'est même pas l'indication. J'ai rectifié l'opinion des habitants sur ce sujet. On a aussi trouvé, à peu de distance de la chute et dans les roches de la rivière, des paillettes de molybdénite.

WALTHAM.

Dans la partie nord de ce canton, j'ai constaté quelques indices de phosphate vert et beaucoup de pyroxène verdâtre. Sur la rive droite de la rivière Noire, j'ai visité un dépôt assez important de graphite qui apparaît, à la surface, sur une épaisseur de 5 pouces, dans du quartz. J'ai vu également des échantillons de molybdénite, dans du quartz, provenant de la même région. On signale de l'or dans la rivière Noire et ses affluents, mais je n'ai pu vérifier ce fait.

LESLIE.

Je me suis rendu spécialement dans ce canton pour étudier des indices d'argent qu'on prétendait y avoir trouvés. Je dois dire que j'ai visité les points réputés en contenir et que je n'ai rien vu qui puisse me confirmer dans cette idée, notamment sur les 26, 27 et 28 lots du II rang. Sans vouloir être trop affirmatif, j'aurais besoin de preuves qui m'ont absolument fait défaut pour constater la présence du précieux métal.

CAWOOD.

On signale dans ce canton, que d'ailleurs je n'ai pas visité, de l'amiante, du mica et du phosphate.

THORNE.

J'ai visité, dans ce canton, un gisement pris pour du phosphate et qui n'est que du calcaire avec du feldspath.

En résumé, le pays que j'ai parcouru forme, le long de l'Ottawa, une mince bande composée de bonnes terres de culture, généralement occupées. En allant au nord, on trouve presque immédiatement la montagne et une région accidentée où se trouvent encore, parfois, de bonnes terres. Au point de vue géologique, on y constate les roches de la formation Laurentienne; mais elles me paraissent contenir plus de gneiss et granit que les formations analogues du comté d'Ottawa. On y trouve bien moins de roches indicatrices de phosphate que dans ce comté. J'ai trouvé de nombreux indices de minéraux importants; mais la défiance des habitants m'a empêché dans bien des cas, de les constater d'une façon certaine. On peut dire, cependant, que cette région est riche en produits minéraux et qu'elle est certainement appelée à se développer industriellement, quand des voies de communication y seront établies.

J'ai été aidé dans mon travail, d'une façon très intelligente et dévouée, par M. W. Clark, agent des terres pour ce comté.

RAPPORT SUR UNE EXPLORATION DANS LES COMTÉS DE
MÉGANTIC ET LOTBINIÈRE.

Etudes d'indices de charbon.

SAINTE-SOPHIE.

On a trouvé, sur le lot 20 du V rang d'Halifax, paroisse Sainte-Sophie (Mégantic), sur la terre de M. Pierre Leclerc, des morceaux de houille qui ont fait supposer aux gens du pays la présence d'un gisement houiller dans la région. M'étant rendu sur les lieux, j'ai constaté que, dans la terre végétale, on trouvait en très petite quantité des morceaux de véritable charbon brûlant avec flamme, s'agglomérant et pouvant s'utiliser à la forge.

Ma première idée a été que de la houille avait été déchargée là, il y a longtemps, et qu'on avait perdu le souvenir; mais une enquête consciencieuse auprès des gens du pays, qui m'ont paru de bonne foi, m'a convaincu que l'on devait chercher une autre origine à ces matières.

La terre végétale, enlevée sur une faible épaisseur, laisse à découvert des schistes commençant à se décomposer et recouvrant une couche de glaise et de cailloux divers. Les schistes sont analogues à ceux que l'on trouve dans toute la région. Je n'ai pu trouver le point d'où vient le charbon; mais il vient probablement du voisinage où il forme, dans les schistes, des petites veines de faible épaisseur et absolument inexploitable, analogues à celles que l'on trouve à Lévis, Saint-Apollinaire, etc.

On doit donc abandonner l'idée de trouver un bassin houiller dans cette région, et, d'après moi, il n'y a pas lieu d'encourager des travaux, à moins que ce ne soit par curiosité.

SAINT-APOLLINAIRE, (COMTÉ DE LOTBINIÈRE).

Afin de pouvoir établir une comparaison, j'ai visité ce qu'on appelle la mine de charbon de Saint-Apollinaire. Il y a très longtemps, on y a trouvé les mêmes indices que ci-dessus et des capitalistes, d'après cela, ont entrepris des travaux. On a creusé quelques trous et l'on a trouvé les mêmes schistes que ci-dessus, dans lesquels se rencontrent des veines au maximum de 3 ou 4 pouces de charbon bon pour la forge. On a creusé à une profondeur de 15 à 20 pieds, on a retiré quelques quarts de char-

bon et, devant l'insuccès, on a abandonné les travaux qui sont maintenant remplis d'eau. On peut donc appliquer les mêmes conclusions qu'aux indices précédents.

AMIANTE DANS IRELAND, (MÉGANTIC.)

Je me suis rendu dans le canton Ireland, où l'on m'avait signalé des indices d'amiante, et j'ai examiné particulièrement les VII et VIII rangs.

Sur le lot 1 du VII rang, on trouve une roche intermédiaire entre le *soap stone* et la serpentine, dans laquelle apparaissent de nombreuses veines d'une matière analogue à de l'amiante, mais plus cassante que celle que l'on trouve habituellement dans le pays. On trouve d'ailleurs aussi de véritable serpentine, et je crois qu'en y exécutant des travaux, on arrivera à la découverte de l'amiante marchande, le produit trouvé me paraissant inutilisable. Sur le même lot et dans les mêmes roches se trouvent quelques indices de cuivre et de fer chromé.

Sur le lot 6 du VIII rang, j'ai constaté des blocs de serpentine parfois énormes, sillonnés de bonnes veines d'amiante. Ils ont dû être apportés là par des révolutions géologiques, le terrain sur lequel ils reposent étant très dissemblable: il n'y a donc pas lieu de les considérer comme des gisements d'amiante.

Les autres points que j'ai visités, pour les mêmes fins, ne m'ont montré aucun indice et ne me paraissent pas dignes d'intérêt.

CUIVRE DANS HALIFAX,

J'ai constaté le minéral de cuivre à l'état de pyrite plus ou moins riche, sur le lot 6 du VII rang, où il a été exploité, il y a quelques années, et où l'on a creusé plusieurs puits aujourd'hui abandonnés. Sur le lot 18 du V rang d'Halifax nord, j'ai reconnu une veine quartzeuse, d'environ 5 pieds à la surface, non encore signalée et montrant des indices importants de pyrite de cuivre. Elle offre la particularité importante qu'elle coupe la stratification des schistes.

On a trouvé à la surface, sur le lot 21 du VII rang du nord, un morceau de cuivre natif pesant environ une livre, avec du calcaire cristallisé. Cet échantillon isolé a donné l'idée de creuser un puits de quelques pieds dans des schistes, et l'on prétend y avoir trouvé également quelques petits grains de cuivre natif; mais ce dernier fait ne me paraît pas certain.

Dans le voisinage, sur le lot 24 du VIII rang, on a exploité, il y a une vingtaine d'années, une veine pour cuivre natif qui aurait été trouvée paraît-il en assez grande abondance. Je n'ai pu y trouver de cuivre natif, mais j'y ai constaté de nombreux indices de minéral.

RAPPORT SUR UNE EXPLORATION DANS LA RÉGION DU HAUT-SAGUENAY ET DU LAC SAINT-JEAN.

Chicoutimi est, ainsi que la région qui l'entoure, situé sur un roc granitique rougeâtre, dans lequel on n'a trouvé jusqu'à présent aucun produit industriel. Le granit lui-même, très ordinaire, a servi à la construction de quelques édifices.

En suivant la vallée de la rivière Chicoutimi, on trouve les mêmes formations. A l'endroit dit Portage-des-Roches, sur le lot 14 du II rang de Laterrière, on me signale une veine quartzreuse, que j'ai examinée et dans laquelle je n'ai aperçu que de la pyrite de fer. Je me souviens avoir fait essayer pour or un échantillon que l'on m'avait envoyé de là et dans lequel on n'avait rien trouvé.

Je traverse une grande savane faisant partie du Grand-Brûlé, et où l'on peut constater de la tourbe sur une grande étendue et sur une bonne épaisseur de, parfois, 2 pieds et plus.

ÉMERAUDE A LA RIVIÈRE-AU-SABLE.

Après avoir passé la Rivière-au-Sable, je visite une veine quartzreuse sur le No 21 du rang nord de Jonquière. Cette veine est très remarquable en ce qu'elle renferme de l'émeraude en assez grande quantité. Elle est orientée N. S. et présente une épaisseur de 4 à 5 pieds au point où on l'a travaillée. On y a trouvé du beau mica blanc en petite quantité, un peu de grenat inutilisable, et enfin, de l'émeraude en cristaux, dont l'un avait jusqu'à 2 pieds de long sur 2 pouces de diamètre. Malheureusement, cette émeraude vert clair, assez fragile, empâtée dans le quartz, n'est pas utilisable. La veine se continue vers le nord et je la retrouve à une lieue environ, probablement dans le canton Kenogami; elle présente les mêmes éléments, mais de plus, j'y ai constaté de petites quantités de molybdénite; on y a aussi trouvé de l'émeraude plus verte.

Je dois aussi signaler sur les lots 18 et 19 du rang sud, des veines de quartz dont quelques-unes avec pyrite de fer, mais qui ne m'ont pas paru importantes. Toutes ces veines sont situées dans un granit noirâtre à base d'anorthosite. En suivant la vallée du lac Kenogami, je remarque que la roche se modifie progressivement de façon à devenir franchement anorthosite. Elle contient alors, par places, de beaux cristaux de labradorite. Cette formation existe le long du chemin sur plus d'une lieue pour

ensuite reparaitre de temps en temps. Le granit reprend et est, plus loin, recouvert de glaise et de sable, depuis la barrière d'Hébertville jusqu'aux environs de la ville.

GRANIT ROUGE À HÉBERTVILLE.

A Hébertville, rien à signaler comme mine ; mais on ne peut passer sous silence le magnifique granit rouge qui y existe en très grande quantité et qui a été utilisé pour la construction de l'église. Je crois ce granit susceptible de recevoir un beau poli et d'être utilisé avantagement comme pierre d'ornement.

PRÉTENDUE MINE DE CHARBON.

Ayant entendu parler d'une prétendue mine de charbon, je me suis rendu sur le lot 19 du III rang du canton Caron, où la découverte avait été faite. Je n'ai vu que les restes de puits faits dans de la glaise où l'on aurait trouvé effectivement quelques morceaux de charbon. L'étude du terrain environnant m'a prouvé que la houille exploitable ne pouvait exister sur ce point et que les indices trouvés provenaient de charbon accidentellement apporté là, ou bien de veines peu épaisses d'un charbon spécial, tel qu'on en a trouvé à Saint-Apollinaire et sur d'autres points. Ces indications sont donc seulement curieuses, mais nullement importantes.

SOURCE SULFUREUSE.

J'ai visité aussi, dans le voisinage, (lot 20 du III rang) une source d'eau sulfureuse qui motive le nom de ruisseau Puant donné au cours d'eau duquel elle sort. Jusqu'à plus grand développement du pays, cette source n'a aucune importance, mais elle pourra peut-être être utilisée plus tard, au point de vue médical.

Je dois noter un changement dans la nature des roches précitées, qui commencent à être surmontées de calcaire et de schiste noir de la formation de Trenton, ce qui explique en partie les indices cités plus haut.

Sur le lot 23 du III rang, on exploite comme pierre à chaux et pierre de construction des calcaires identiques à ceux des environs de Québec, et qui renferment également des petits nids remplis de prétrôle, indication curieuse, mais peu importante, vu le peu d'épaisseur probable de ces couches, sur ce point.

En remontant vers Saint-Jérôme, le pays reprend son aspect granitique et je n'entends parler d'aucune mine. Cependant, près de Saint-Jérôme, on me montre du calcaire cristallisé blanc, qui a été pris pour du plâtre, puis pour du phosphate, mais qui n'est d'aucune valeur.

En suivant le bord du lac Saint-Jean, la roche est recouverte de terre d'un bel aspect et ne paraît guère, si ce n'est avant d'arriver à la Pointe-aux-Trembles, où un granit très quartzeux se montre pour ensuite faire place au calcaire de Trenton, parfois recouvert de schiste noir.

SCHISTE COMBUSTIBLE.

Ce schiste très bitumineux existant en assez grande quantité, a donné lieu à quelques travaux de recherche. Il brûle assez facilement, pourrait à la rigueur s'employer à défaut d'autre combustible, mais pourrait surtout, dans le voisinage d'un grand centre, être utilisé pour la fabrication du gaz. Ces schistes sont très abondants à la Pointe-à-la-Traverse et sur l'île du même nom, où, il y a quelques années, le feu ayant été mis accidentellement, ils ont brûlé toute une saison.

SOURCE MINÉRALE.

Un peu avant d'arriver à l'église et sur la grève même du lac, j'ai constaté une source saline dont l'eau me paraît analogue à celle de Saint-Léon, mais beaucoup plus concentrée. Le débit en est peu abondant, mais constant. Au printemps elle est recouverte par les eaux du lac.

Sur la rivière Ouiatchouane, on aperçoit encore parfaitement les mêmes formations, surtout calcaires ; ces derniers ont été exploités comme pierre de construction.

A la grande chute, à 1½ mille en arrière, le granit reprend. Sur la rivière Ouiatchouaniche et à l'île aux Coulevres, même formation calcaire, où l'on trouve beaucoup de fossiles. A une couple de milles en arrière, saillissent des collines granitiques presque sans mica et que l'on peut considérer comme de véritable pegmatite souvent un peu décomposée par endroits.

En suivant la grève jusqu'à la Pointe-Bleue, on trouve toujours les mêmes calcaires et, par places, les schistes bitumineux inflammables que l'on a aussi un peu travaillés. Les calcaires sont parfois horizontaux et alors dénudés ; parfois, ils sont inclinés, semblant plonger dans le lac, et alors ils sont recouverts des schistes en question.

Depuis la Pointe-Bleue, en passant par Saint-Prime et Saint-Félicien, le pays est plat, recouvert de glaise ou de sable, et, aux rares endroits où la roche apparaît, on ne voit qu'un granit gris à gros grains, traversé de veines quartzueuses. Le long de la rivière Ashuapmouchouane, même roche granitique, sans autres indices ainsi que jusqu'aux chutes de la rivière au Saumon. Quelques indices signalés le long de ces

rivières, n'ont aucune importance, du mica jaune ayant été pris pour du minerai métallique.

Ayant fait la traversée du lac, je me suis rendu à Saint-Gédéon où la roche est du granit grisâtre, parfois traversé de veines de feldspath rouge avec des grains de fer magnétique. Sur la grève même, par petites places, on aperçoit les mêmes calcaires que sur l'autre rive ; une des nombreuses îles, l'île Blanche, en est exclusivement formée, les autres étant granitiques. En suivant la côte, vers le nord, on voit le granit passer insensiblement à l'anorthosite, qui forme la majeure partie des îles de cette partie du lac.

PIERRE D'ORNEMENT AUX DÉCHARGES.

On constate bien nettement cette roche dans les travaux de la Petite et surtout de la Grande Décharge. On y voit moins de labradorite que sur les roches du canton Kenogami. Cette pierre noire est susceptible d'un beau poli et pourrait être employée pour l'ornement.

En descendant le Saguenay, je constate les mêmes roches sans d'autres indices, si ce n'est quelques petites veines de fer titanique, que l'on trouve aussi en assez grande abondance sur les grèves, sous forme de cailloux roulés.

MINE DE FER TITANIQUE.

Dans les environs de la rivière Duclou (canton Bourget), j'ai constaté un dépôt considérable de fer titanique, formant deux collines de 40 à 60 pieds, sur le bord même du fleuve. Ce gisement restera probablement longtemps avant de subir aucune exploitation.

En descendant jusqu'à Chicoutimi, on ne rencontre plus que des granits gris passant au rouge vers Sainte-Anne, sans indices minéraux.

OCRES.

Je citerai, pour mémoire, les dépôts d'ocre sur les lots VI, 24, 25, 26, V, 26, 27, 28 du canton Simard, ainsi que des dépôts analogues sur la rivière Mistassini, que d'ailleurs je n'ai pas visités.

En résumé, au point de vue minéral, je n'ai rien vu d'important ou susceptible d'exploitation, dans la région que j'ai visitée, et je ne crois pas que les explorateurs qui m'ont précédé aient trouvé davantage ; mais je dois reconnaître, avec tous ceux

qui ont visité ce pays, sa grande valeur au point de vue agricole et le grand avenir qui lui est réservé.

J. OBALSKI,
Ing. des M. de la Pr.

Québec, le 15 novembre 1884.

APPENDICE No. 37.

RAPPORT D'EXPLORATION DE MINERAUX SUR LA RIVE NORD DU
GOLFE ST. LAURENT, 1884.

A l'honorable

Commissaire des Terres de la Couronne,
Québec.

OTTAWA, 6 novembre 1884.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des faits recueillis pendant la durée de mon exploration sur la côte nord du golfe St-Laurent durant tout le cours de l'été de l'année 1884.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

H. DE PUYJALON.

Watsheeshoo.—Cuivre.—Une nouvelle étude des indices cuivreux de Watsheeshoo et des roches qui les contiennent, me permet d'ajouter quelques faits à ceux que j'ai exposés déjà dans mon rapport de février 1884.

Les exsudations de carbonate de cuivre sont plus nombreuses, plus étendues qu'il ne m'avait paru tout d'abord. Elles imprègnent presque toutes les roches. Les schistes feuilletés et très contournés que j'avais cru limités au seul morne de Wat-

sheeshoo se prolongent à l'intérieur. Leur direction normale semble obéir à la direction des bornes blancs quartzifères qui constituent les sommets de la formation. Ces schistes sont, du reste, en général peu apparents. Ils disparaissent entre les roches sousjacentes et celles qui les dominent.

Ces exsudations cuivreuses ne se rencontrent jamais à un niveau élevé. Elles semblent sourdre à la base des roches stratifiées et entre leurs joints dont elles tapissent les lèvres et les cavités. Quelquefois on les rencontre au niveau même de l'eau des lacs.

D'où viennent ces exsudations? Evidemment de l'attaque partielle des dépôts de phillipsite et des filons de chalkopyrite de la formation par les agents extérieurs. Mais ces dépôts ou ces filons sont-ils subordonnés aux exsudations cuivreuses ou placés au-dessus d'elles et les carbonates cuivriques imprègnent-ils la surface des roches par action capillaire ou par écoulement naturel du liquide qui leur sert de véhicule? C'est là un point important qui ne pourra être résolu que par de nouvelles explorations et surtout par des travaux de sondages dirigés avec intelligence.

Pierre de Lune.—Parmi les pierres de quelque valeur que recèlent les roches qui ont été l'objet de mes études de cette année, je dois citer la Pierre de Lune, la Pierre des Amazones, l'Émeraude et la Tourmaline noire.

Pierre des Amazones.—La Pierre de Lune et la Pierre des Amazones appartiennent à la famille ou plutôt au groupe des feldspath. L'une, donne dans le sens du clivage perpendiculaire à l'axe des surfaces offrant de très beaux reflets bleuâtres, nacrés et irisés, l'autre est d'une teinte verdâtre uniforme; toutes deux sont employées en joaillerie. Les gneiss pegmatites blancs des formations du littoral de Watsheeshoo à la grande baie de Victor ou de Appetetal sont abondamment garnis de ces deux substances minérales.

Émeraude.—L'Émeraude, en cristaux hexagonaux terminés, s'y rencontre assez communément. Ces cristaux atteignent quelquefois d'assez grandes dimensions, mais ils sont imparfaits comme limpidité et comme teinte.

Tourmaline.—La Tourmaline noire est extrêmement abondante et d'un volume quelquefois considérable. Il n'est point rare de rencontrer des cristaux de cette substance mesurant trois et quatre pouces de diamètre et d'une longueur de huit à dix pouces.

Baie a Victor (Appetetal Bay—Bayfield).—De Watsheeshoo à la baie à

Victor les roches restent sensiblement les mêmes. Deux petites rivières s'écoulent dans cette baie. Les rives de ces deux cours d'eau sont assez bien boisées. L'un des deux, la rivière à l'Ours est fréquentée, à son embouchure, par le saumon et la truite, l'autre, sans nom connu, semble ne contenir aucun saumon, mais l'anguille y paraît très abondante. Les roches immergées de la baie sont entourées de nombreuses végétations marines ou pullulent les homards.

Sur les bords d'une anse tributaire de la baie principale, dans un gneiss à gros grains, devenu très incohérent par l'action des agents extérieurs, j'ai trouvé des cristaux hexagonaux de quartz assez volumineux et une cavité remplie d'une argile blanche provenant de la décomposition des feldspaths adjacents. Cette argile a quelque ressemblance avec le kaolin (argile à porcelaine fine).

Calcaire.—En face de la baie à Victor, au sud-ouest, à l'île Ste-Geneviève, et, à un mille à l'ouest, en terre ferme, commencent les formations calcaires siluriennes connues sous le nom de "Calcaire de Mingan." En terre ferme, ces calcaires suivent la côte jusqu'au delà de la Pointe aux Morts, située quelques milles plus loin que la Pointe aux Esquimaux. Ils s'étendent peu à l'intérieur et ne dépassent guère la Table ou mont Ste-Geneviève où ils rejoignent les roches cristallines sur lesquelles ils s'appuient. La véritable manifestation calcaire de Mingan git presque en entier dans l'archipel du même nom.

L'Archipel Mingan se compose de dix-huit îles de constitution physique presque identique, toutes calcaires et boisées d'une manière à peu près uniforme. Je ne parlerai que de celles de ces îles qui intéressent mon sujet, à cause des matières minérales industrielles que j'ai pu y remarquer.

L'île Ste-Geneviève, la première à l'Est, est assez élevée au dessus du niveau de la mer. Elle est couverte de conifères et de bouleaux fournis sur ses bords, plus rares à l'intérieur. Cette disposition sylviculturale est du reste, commune à toutes les îles du groupe.

Ste-Geneviève ne m'a paru contenir que des calcaires grossiers, quelquefois très-fossilifères, à nodules calcédonieux, très propres à faire des chaux grasses et maigres ou des pierres de construction, mais impropres à d'autres usages. Cependant un planteur de Betchwun prétend avoir rencontré, sur cette île, au niveau de la marée basse, un dépôt blanc, sirupeux, qu'il prétend être de la "peinture."

L'île à la Chasse, une des plus grandes du groupe, est comme sa voisine entièrement de formation sédimentaire.

Pyrite-Limonite.—La roche y est interstratifiée de nombreuses veines de calcite et l'on y rencontre quelques échantillons très-purs de Spath d'Islande. Une de ses anses le "hâvre de MacLeod," contient d'abondantes pyrites celluloides et du minerai de marais (limonite). On pourrait y trouver aussi les éléments d'une excellente chaux hydraulique (ciment).

L'île St-Charles affecte une forme qui lui est spéciale entre toutes. Elle est creusée à l'intérieur par un bassin qui la rend pour ainsi dire annulaire. Elle offre à l'étude des roches calcaires plus denses, à grains plus fins que celles des îles précédentes. Au Nord et à l'Est elle se relève en falaises assez abruptes, qui s'abaissent ensuite insensiblement, en prolongeant le rivage vers l'Ouest et le Sud-Ouest. Là, ces falaises sont découpées en colonnades engagées semi-circulaires surmontées de chapiteaux en larges saillies. De près, on croirait à une réunion de champignons gigantesques, de loin, au péristyle d'un temple égyptien.

Pierres lithographiques.—Sur le rivage qui fait face au Nord et au Nord-Est, presque au niveau de la mer, on trouve un calcaire probablement magnésien, légèrement siliceux à grains très-fins et de couleur jaunâtre clair, qui pourrait convenir à certains usages de la lithographie. Ce calcaire est naturellement divisé en blocs d'une épaisseur moyenne de 3 à 6 pouces; mais le déblai qu'il faudrait entreprendre pour les atteindre serait considérable et, par suite, peut-être, un peu trop onéreux.

L'île aux Esquimaux est riche en calcaires compactes. Dans une anse située au Sud-Ouest de cette île, je trouve un calcaire compacte, rougeâtre à pâte très-cristalline contenant des coquilles verdâtres. Ce calcaire, qui est stratifié en larges assises, ferait un marbre lumachelle passable et son exploitation n'offrirait aucune difficulté bien sérieuse. Dans cette même anse, je rencontre des blocs de calcaire compacte divisés naturellement en losanges d'une régularité parfaite, mesurant trois pieds suivant la grande diagonale et un pied dans le sens de la petite. Ce jeu de cristallisation d'une substance amorphe en apparence mériterait un examen plus approfondi.

Toutes les autres îles de l'Archipel offrent, à peu près, les mêmes dispositions minéralés. Il est donc inutile de les décrire de nouveau.

Pseudo-Guano.—Un fait peu connu mais qui peut intéresser, dans une certaine mesure, le département des Terres de la Couronne, c'est que presque toutes les îles du groupe de Mingan contiennent de nombreux dépôts d'une substance hautement fertilisante, dont la composition doit se rapprocher de celle du guano. Ces dépôts

semblent composés de matières végétales ayant subi une décomposition particulière, mélangées à une grande proportion de déjections ammoniacales abandonnées par les oiseaux, le tout combiné à une petite quantité de marne calcaire. Ces accumulations ont quelquefois une certaine étendue et une assez grande épaisseur.

Du poste de Mingan à la rivière Magpie, le littoral est constitué par des falaises d'argile surmontées de sable. La plaine, qui s'étend du sommet de ces falaises jusqu'aux premiers contreforts des Laurentides, contient de nombreuses tourbières et des dépôts d'argiles ferrugineuses (ocres). Le sable oxydulé magnétique tapisse de couches superficielles peu épaisses le dessus des sables du rivage.

De Magpie à la rivière au Tonnerre et à Sheldrake, les roches Laurentiennes se rapprochent de la mer, où elles viennent baigner leurs pieds. Cette disposition, rarement interrompue par quelques plaines de petite étendue, reste uniforme jusqu'à la naissance des plages sablonneuses de Moisie.

Labradorite.—J'ai dit dans mon rapport de février 84, que la rivière au Tonnerre était le centre d'un développement considérable de roches anorthosites à grands cristaux opalisants. Mais, cette rivière n'est point le seul lieu de la côte où se rencontre ce beau minéral. On le trouve un peu partout sur les bords septentrionaux du golfe St-Laurent. Il affecte des aspects variés et l'on peut, en se basant sur des différences de teintes et de composition, le diviser en trois groupes distincts.

Les roches labradorites de la rivière au Tonnerre sont d'un gris cendre clair, parsemées de cristaux souvent très allongés à reflets d'un bleu tendre, ou bleu de ciel. D'autres roches de même nature, éparses sur les divers points de la côte, sont d'une teinte plus foncée, à cristaux plus petits donnant des reflets irisés d'un beau vert sombre. Enfin, la troisième variété est d'un brun foncé tournant quelquefois au noir lustré, à la façon des roches métalloïdes, et ne contient en général que des cristaux tricliniques à reflets bronzés ou argentés.

Ces différences de teintes des roches et des cristaux peuvent provenir de causes multiples, telles que, la présence du fer en plus ou moins grande quantité, la disposition des chevages naturels des cristaux, la plus ou moins grande proportion d'augite contenue dans la pâte du minéral, ou intimement combiné avec lui... etc.

Minerai de fer.—Les roches de labradorite sont très ferrugineuses. Quelques-unes d'entre elles, au Cap Magnet, sont tellement chargées de mouches et de nodules ferrugineux, qu'elles pourraient être employées comme minerai de fer de titre moyen. D'ailleurs, le fer, sous toutes ses formes se rencontre sur la cote.

Presque tous les plains sablonneux sont pourvus de couches superficielles d'oxydulé magnétique. La magnétite titanifère est non moins abondante que l'oxydulé. Une des plus complètes manifestations ferrugineuses que j'ai rencontrées, se trouve dans une anse très rapprochée de la rivière Chaloupe, à quelques milles du Cap Magnet. Le fond de cette petite baie est garni de roches cristallines anarthosites très épidotiques. La base de ces roches est toute imprégnée de fer d'aspect métalloïde, offrant tous les caractères des fers titanés. De cette base, s'échappent de nombreuses veines ou filons, qui s'élancent vers le sommet des mornes, et les enserrrent, comme dans un réseau métallique. L'étude de ces filons et de ces veines, amène à la constatation d'un phénomène assez curieux. A leur origine, ils participent du puissant amas de fer titané qui semble les projeter au loin ; mais à mesure qu'ils s'éloignent en s'élevant vers le sommet de la roche, le métal du filon semble changer de nature. Il devient plus cristallin, affecte des formes cuboïdes plus dégagées, se granule de plus en plus en approchant de l'extrémité de la veine, où il paraît se transformer, de magnétite titanifère en oxydulé magnétique.

Syenite. — Jaspe.—La rivière Manitou, qui se précipite vers la mer, des plateaux élevés où elle coule, par une chute perpendiculaire de 115 pieds de hauteur, traverse dans son parcours des gneiss syénitiques d'une grande beauté. Cette syénite interstratifiée de veines de jaspe bleu clair pointillé de rouge et de veines de calcite à cristaux octaédriques de fluorine verte et transparente, pourrait fournir de très beaux blocs d'un grand effet ornemental, une fois polis. Les filons de jaspe sont d'assez grande dimension, de grain assez fin et d'épaisseur suffisante pour justifier une exploitation fructueuse.

Calcaire des Sept-Iles.—De la rivière Manitou aux Sept-Iles et à la rivière Pentecôte, la nature des roches change peu. Le fer reste toujours abondant, et les minéraux accidentels ne présentent pas de nouvelles variétés.

Les Sept-Iles, dont le havre, aussi vaste que sûr, pourrait abriter la plus grande flotte du monde, se rattache à la formation cristalline dominante de la côte. Cependant, au sud de la baie, tout contre l'île Manowin, au dedans du vaste hémicycle formé par les îles et la côte ferme, se trouve un développement calcaire, visible, à marée basse, sur un tiers de mille d'étendue en longueur, et sur cent mètres de largeur moyenne. Ces calcaires s'appuient sur les roches granito-syénitiques du nord de l'île de Manowin. Ils sont stratifiés très régulièrement, et l'angle qu'ils font avec le niveau de la mer ne dépasse pas 15 ou 20 degrés. Le plongement des couches paraît S.O.—N.E.

De nombreux fossiles, parmi lesquels j'ai remarqué plusieurs variétés d'orthocères, de murchisonia et de subulites, en parsement les assises. Ces calcaires semblent assez purs. La singularité de leur gisement et surtout leur condition lithologique mériteraient une étude particulière plus complète. Leur importance industrielle n'est pas sans quelque valeur, dans une région où la pierre n'est représentée jusqu'à une très grande distance, que par des roches cristallines impropres à la confection de la chaux.

Calcaire de la rivière Pentecôte.—A trois milles de la rivière Pentecôte, à terre des récifs rouges, mais un peu au-dessous d'eux l'on rencontre une formation calcaire qui vient s'appuyer sur les anorthoses et les quartzites du rivage. Cette formation ensevelie sous la mer, comme celle de Manowin, ne laisse voir qu'une partie des roches qui la constitue. L'espace laissé à découvert par les eaux, affecte la forme d'un demi ellipsoïde, ayant un grand axe de 126 mètres et 30 mètres sur le demi petit axe, qui mesure sa largeur. Le calcaire composant est stratifié, quelquefois compacte, laissant apercevoir quelques rares fossiles indistincts, ressemblant à des ammonites et à des fucoides.

Les strates, à leur contact avec les roches cristallines, sont brusquement et énergiquement redressées, feuilletées et tapissées de pyrite. Un peu plus loin, elles reprennent l'horizontale, au point, de ne faire avec le niveau de la mer, qu'un angle d'à peine 6 à 7 degrés. Le plongement des couches visibles paraît N. N. E.—Sud.

J'ai cru devoir citer les deux formations calcaires de la rivière Pentecôte et des Sept-Iles, non seulement à cause de leur importance lithologique, des relations nécessaires qu'elles doivent avoir avec les formations de Mingan, d'Anticosti et peut-être de Gaspé, mais encore parce qu'elles ont une valeur industrielle indiscutable dans un pays où les pierres propres à la confection de la chaux sont très rares, ou entièrement absentes. Je ne saurais trop insister sur la valeur de ces deux gisements, surtout lorsque je me représente l'importance colonisatrice probable des terrains qui les avoisinent.

C'est à la rivière Pentecôte que s'est terminée mon exploration de cette année.

Cette exploration, très contrariée par l'inclémence du temps, a duré cinq mois et plus, du 13 mai au 24 octobre 84. Je regrette que le cadre étroit dans lequel je suis contraint de me renfermer m'interdise toute incursion sur le domaine de la géographie physique du pays que j'ai parcouru. Je regrette qu'il ne me permette point de vous entretenir de l'avenir commercial et colonisateur de cette région si souvent vue, mais si mal étudiée, qu'elle est restée, jusqu'ici, presque inconnue.

H. DE PUYJALON.

APPENDICE No. 38.

INSPECTION DES RIVIÈRES FRÉQUENTÉES PAR LE SAUMON, 1884.—

PAR D. C. MACKEDIE.

A l'Honorable

Commissaire des Terres de la Couronne,

Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les inspections que j'ai faites,—dans le cours de la présente année,—de certaines rivières fréquentées par le saumon, dans cette province.

La rivière Casupscull, tributaire de la Matapédia, coule à travers le canton Casupscull et les terres non subdivisées de la Couronne, et va se jeter dans la rivière Matapédia, à environ trente-six milles au-dessus du point de jonction de cette dernière avec la rivière Ristigouche. Elle est navigable, pour les canots, sur un parcours de douze milles de son embouchure, alors qu'il existe une chûte d'une vingtaine de pieds de hauteur, interrompant cette navigation. Le gouvernement n'a encore disposé d'aucune des terres situées sur ses rives.

Les renseignements que j'ai pu me procurer touchant la valeur de cette rivière, comme endroit de pêche, sont très-contradictoires, comme vous pouvez vous en convaincre par les quelques échantillons suivants:—"Le saumon ne saute pas les chûtes."—"Le saumon ne s'arrête nullement dans la partie inférieure de la rivière, mais, au contraire monte de suite, au-dessus des premières chûtes."—"Une couple de pêcheurs pourraient peut-être trouver leur affaire dans la partie inférieure de la rivière."—"Il n'y a que les gros saumons qui puissent franchir les premières chûtes."—"Rien ne peut empêcher le saumon de franchir ces chûtes."—"Il n'existe que trois endroits de pêche sur les douze premiers milles," etc. Un examen de ces douze premiers milles m'a permis d'y constater l'existence d'une quinzaine de places de pêche, sans pouvoir m'assurer, toutefois, si elles étaient fréquentées par le saumon; de sorte que je ne puis affirmer à combien d'entre elles on peut véritablement appliquer ce nom de *places de pêche*. Je suis porté à croire, cependant, que lors des pérégrinations du saumon et que l'eau est en bonne condition, on peut faire bonne pêche dans au moins six d'entre elles. Je suis aussi d'opinion qu'il y a quelques bonnes places de pêche au-dessus des chûtes, mais je ne puis l'affirmer, n'ayant pu m'y rendre; car il m'aurait fallu faire un portage, ce que mon personnel d'excursion ne me permettait

pas de tenter. Quelqu'un qui prendrait cette rivière à bail pour cinq ans pourrait ouvrir un chemin à travers la forêt et parvenir facilement à la partie supérieure, où il aurait grande chance de faire bonne pêche. On m'a dit qu'on ne se gênait pas de faire la pêche illégalement dans la rivière Casupscull, et que les principaux violateurs de la loi étaient des personnes venant du Lac-au-Saumon, lesquelles enlevaient de grandes quantités de saumons des endroits (au haut de la rivière) reconnus pour être préférés par le saumon durant la saison du frai. Ce fait, s'il est vrai, exigerait nécessairement, pour obtenir une protection efficace, que le garde-pêche aille camper au-dessus des chûtes et y reste jusqu'à l'expiration de la saison du frai. Une telle surveillance serait également profitable aux propriétaires et aux locataires des droits de pêche des parties inférieures de la Matapédia et de la Ristigouche, vu qu'elle y favoriserait le passage du saumon qui retournerait, dans ce cas, passer la saison du frai dans la rivière où il aurait pris naissance: ce qui recompenserait amplement pour les dépenses ainsi encourues par les parties intéressées.

La rivière "Petite Cascapédia" arrose le canton Richmond et les terres non subdivisées de la Couronne. Elle est navigable, pour les canots ordinaires, jusqu'aux "Fourches," une distance d'environ vingt-quatre milles de son embouchure; et, pour les canots légers, sur un parcours additionnel de douze ou quinze milles, sur les deux branches. Comme le temps fixé pour mon inspection était restreint, je n'ai visité ni l'une ni l'autre de ces branches. Dans les sept premiers milles, passant à travers des terres octroyées, il existe quatre places de pêche; plus haut, et jusqu'au seizième mille, on n'en rencontre que deux, tandis qu'au-delà de ce point, et sur un parcours d'un mille et demi, il s'en trouve trois. Puis, entre le vingtième et le vingt-troisième mille, il en existe encore six: ce qui porte à onze le nombre total des endroits de pêche vis-à-vis les terres vacantes de la Couronne, depuis l'embouchure de la rivière jusqu'aux Fourches. Quoique les eaux de la "Petite Cascapédia" soient extrêmement transparentes, il ne m'a pas été donné d'y voir un seul saumon, ce qui ne m'empêche pas de croire qu'il doit y en avoir eu, soit qu'il ait été pris illégalement ou qu'il ait franchi les Fourches. Le locataire en a vu quelques-uns après mon départ, mais n'en a point pris. On m'a dit que, il y a trois ans, on avait complètement dépeuplé cette rivière par l'usage des rets; et le locataire y a encore trouvé un de ces engins de destruction cette année. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le saumon paraît ne plus vouloir y retourner, et qu'elle soit considérée comme de nulle valeur pour la pêche à la ligne. Comme il n'y a pas de gardien autorisé à empêcher la loi d'être violée ou à poursuivre les délinquants, les gens de la localité sont naturellement portés à croire qu'il leur est loisible de pêcher quand et autant qu'ils le veulent, donnant pour raison que, s'ils ne pêchent pas, d'autres le feront. L'expérience est là pour montrer que quelques poursuites judiciaires, ayant pour résultat l'amende

ou la prison, auraient pour double effet de réduire le nombre des violateurs de la loi et d'empêcher la destruction du saumon reproducteur, destruction qui se pratique aujourd'hui sur une si vaste échelle. Si la "Petite Cascapédia" était bien peuplée, trois ou quatre lignes y trouveraient facilement leur compte, durant la saison de la pêche au saumon, et le Gouvernement pourrait en obtenir un loyer d'au moins deux cents piastres par année, tandis que, dans son état actuel, c'est à peine si on pourra la louer cinquante piastres annuellement, pour une période de cinq années. Des arrangements devraient être pris pour la repeupler, dans le cours de l'an prochain, soit par le locataire, si elle est donnée à bail, soit par le Gouvernement, dans le cas contraire. Tout porte à croire que les dépenses encourues pour le repeuplement et la garde d'une rivière durant un an ou deux, seraient plus que contre balancées par le prix du loyer que l'on pourrait en retirer par la suite.

Comme mon inspection de la rivière Bonaventure, l'année dernière, n'a été que superficielle, j'ai cru devoir la visiter une seconde fois, cette année, et je me suis, en conséquence, rendu jusqu'à la seconde branche Est, une distance d'environ quarante milles. Il y a environ sept endroits de pêche vis-à-vis des terrains appartenant à des particuliers, sur le parcours des sept premiers milles de son embouchure; et, sur le reste du parcours inspecté, environ quarante-huit, tous situés en face des terres non octroyées de la Couronne. Ces places de pêche pourraient être divisées en trois sections, comme suit :

No. 1.—Depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à "Deepwater Creek," quinze milles, contenant,—outre les sept déjà mentionnées, qui peuvent être considérées comme propriétés privées,—quatorze places de pêche situées en front des terres non octroyées de la Couronne.

No. 2.—De "Deepwater Creek" à la première branche Est, dix milles, seize places de pêche.

No. 3.—Depuis la première Branche Ouest jusqu'à la seconde Branche Est, quatorze milles, dix-huit places de pêche.

Chacune de ces sections, lorsque les eaux de la rivière sont dans de bonnes conditions, peut, durant une saison de pêche, procurer de l'amusement à quatre ou six amateurs. Ce ne serait pas exagérer que de demander pour la première, même dans l'état où elle se trouve actuellement, un loyer annuel de cent cinquante piastres, pour un bail de cinq années, et cinquante piastres pour chacune des deux autres : on pourrait même obtenir plus, je crois.

Lors de ma visite, il a été vu du saumon dans plusieurs des places de pêche de cette rivière, et dans quelques-unes l'entrée du saumon paraissait être de date récente, bien que la saison fût avancée. Mais les violateurs de la loi y avaient aussi fait leur œuvre habituelle ; et j'ai vu, gisant sur le sable, à quelques pieds du rivage, à environ douze milles de l'embouchure de la rivière, un superbe saumon, du poids d'au moins trente livres, mort des suites d'une blessure faite par un dard : comme le coup avait été porté près de la queue, le délinquant n'avait pas pu bénéficier du fruit de sa mauvaise action.

C'est un fait notoire que, dans le but de barrer le passage au saumon, il y a des rets constamment tendues, dans la partie inférieure de la rivière. Il est bien à regretter que l'on tolère que la loi soit si ouvertement violée, car la "Bonaventure" est une belle rivière qui ne demande, pour devenir une rivière de choix, qu'une ou deux années de surveillance sérieuse : celle qu'on y a exercée, durant ces dernières années, ayant été nulle ou à peu près. Aussi la nomination prochaine d'un garde-pêche actif et honnête est-elle recommandée.

J'ai aussi visité, pour la seconde fois, la "Rivière Grand Pabos," et je l'ai trouvée, malgré qu'on l'ait largement mise à contribution d'une manière illégale, passablement bien peuplée de saumons ; et je n'ai aucun doute que les *sportsmen* y trouveraient ample matière à s'amuser si une bonne surveillance y était exercée. Cette rivière pourrait se diviser en deux sections :—la première, depuis l'embouchure jusqu'à "Falls Brook," une distance d'environ dix milles, renfermant dix ou douze places de pêche ; et la seconde, de "Falls Brook" aux "Secondes Chûtes," une distance à peu près semblable à la précédente, et renfermant un égal nombre de places de pêche ou même plus. Il est possible, cependant, que la rivière, dans son état actuel, ne puisse pas être ainsi louée par sections ; mais en n'en faisant l'objet que d'un seul bail pour cinq années, on devrait pouvoir en obtenir un loyer annuel de soixante-quinze piastres.

Vu la pêche illégale qui s'est faite, sur une large échelle, dans cette rivière, depuis nombre d'années, il est désirable, pour ne pas dire absolument nécessaire, qu'un garde-pêche y soit nommé sans délai, sinon elle court grand risque d'être complètement ruinée. L'embouchure de la rivière forme un large bassin peu profond d'environ trois milles de long sur un mille et plus de large ; un banc de sable le sépare de la Baie des Chaleurs où elle déverse ses eaux par un étroit chenal. Il est hors de doute que, durant toute la saison de pêche, on prend beaucoup de saumon dans ce bassin, la nuit, sous le fallacieux prétexte de faire la pêche à l'anguille ; mais il est bien reconnu que les flambeaux sont des leurres aussi effectifs pour le saumon que

pour l'anguille. Dans les autres rivières, et notamment la "Grande Rivière" et la rivière "Petit Pabos," où il existe une surveillance sérieuse, il est défendu de pêcher l'anguille à la lueur de flambeaux, excepté dans les endroits où il est bien constaté que le saumon n'aura pas à en souffrir. A ce sujet, je crois devoir suggérer que les garde-pêche, qu'ils soient nommés par le Gouvernement provincial ou par les locataires, soient autorisés et reçoivent instructions de faire exécuter les lois fédérales relatives aux pêcheries, dans les rivières de l'intérieur comme dans les endroits où la marée se fait sentir, de confisquer et détruire tous les dards et autres engins employés pour la pêche illégale du saumon, de traduire les délinquants devant les tribunaux, etc. ; car la conservation du saumon est d'une importance au moins aussi grande pour le Gouvernement fédéral—si l'on prend en considération la pêche côtière—que pour les propriétaires ou locataires des droits de pêche dans les rivières.

La "Branche Ouest" de la rivière Grand Pabos se jette dans le même bassin que la Branche Nord, mais elle est beaucoup plus petite; toutefois, elle pourrait, une fois améliorée, être une source d'amusements pour un ou deux amateurs.

On m'informa, l'année dernière, qu'il n'y avait pas de saumon dans cette branche, bien qu'on en eût enlevé un barrage qui avait précédemment empêché le saumon de la fréquenter. Mais un examen personnel, dans le cours du mois d'août dernier, m'a permis d'y constater la présence de quinze ou vingt gros saumons dans une seule place de pêche, non loin de l'embouchure de la rivière, et je suis convaincu que le nombre en était plus considérable dans la partie supérieure. Ça été une des nombreuses circonstances où j'ai pu m'apercevoir que les renseignements que l'on m'avait fournis, l'an dernier, étaient erronés, et me convaincre qu'une inspection personnelle est le seul moyen d'obtenir des données sûres et permettant d'agir judicieusement.

Les eaux des deux branches de la "Grand Pabos," après avoir été gonflées par les grandes pluies, reviennent à leur niveau ordinaire bien plus vite que cela n'a lieu pour les autres rivières.

La Rivière "Petit Pabos" est l'une des rares rivières du district de Gaspé, où il existe une surveillance sérieuse. Elle est trop petite pour être divisée en sections, mais elle est bien peuplée de saumons, et devrait être louée plus cher qu'elle ne l'est actuellement,—dans un bail pour cinq années.

Il est regrettable que les pluies presque continuelles de l'été dernier, m'ait empêché de poursuivre l'inspection des rivières, car il en existe encore un certain nom-

bre dont on pourrait tirer profit et au sujet desquelles le département ne possède aucun renseignement positif.

D'après ce qu'il m'a été donné de constater en différentes circonstances, je suis d'opinion que le département ferait acte de bonne administration en maintenant une surintendance générale sur toutes les rivières données à bail, dans le but de les faire garder d'une manière sérieuse et ne pas permettre qu'on en diminue la valeur par la pêche illégale ou autrement; je suggérerais aussi qu'on impose, en outre, aux gardiens, nommés par la Couronne ou par des particuliers, l'obligation de faire au département, un rapport détaillé de leurs procédés.

Dans le cours de mes inspections de certaines rivières, j'ai remarqué qu'il y avait dans les bois, des personnes dont le but apparent était de se procurer de l'écorce de bouleau, mais dont la principale occupation, j'en suis à peu près convaincu, consistait à prendre illégalement, au moyen de dards et de rets, le saumon fréquentant les parties des rivières où il leur était loisible d'opérer, sans danger d'être vues ou poursuivies. A tel point, qu'on se demande s'il ne serait pas préférable de défendre, dans ces endroits, de manufacturer l'écorce de bouleau.

Il existe encore une foule d'autres raisons qui militent en faveur d'un système de protection efficace des rivières, etc., etc.; mais le cadre que je me suis tracé, pour ce rapport, ne me permet pas d'en faire aujourd'hui l'exposé.

Le tout respectueusement soumis.

D. C. MACKEDIE.

Québec, octobre 1884.

APPENDICE No. 39.

TABEAU GÉNÉRAL donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de cadastre de Montréal et de Trois-Rivières, ainsi que par les arpenteurs qui ont opéré à prix fixe, depuis le 1er juillet 1883 jusqu'au 30 juin 1884.

Comté.	Localité.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de lots entrés au livre de renvoi.	Remarques.
		Acres.	Roods.	Perches.		
Huntington	Canton Hinchinbrooke	34,920			692	Cadastré par J. Sullivan.
do	do Elgin (partie du)	17,376			310	do
do	do Franklin	1,200			32	do
Arthabaska	do Bulstrode	37,120			867	P. A. Landry.
do	do (Augmentation)	41,000			497	do
do	do Blandford et Maddington	47,915			713	do
Shefford	do Roxton	49,281	2		922	A. W. Mitchell.
Missisquoi	do Dunham	950	1	16	187	F. Farnan.
do	Village Cowansville	704		24	109	do
do	do Sweetsburg	42,092			897	do
do	Canton Granby	22,484	3	14	739	W. W. O'Dwyer.
Yamaska	Paroisse St. Guillaume					J. B. O. Legendre.
	Totaux	295,043	3	14	5,905	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1884.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

ÉTAT RÉSUMÉ des dépenses faites par le Département des Terres de la Couronne,
concernant le Cadastrage, dans la Province de Québec.

Montant dépensé durant l'année terminée le 31 Décembre, 1866.....	\$2,033 18	
do do six mois finissant le 30 Juin, 1867.....	4,401 89	
		—
		\$ 6,435 07
do do 12 mois finissant le 30 Juin, 1868		6,963 56
do do do do 1869		8,925 95
do do do do 1870		12,733 51
do do do do 1871		16,202 70
do do do do 1872		20,000 00
do do do do 1873		18,202 00
do do do do 1874		26,148 95
do do do do 1875		44,518 33
do do do do 1876		56,100 21
do do do do 1877		93,899 79
do do do do 1878		100,000 00
do do do do 1879		65,223 78
do do do do 1880		65,618 66
do do do do 1881		40,000 00
do do do do 1882		41,960 00
do do do do 1883		30,993 00
do do do do 1884		36,000 00
		—
		\$689,925 51

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
QUÉBEC, 30 Juin, 1884.

ÉTAT COMPARATIF des bois produits chaque année depuis 1867, et du montant des infractions, rentes foncières, primes, primes de transfert et droit perçus durant les mêmes périodes.

Période de production.	Billots de sciage		Bois carrés, pin blanc et pin rouge.		Menuisier, orme, érable, etc.		Petite épinette rouge, pin, épinette, bois d'estacades et bois plat.		Courbes, grappes, noux, piquets, traverses, etc.		Bois de chant, lattes, écorces		Intérêt et infractions		Rentes foncières.		Primes (Bonus).		Primes de transfert.		Droits.		Total.			
	Pin.	Epinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.
1866-67	1,101,800	370,785	82,933	4,892,699	3,813	71,916	6,308	1,446	3,404.66	22,401.03	3,928.50	65,381.77	95,115.96													
1867-68	1,533,385	407,523	44,256	2,453,975	2,694	43,104	2,643	1,105	2,823.27	55,055.06	74,894.97	198,977.52	331,751.12													
1868-69	1,514,806	386,947	67,198	3,590,416	4,858	94,954	22,680	1,156	7,208.37	64,089.20	22,518.37	1,584.00	362,868.02													
1869-70	1,471,252	448,330	72,533	3,983,458	3,222	33,199	9,713	1,812	3,122.68	63,297.43	62,437.34	4,790.00	406,480.57													
1870-71	1,609,852	369,676	94,657	5,017,439	2,345	46,372	53,423	4,351	4,102.44	86,783.01	56,191.81	4,686.00	444,752.68													
1871-72	2,029,852	435,986	97,657	5,267,013	4,665	86,150	16,644	1,200	3,186.67	90,950.84	68,941.18	9,242.66	518,682.62													
1872-73	2,243,714	890,388	80,976	3,138,229	8,628	147,815	148,105	7,428	32,906.06	97,220.37	31,385.93	5,384.00	527,976.87													
1873-74	2,387,868	1,102,100	79,338	3,777,657	31,741	329,582	169,682	5,003	15,280.21	90,565.04	3,259.50	15,361.00	532,734.87													
1874-75	1,466,247	606,234	76,773	2,937,385	36,595	913,173	109,277	10,979	11,025.65	96,881.82	572.00	3,764.07	386,774.18													
1875-76	1,183,976	781,819	111,529	5,453,890	32,758	722,332	60,587	18,244	10,686.72	94,588.07	16,658.82	391,618.85													
1876-77	1,176,642	832,794	80,898	4,004,052	14,064	262,237	105,023	2,873	10,915.20	85,385.12	6,410.00	351,323.16													
1877-78	1,032,880	797,440	65,838	3,247,243	6,735	191,777	123,273	3,347	8,684.01	87,558.04	448.00	526.00	314,880.09													
1878-79	1,179,045	655,857	59,810	3,155,458	9,426	261,008	240,026	2,674	12,065.94	96,157.86	3,219.75	342,881.44													
1879-80	1,791,813	1,208,184	33,605	1,596,243	5,722	144,517	582,949	209,202	4,602	7,611.48	94,633.90	132,774.25	543,518.76													
1880-81	2,418,958	1,308,315	58,527	2,587,143	4,962	157,272	830,218	193,194	6,726	12,069.09	111,113.78	26,921.25	668,596.39													
1881-82	2,611,986	1,418,635	81,797	4,038,135	5,152	126,238	47,640	1,082,750	501,335	8,218	17,006.21	34,424.66	684,743.34													
1882-83	2,642,648	1,311,382	67,873	3,148,678	3,569	88,984	25,952	4,849,402	320,153	11,920	13,363.26	83,399.92	660,757.13													

E. E. TACHÉ, Assistant Commissaire.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 30 Juin 1884.

